



CONSORTIUM INTERRÉGIONAL
SAVOIRS • SANTÉ • SERVICES SOCIAUX

ANNEXE A DU DOCUMENT

*SOMMAIRE DE CONNAISSANCES COLLIGÉES
SUR LA VALEUR AJOUTÉE DU MAINTIEN DES
PERSONNES ÂÎNÉES DANS LEUR MILIEU EN
RÉGION*

DIMENSIONS ÉCONOMIQUES ET TERRITORIALES DU MAINTIEN DES PERSONNES ÂÎNÉES DANS LEUR MILIEU EN RÉGION

Monique Bourget

Une publication de l'Équipe du Consortium InterS4
rendue possible grâce à la Fondation Mirella et Lino
Saputo

OCTOBRE 2024

Le **Courtage de connaissances** est un outil du transfert de connaissance « qui vise, via un intermédiaire, à favoriser les relations et les interactions entre les différents acteurs en promotion de la santé (chercheurs, acteurs de terrain, décideurs) dans le but de produire et d'utiliser au mieux les connaissances basées sur les preuves. Les actions de cet intermédiaire peuvent être multiples et variées selon le contexte, mais visent toutes à créer du lien et de la communication, à valoriser les connaissances et les compétences de chacun (sans critère de priorisation ou de hiérarchisation) et à améliorer les pratiques. » (Munerol, Cambon et al. 2013)

Dans cette perspective, le courtage de connaissances trouve des applications concrètes dans une foule d'autres domaines de l'activité humaine susceptibles de profiter de l'apport de connaissances basées sur les preuves. C'est ainsi que l'initiative *Vieillir en santé – Tirer parti des meilleures connaissances* prend appui sur les forces du courtage de connaissances pour accompagner les réflexions de différents groupes de partenaires régionaux cherchant à soutenir un vieillissement en santé de leurs populations.

Citation suggérée

Bourget, M., Dimensions économiques et territoriales du maintien des personnes âgées dans leur milieu en région, Octobre 2024, Consortium InterS4, <https://consortiuminters4.uqar.ca/> 103 p.

Vous pouvez utiliser cet ouvrage en tout ou en partie sans l'approbation des auteurs. Nous vous demandons seulement d'en citer la source.

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	V
RÉSUMÉ DES CONNAISSANCES COLLIGÉES.....	1
Mise en contexte	1
Principaux repères.....	1
Résumé des connaissances colligées.....	1
RÉFÉRENCES	6
REPÈRE 1 – STRATÉGIE DE RECHERCHE DES ÉCRITS.....	12
REPÈRE 2 – RÉSUMÉ DES ÉCRITS COLLIGÉS.....	13
Connaissances portant sur le profil des personnes visées par la réflexion sur le maintien dans son milieu	13
Connaissances portant sur le concept du maintien dans son milieu	20
Connaissances portant sur la réalité du vieillissement en région	29
Connaissances portant sur les enjeux sociétaux du maintien dans son milieu.....	35
Connaissances portant sur les approches visant à soutenir le maintien dans son milieu.....	42
Connaissances portant sur la valeur ajoutée du maintien dans son milieu	68
REPÈRE 3 – PRATIQUE.....	75
CIUSSS de la Capitale-Nationale	75
REPÈRE 4 – RÉSUMÉS DES AVIS D’EXPERTS	81
Bruno Caron, directeur du Service l’urbanisme et de la gestion du territoire, Ville d’Amqui.....	81
Guy Lacroix, professeur titulaire à la Chaire de recherche en évaluation économique des programmes publics, Université Laval.....	85
Monique Chartrand, directrice générale de Communautique	92

RÉSUMÉ DES CONNAISSANCES COLLIGÉES

Mise en contexte

La déconstruction de la question de recherche – « Quelle est la valeur ajoutée du maintien des personnes âgées dans leur milieu en région? » – a servi d’assise à l’identification et à l’articulation des messages clés de la réflexion.

Figure 1 : Déconstruction de la question de recherche (Bourget 2024)

Valeur ajoutée du **maintien dans leur milieu** des **personnes âgées** en **région**



De façon plus précise, le produit de courtage se penche sur le :

- QUI, en proposant une caractérisation de la large cohorte de personnes âgées considérée;
- QUOI, en cernant les contours et les principales composantes du concept du *maintien dans son milieu*;
- OÙ, en s’intéressant plus particulièrement aux impacts constatés ou anticipés d’un vieillissement en santé à dans son milieu en région;
- POURQUOI, en présentant les principales raisons pour lesquelles il convient de s’intéresser à un vieillissement en santé dans son milieu, tant au sein des pouvoirs publics que dans la société en général;
- COMMENT, en soulevant des pistes de réflexion susceptibles d’améliorer, à court, moyen ou long terme, les perspectives de vieillissement en santé dans son milieu, en région.

Principaux repères

Outre le résumé des connaissances (écrits et avis d’experts) colligées proposé ci-dessous, le présent document comporte trois principaux repères :

- Le Repère 1, qui décrit la stratégie de recherche retenue pour rassembler les écrits jugés les plus pertinents;
- Le Repère 2, qui présente un tableau détaillé de recension des écrits consultés;
- Le Repère 3, qui résume la pratique d’un établissement ayant développé une approche populationnelle territoriale favorisant le vieillissement dans son milieu;
- Le Repère 4, qui propose des avis d’experts sur certaines dimensions associées aux écrits consultés.

Résumé des connaissances colligées

Le tableau qui suit :

- Présente les messages clés qu’il est permis de tirer de la recension de connaissances effectuée dans le cadre du mandat de courtage de connaissances;
- Rappelle les principales connaissances colligées à l’appui de ces messages clés en renvoyant aux sources associées.

Tableau 1 : Résumé des connaissances colligées (Bourget 2024)

Message clé	Principales connaissances colligées à l'appui du message clé
<p>1. Le vieillissement est moins une question d'âge chronologique que d'âge sociosanitaire.</p> <p>2. Il convient donc, tant dans une perspective de lutte à l'âgisme que dans la logique de construction de politiques publiques efficaces de soutien au vieillissement, de privilégier dans le discours et l'espace publics le terme <i>personnes vieillissantes</i> plutôt que celui de <i>personnes âgées</i>.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les méandres de l'histoire de vie et les conditions socioéconomiques, culturelles et individuelles (personnalité, résilience, etc.) d'une personne se révèlent des indicateurs beaucoup plus significatifs que la biologie et l'âge chronologique pour déterminer le potentiel et les perspectives de celle-ci à <i>réussir son vieillissement</i> (Teater and Chonody 2020). • Le type de communauté dans laquelle réside la personne âgée est généralement prédictif de la capacité de celle-ci à demeurer à domicile dans le temps, les autres composantes de cette capacité présentant par ailleurs d'étroites interrelations avec le milieu de vie (Yang, Dolega et al. 2023). • Au Québec, lorsque la seule dimension de l'âge chronologique est prise en compte, la cohorte des <i>personnes vieillissantes vivant à domicile</i> (propriété ou location individuelle, excluant les RPA) est formée de plus de 3 personnes sur 10 dont : <ul style="list-style-type: none"> ○ 91 % des personnes de 65 ans et plus (Institut de la statistique du Québec 2023); ○ 850 000 personnes de 50-64 ans (statut domiciliaire non disponible) (Institut de la statistique du Québec 2023). • La cohorte des plus de 65 ans est appelée à croître considérablement d'ici 2040 (Institut de la statistique du Québec 2023) (Clavet 2023). Pour l'essentiel, cette cohorte est formée de babyboomers présentant des préférences et des désirs plus exigeants et des besoins de santé bien différents que ceux de leurs prédécesseurs (Emerson, Ford et al. 2022) (Bigonnesse and Chaudhury 2021).
<p>3. Aux fins de la présente réflexion, le concept de <i>maintien dans son milieu</i> a été préféré à celui de <i>maintien à domicile</i> pour traduire plus fidèlement les tenants et aboutissants de ce que les connaissances scientifiques et expérientielles rassemblent sous la désignation de <i>l'ageing in place</i>.</p> <p>4. Le maintien dans son milieu n'est pas une <i>destination</i>, mais plutôt une <i>route en constante restructuration</i> à la faveur de l'évolution des différentes composantes de la santé et de l'environnement de vie (incluant des dimensions sociales, économiques, géographiques et culturelles) de la personne vieillissante.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le concept de <i>l'ageing in place</i> s'intéresse prioritairement aux dimensions socioterritoriales du vieillissement associées au milieu de vie de la personne (Pelletier-Smith 2023, traduit et adapté de Bigonnesse and Chaudhury (2021)). Pour sa part, le concept du <i>maintien à domicile</i> trouve davantage écho dans la notion de capacité clinique de la personne à demeurer dans ce milieu de vie (Roy, Dubé et al. 2018) (Bigonnesse and Chaudhury 2021), avec ou sans <i>soutien à domicile</i> (assistance domestique, soins et services de santé), qui constitue une forme de soins de longue durée. • Le concept de maintien dans le milieu comporte différents volets : <ul style="list-style-type: none"> ○ Il est lié à <i>l'emplacement</i> du domicile de la personne, lequel est constitué de <i>l'adresse civique</i> (localisation dans la cité, attributs architecturaux et urbains) et de <i>l'adresse psychique</i> (localisation dans l'espace-temps du parcours de vie de la personne et des attributs psychologiques et sociaux de cette dernière) (Roy, Dubé et al. 2018); ○ Il est lié à la nature et à la portée des <i>politiques publiques</i> favorisant le vieillissement, lesquelles devraient tendre à une « approche sociétale de maintien de l'autonomie plutôt qu' [à] une approche médicale de soutien à celle-ci » (Commissaire à la santé et au bien-être 2024); ○ Il privilégie différentes formes de <i>contrôle de l'environnement</i> comme <i>l'adaptation préventive</i> (ex. : adoption de saines habitudes de vie), <i>l'adaptation corrective</i> (ex. : aménagement d'une rampe d'accès pour pallier la difficulté à utiliser un escalier extérieur) et <i>l'adaptation de confort</i> (ex. : logis à accessibilité universelle ou logis collectif permettant de briser l'isolement social) (Boubaker, Negron-Poblete et al. 2021) (Caron 2024).
<p>5. Les communautés les plus propices à un vieillissement en santé dans son milieu ont en commun la <i>proximité</i>, tant dans son versant physique (pouvoir se déplacer à pied</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Dans cet esprit, le concept de <i>communauté primordiale</i> (Pani-Harreman, van Duren et al. 2023) dont l'unité de mesure est le <i>voisinage</i>, s'articule autour d'une approche multidisciplinaire et intergénérationnelle misant sur la qualité de vie, le sentiment d'appartenance et la prévalence de systèmes communautaires de soutien formel et informel dans un mode donnant-donnant.

Message clé	Principales connaissances colligées à l'appui du message clé
<p>entre le domicile et les services publics et commerciaux) que dans sa dimension identitaire (communauté tissée serrée dotée d'un riche réseau social intergénérationnel).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • À ce chapitre, les milieux régionaux et ruraux présentent des performances mitigées (Colibaba, McCrillis et al. 2020) (Russell, Skinner et al. 2021), leur avantage social (ex. : un haut niveau de bienveillance communautaire) étant souvent hypothéqué ou même supplanté par leur désavantage économique (ex. : la dévitalisation économique), l'effritement des services publics de proximité (santé, services sociaux et éducation), l'essoufflement bénévole (absence de relève en développement civique et communautaire) et les enjeux de maintien des infrastructures (entretien du domicile, des routes, des infrastructures de loisirs, du patrimoine bâti, etc.). • En parallèle, le concept d'économie résidentielle (Le Centre de ressources du développement territorial 2011) et son versant actualisé d'économie présenteielle (Agence d'urbanisme de l'Agglomération Marseillaise 2020) mettent en lumière l'importance des liens fonctionnels étroits à cultiver entre orientations d'aménagement du territoire (urbanisme et développement économique) et stratégies sociosanitaires de maintien des personnes âgées dans leur milieu. En effet, dans les territoires régionaux et ruraux où l'activité économique dépend de résidents retraités et de populations de passage comme les touristes ou les travailleurs temporaires, l'attractivité territoriale est assujettie tant à la beauté des paysages (nature et architecture) qu'à la qualité et la diversité de l'habitat, des infrastructures de génie (aqueduc, routes, Internet, etc.) et de loisirs (bibliothèque, centres sportifs, etc.) et des services (santé, finances, éducation, petite enfance, etc.) et commerces (épicerie, pharmacie, etc.). • Selon qu'il est <i>choisi</i> (ex. : néoruraux retraités bien nantis) ou <i>subi</i> (personnes isolées géographiquement ou socialement), le milieu de vie régional ou rural constituant le domicile influencera de façon tangible la qualité du vieillissement à domicile par : <ul style="list-style-type: none"> ○ La <i>capacité d'agir</i> face à des enjeux individuels (Colibaba, McCrillis et al. 2020), locaux et globaux (Courtemanche, Bourque et al. 2022); ○ La <i>nécessité d'une relocalisation</i> hors du milieu de vie, en lien avec les requis de maintien du domicile passé un certain âge (Boldy, Grenade et al. 2013); ○ L'<i>attrait de certaines aménités</i> contributives à un vieillissement dans son milieu et disponibles dans des municipalités régionales ou rurales de plus grande taille (Amqui, par exemple) à la faveur de projets d'habitation (RPA ou autres) localisés dans un environnement physique et social à forte valeur identitaire (Caron 2024).
<p>6. Il est pertinent et urgent de s'intéresser au maintien des personnes vieillissantes dans leur milieu, en vue d'améliorer, par des politiques publiques ciblées, pertinentes et financièrement pérennes, leur bien-être et celui des communautés qui les accueillent, le tout à court, moyen et long terme.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le maintien dans son milieu constitue la réponse la mieux adaptée aux préférences et aux désirs de la population âgée (Commissaire à la santé et au bien-être 2024) (Roy, Dubé et al. 2018). • Il s'agit de la voie à privilégier dans le cadre d'une vision élargie (habitation, transport et infrastructures de loisirs, en même temps que lutte à l'âgisme et inclusion numérique) de santé publique favorisant un <i>véritable investissement dans la santé</i> (INSPQ 2023). • Il s'agit d'un passage obligé pour faire obstacle au caractère financièrement intenable du <i>statu quo</i> en matière de soutien à domicile (Clavet 2023) (Achou 2022) (Lacroix 2024). À titre d'illustration : <ul style="list-style-type: none"> ○ Environ 10 % des besoins de soutien à domicile trouvent actuellement réponse dans les programmes publics (Commissaire à la santé et au bien-être 2024), représentant environ 2,5 M\$ en 2024-2025 (Ministère des Finances 2024); ○ Le coût des infrastructures de soins de longue durée que sont les maisons des aînés et les CHSLD ne cesse d'augmenter, avec des investissements prévus de 4,270 G\$ d'ici 2034 (Société québécoise des infrastructures 2024);

Message clé	Principales connaissances colligées à l'appui du message clé
	<ul style="list-style-type: none"> ○ La proche aidance (estimation de 10 G\$ faite par Kempeneers (2017)) comporte un coût humain et social qui accentue la pression sur les politiques publiques associées au vieillissement. En effet, nombre des proches aidants de 45-60 ans délaissent partiellement ou totalement leur travail, privant du coup l'économie québécoise de leur contribution à la création de la richesse collective requise pour soutenir les programmes d'aide au vieillissement, tout en les propulsant hâtivement (par épuisement) du côté des clientèles vieillissantes à soigner. ● Les personnes âgées vivant dans leur milieu apportent des bénéfices diversifiés aux communautés dans lesquelles elles vivent (Canadian Mortgage and Housing Commission 2018) (Caron 2024) (Davern, Winterton et al. 2020) dont : <ul style="list-style-type: none"> ○ Le maintien d'un marché de logements et de services abordables; ○ Une contribution tangible à la vitalité économique des milieux lors de la cession de leur logis à la relève (Caron 2024); ○ La construction de communautés inclusives favorisant une participation sociale de qualité; ○ L'encouragement du commerce local par leurs déplacements de proximité; ○ La consolidation du tissu social de leur milieu par leur engagement communautaire; ○ L'identification de problématiques structurelles méritant l'attention des élus locaux et régionaux par leur posture de baromètre d'une capacité effective des populations locales à obtenir des services (commerciaux, de santé, etc.); ○ L'optimisation des diverses ressources (piscines; bibliothèques; routes; etc.) mises à la disposition des communautés, parce que retraitées ou disposant d'horaires flexibles; ○ L'occupation et la dynamisation du territoire (Simard 2024); ○ La préservation du patrimoine et du cadre bâti (Simard 2024).
<p>7. Un maintien en santé réussi dans son milieu repose obligatoirement sur des actions intersectorielles à portée sociétale (architecture et urbanisme, santé, développement régional, soutien communautaire aux menus travaux, économie et industrie, aménagement du territoire, etc.) et sur l'innovation (simplement, essayer autre chose).</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● C'est toute la société qui doit arrimer son devenir au rythme du vieillissement de sa population : politiques publiques de santé, de famille, de protection sociale et de développement territorial; fonctionnement démocratique et gouvernance territoriale; etc. (Simard, Alberio et al. 2020). ● Pour répondre aux aspirations légitimes des personnes âgées visant le <i>maintien dans le milieu</i> tout en contenant l'augmentation des dépenses publiques en <i>soutien à domicile</i>, il est nécessaire d'opérer, à très court terme, un déplacement massif du soutien financier actuellement consenti aux immobilisations (CHSLD et maisons des aînés) vers des actions à valeur ajoutée (soutien aux services AVD et AVQ, soutien aux proches aidants, etc.), de manière à recadrer l'hébergement institutionnel dans sa juste posture de dernier recours (Commissaire à la santé et au bien-être 2024). ● Dans cette veine, le déploiement et la pérennisation d'actions structurantes du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) en faveur d'un vieillissement réussi à domicile gagnent à s'appuyer sur (CIUSSS de la Capitale-Nationale 2024) : <ul style="list-style-type: none"> ○ Le développement d'une <i>vision commune, claire et contagieuse</i> plaçant véritablement l'usager au centre des préoccupations associées au déploiement de l'offre de services; ○ Une culture organisationnelle locale de collaboration interdisciplinaire trouvant un ancrage solide dans le territoire et dans ses mécanismes existants de concertation intersectorielle avec un vaste ensemble d'acteurs locaux, régionaux et nationaux; ○ Un judicieux réinvestissement des données des portraits sociosanitaires dans la planification du <i>déploiement territorial</i> d'une l'offre de services fondée sur les <i>besoins</i> populationnels; ○ La présence, sur place, d'acteurs signifiants du RSSS portant des messages institutionnels empreints de constance en matière de recherche de solution.

Message clé	Principales connaissances colligées à l'appui du message clé
	<ul style="list-style-type: none"> • En parallèle, à titre de gardiens et d'intendants informels de leur communauté, les personnes âgées peuvent et devraient jouer un rôle formel assumé dans les processus de planification visant des décisions qui les touchent tant sur le plan individuel (ex. : maintien dans son milieu) que communautaire (ex. : aménagement du territoire) (Napier 2021). • Il convient de déployer des stratégies de lutte contre l'âgisme qui favorisent la rétention ou l'attraction de travailleurs expérimentés dans une perspective de bonification de la richesse collective (Conseil du patronat du Québec 2022) et d'une forme de lutte sociétale à l'âgisme (INSPQ 2023). • Il convient également de déployer des politiques publiques favorisant, dès le plus jeune âge, la construction progressive de la résilience, de l'adaptabilité et de l'indépendance d'individus <i>responsables</i> de leur vieillissement en santé (Horgan and Pazzagli 2017) (Pani-Harreman, van Duren et al. 2023). Pour ce faire, il faut intervenir à la fois sur des dimensions : <ul style="list-style-type: none"> ○ Socioterritoriales (santé, éducation, littératie numérique et aménagement du territoire, principalement) (INSPQ 2023); ○ Réglementaires, alliant de légitimes préoccupations de santé publique à de non moins légitimes besoins de croissance des partenaires industriels (alimentation, médicaments et équipements médicaux, par exemple) (Ow Yong and Koe 2021); ○ Entrepreneuriales, par la multiplication de rencontres aussi inusitées que fertiles entre le monde communautaire et celui du génie, le tout aux fins de faire lever des initiatives susceptibles de répondre aux <i>besoins</i> techniques (électroménagers adaptés, par exemple) et technologiques (domotique, robotique et numérique, notamment) des personnes âgées (Chartrand 2024).

RÉFÉRENCES

Achou, B. D., Y.; Godbout, L.; Michaud, P.-C.; Navaux, J. et St-Cerny, J. (2022). "Finances of the Nation, Mitigating the economic impacts of population aging on growth and public revenues - Can the tax mix help?" Canadian Tax Journal **70**(4): 9.

Agence d'urbanisme de l'Agglomération Marseillaise (2020). "L'économie présenteielle, un des moteurs du développement local." Regards. Économie.(Mars 2020): 12.

Ben Charif, A., et al. (2022). "Tools for assessing the scalability of innovations in health: a systematic review." Health research policy and systems **20**(1): 34.

Bergeron, P. (2023). Maisons des aînés : favoriser les comtés caquistes pour réparer une injustice? La Tribune, 10 mai 2023.

Bhadouria, A. S., et al. (2023). "A Systematic Review Paper on: Need of Smart Home Architecture for Old People."

Bigonnesse, C. and H. Chaudhury (2021). "Ageing in place processes in the neighbourhood environment: a proposed conceptual framework from a capability approach." European Journal of Ageing: 1-12.

Bogataj, D., et al. (2020). "Smart silver villages as part of social infrastructure for older adults in rural areas." IFAC-PapersOnLine **53**(2): 16914-16919.

Boldy, D., et al. (2013). "Ageing in place in rural areas of Western Australia: actions, choices and preferences." Journal of Rural and Community Development **8**(1): 117-124.

Boubaker, R., et al. (2021). "Déménager dans une résidence pour aînés au Québec: une stratégie pour faire face à la vulnérabilité." Retraite et société **86**(2): 183-203.

Calvo-Sotomayor, I. and E. Atutxa (2022). "Reviewing the benefits of aging populations: Care activities provided by the older people as a commons." Frontiers in public health **10**: 792287.

Canadian Mortgage and Housing Commission (2018). "Housing a senior population : the economic and social benefits." Retrieved March 31, 2018, from <https://www.cmhc-schl.gc.ca/professionals/industry-innovation-and-leadership/industry-expertise/accessible-adaptable-housing/aging-in-place/economic-social-benefits-of-seniors-your-community>.

Caron, B. (2024). Entrevue avec M. Bruno Caron, Ville d'Amqui - Mars 2024, Valeur ajoutée du maintien à domicile. Mandat de courtage de connaissances sur la valeur ajoutée du maintien à domicile des personnes âgées, Recension d'avis d'expert. M. Bourget. Rimouski, Consortium InterS4: 4.

Chartrand, M. (2024). Entrevue avec Mme Monique Chartrand, Communautaire - Mars 2024, Valeur ajoutée du maintien à domicile. Mandat de courtage de connaissances sur la valeur ajoutée du maintien à domicile des personnes âgées, Recension d'avis d'expert. Rimouski, Consortium InterS4: 6.

CIUSSS de la Capitale-Nationale (2024). Entrevue avec Audrey-Maude Soutière et Dominick Tremblay, CIUSSS de la Capitale-Nationale - Juillet 2024, Approche populationnelle territoriale axée sur la collaboration intersectorielle afin de favoriser le vieillissement à domicile. Mandat de courtage de connaissances sur la valeur ajoutée du maintien à domicile des personnes âgées, Recension de pratique. M. Bourget. Rimouski, Consortium InterS4: 6.

Clavet, N.-J. H., Réjean; Michaud, Pierre-Carl; Navaux, Julien; Raïche, Michel, (2024). Horizon 2040 : des mesures concrètes pour un virage vers le soutien à domicile. C. d. r. J.-P. e. p. économiques, HEC Montréal: 26.

Clavet, N.-J. H., Réjean; Navaux, Julien; Raïche, Michel; sous la direction de Michaud, Pierre-Carl (2023). Horizon 2040 : Projection des impacts du soutien à l'autonomie au Québec. Montréal, HEC Montréal: 33.

Colibaba, A., et al. (2020). "Exploring rural older adult perspectives on the scope, reach and sustainability of age-friendly programs." Journal of Aging Studies **55**: 100898.

Commissaire à la santé et au bien-être (2024). Bien vieillir chez soi - Tome 4 : Une transformation qui s'impose, Faire du maintien de l'autonomie une priorité collective. Québec: 280.

Conseil du patronat du Québec (2022). Projet "Séduction 60-69 ans", Revue de la littérature et sondage d'opinion. Montréal: 36.

Courtemanche, A., et al. (2022). "Développement des communautés et transition sociécologique au Québec." Revue Organisations & territoires **31**(2): 73-84.

Cristea, M., et al. (2020). "The impact of population aging and public health support on EU labor markets." International journal of environmental research and public health **17**(4): 1439.

Davern, M., et al. (2020). "How can the lived environment support healthy ageing? A spatial indicators framework for the assessment of age-friendly communities." International journal of environmental research and public health **17**(20): 7685.

Davezies*, L. (2009). "L'économie locale «résidentielle»." Géographie économie société **11**(1): 47-53.

du Plessis, V. B., Roland; Bollman, Ray D.; Clemenson, Heather (2002). Définition de "rural". D. d. I. a. Statistique Canada. Ottawa.

Emerson, E. J., et al. (2022). "The influence of baby boomers' perceptions of well-being on their plan to age-in-place post-retirement." International Journal of Hospitality Management **107**: 103295.

Engelen, L., et al. (2022). "Design for healthy ageing—the relationship between design, well-being, and quality of life: a review." Building Research & Information **50**(1-2): 19-35.

Filière Silver Économie (2023). Bien vieillir dans les petites villes, Guide à destination des élus: 33.

Finlay, J., et al. (2022). "Cognability: An Ecological Theory of neighborhoods and cognitive aging." Social Science & Medicine **309**: 115220.

Flood, C. M., et al. (2021). Assessing cash-for-care benefits to support aging at home in Canada, IRPP.

Forsyth, A. and J. Molinsky (2021). "What is aging in place? Confusions and contradictions." Housing Policy Debate **31**(2): 181-196.

Forum of Federal / Provincial / Territorial Ministers Responsible for Seniors (2015). Thinking about your future? Plan now to Age in Place: 20.

Götmark, F., et al. (2018). "Aging human populations: good for us, good for the earth." Trends in ecology & evolution **33**(11): 851-862.

Goudreault, N., et al. (2020). "Arrimage entre le RSSS et les municipalités dans le programme MADA : une analyse selon un modèle de la gouvernance collaborative." Enfances, Familles, Générations(36).

Horgan, D. and M. Pazzagli (2017). "Prevention, Early Dialogue and Education in the Personalised Healthcare Era." Biomedicine hub **2**(Suppl. 1): 1-11.

INSPQ (2023). Doter le Québec d'une stratégie nationale pour améliorer la qualité de vie des personnes âgées : vers des milieux de vie inclusifs, sains et sécuritaires: 25.

Institut de la statistique du Québec (2023). Population du Québec selon l'âge et le genre.

Institut de la statistique du Québec (2023). Portrait des personnes âgées au Québec. Québec: 269.

Institut national de la statistique et des études économiques (2021). "Une nouvelle définition du rural... pour mieux rendre compte des réalités des territoires et de leurs transformations." Retrieved 29 avril 2021, 2021, from <https://www.insee.fr/fr/information/5360126>.

Kan, H. Y., et al. (2020). "Measuring the built environment for aging in place: A review of neighborhood audit tools." Journal of Planning Literature **35**(2): 180-194.

Kempeneers, M. B., Alex; Van Pavenange, Isabelle (2017). "La valeur des proches aidants : des économies qui se chiffrent en milliards." La famille et ses institutions. from <https://www.orfq.inrs.ca/le-travail-des-proches-aidants-du-quebec-vaut-de-lor-une-ressource-a-proteger-selon-letude-chiffrer-les-solidarites-familiales/>.

Krauss, M. J., et al. (2023). "Removing home hazards for older adults living in affordable housing: A stepped-wedge cluster-randomized trial." Journal of the American Geriatrics Society.

Lacroix, G. (2024). Entrevue avec M. Guy Lacroix - Mars 2024, Valeur ajoutée du maintien à domicile. Mandat de courtage de connaissances sur la valeur ajoutée du maintien à domicile des personnes âgées, Recension d'avis d'expert. M. Bourget. Rimouski, Consortium InterS4: 7.

Le Centre de ressources du développement territorial (2011). Dossier. Économie résidentielle. Du diagnostic à la stratégie: 42.

Luciano, A., et al. (2020). "Measuring age-friendly housing: A framework." Sustainability **12**(3): 848.

McNeil-Gauthier, A.-L., et al. (2023). "How environments can promote active aging: results from a case study of two municipalities in Quebec, Canada." Canadian Journal of Public Health: 1-15.

Ministère des Affaires municipales, d. R. e. d. I. O. d. t. (2013). Politique nationale de la ruralité 2014-2024. Une approche intersectorielle pour agir ensemble au sein de la MRCI, Gouvernement du Québec: 60.

Ministère des Finances (2024). Budget de dépenses 2024-2025, Crédits et dépenses des portefeuilles 2024-2025: 521.

MSSS (2023). Orientations en soutien à domicile, Actualisation de la Politique de soutien à domicile "Chez soi : Le premier choix". Québec, Gouvernement du Québec: 77.

MSSS (2024). Approche intégrée de proximité pour les personnes âgées, Cadre de référence - Agir précocement ensemble là où ça compte: 66.

MSSS (2024). La fierté de vieillir - Plan d'action gouvernemental 2024-2029, Gouvernement du Québec: 143.

Munero, L., et al. (2013). "Le courtage en connaissances, définition et mise en œuvre : une revue de la littérature." Sante Publique **25**(5): 587-597.

Napier, S. (2021). The Age-friendly Attributes of Warkworth: A Case Study of a Rural Town in New Zealand, Auckland University of Technology.

O'Sullivan, S., et al. (2022). "Agency and ageing in place in rural Ireland."

Organisation mondiale de la santé (2021). Rapport mondial sur l'âgeisme, Résumé d'orientation. D. d. a. é. e. s. N. Unies): 5.

Ow Yong, L. M. and L. W. P. Koe (2021). "War on Diabetes in Singapore: a policy analysis." Health research policy and systems **19**(1): 1-10.

Pani-Harreman, K. E., et al. (2021). "Definitions, key themes and aspects of 'ageing in place': a scoping review." Ageing & Society **41**(9): 2026-2059.

Pani-Harreman, K. E., et al. (2023). "The conceptualisation of vital communities related to ageing in place: a scoping." The place to be **19**(1): 73.

Poulin, L. I., et al. (2020). "Rural gerontological health: Emergent questions for research, policy and practice." Social Science & Medicine **258**: 113065.

Racicot-Lanoué, F., et al. (2020). "Les systèmes d'échange local dans les Municipalités Amies des Aînés : une initiative favorisant le « vieillir chez soi »." Enfances, Familles, Générations(36).

Ramesh, M. and A. S. Bali (2019). "The remarkable healthcare performance in Singapore." Great policy successes: 42-62.

Rengot, N. (2015). "La Silver Économie: un nouveau modèle économique en plein essor." Géoéconomie(4): 43-54.

Reyes Uribe, A. C. (2023). "Advancing the human ecology approach on productive aging." Educational Gerontology **49**(2): 121-130.

Rodrigues-Rouleau, P., et al. (2022). "Des travailleurs âgés privilégiés? Une réflexion éthique sur l'équité intergénérationnelle en emploi." Éthique publique. Revue internationale d'éthique sociétale et gouvernementale **24**(1).

Roy, N., et al. (2018). "Choosing between staying at home or moving: A systematic review of factors influencing housing decisions among frail older adults." PloS one **13**(1): e0189266.

Russell, E., et al. (2021). "Did we expect too much of rural age-friendly initiatives? Studying the sustainability and scope of a rural Canadian age-friendly program." Journal of Rural and Community Development **16**(2).

Simard, M. (2024). Entretien Teams sur la valeur ajoutée d'un vieillissement à domicile. Mandat de courtage de connaissances sur la valeur ajoutée du maintien à domicile des personnes âgées, Avis d'expert. M. Bourget. Rimouski, Consortium InterS4: NP.

Simard, M., et al. (2020). "La contribution du renforcement des capacités et du territoire à l'amélioration de la qualité de vie des aînés: un défi au vieillissement." Enfances, Familles, Générations(36).

Société québécoise des infrastructures (2024). Plan québécois des infrastructures 2024-2034: 115.

Szanton, S. and J. Gajardo (2017). "CAPABLE: FINDINGS, COST SAVINGS, AND SCALING FROM AN AGING-IN-PLACE DEMONSTRATION." Innovation in aging **1**(Suppl 1): 1391-1392.

Teater, B. and J. M. Chonody (2020). "How do older adults define successful aging? A scoping review." The International Journal of Aging and Human Development **91**(4): 599-625.

United Nations (2023). Leaving No One Behind In An Ageing World, World Social Report 2023. Departement of Economic and Social Affairs: 161.

Wittevrongel, K. and E. B. Faubert (2022). "Aging at Home: Cash-for-Care Models Reduce Institutionalization." AGING.

Yang, Y., et al. (2023). "Ageing in Place Classification: Creating a geodemographic classification for the ageing population in England." Applied Spatial Analysis and Policy **16**(2): 583-623.

REPÈRE 1 – STRATÉGIE DE RECHERCHE DES ÉCRITS

La stratégie de recherche privilégiée pour la recension des écrits (écrits scientifiques et gris et publications décrivant des pratiques) est décrite ci-dessous.

Tableau 2 – Stratégie de recherche spécifique au mandat (Bourget 2024)

Type	Bases de données	Termes de recherche					Critères			
		Milieu de vie	AND OR	Clientèle	AND OR	Approche	Inclusions	Exclusions		
Recherche générale	Littérature scientifique	<ul style="list-style-type: none"> Google Scholar Google Ebsco 	(maintien à domicile / <i>ageing in place</i>)	AND	(personnes âgées / <i>older adults, elderly</i>)	AND	(gérontologie environnementale, gérontologie rurale, <i>neighbourhood planning</i>)	<ul style="list-style-type: none"> Publications de la période 2018-2023, sauf exception Publications en français et en anglais Publication décrivant des interventions dans des juridictions comparables Approches issues de divers domaines : santé et services sociaux; aménagement du territoire; fiscalité; etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Publications antérieures à 2018, sauf s'il est manifeste (contenu intemporel ou orientation gouvernementale) qu'aucune publication plus récente n'existe Publications traitant d'approches cliniques 	
	Littérature grise		OR		(liveability)		OR			(populations vulnérables / <i>vulnerable populations</i>)
			OR	(ruralité, territoire / <i>rural setting</i>)	OR	(vieillesse réussie / <i>successful ageing</i>)	OR	(mobilité résidentielle)		
			OR	(age-friendly communities, village model)	OR	(babyboomers)	OR	(équité intergénérationnelle)		
					OR	(parcours de vie / <i>life course</i>)	OR	(fiscalité / economic studies, econometric procedures)		
							OR	(productive ageing, silver economy, generativity)		
							OR	(développement durable / <i>sustainability</i>)		

REPÈRE 2 – RÉSUMÉ DES ÉCRITS COLLIGÉS

La recension des écrits a fait émerger six grandes thématiques :

- Le *profil des personnes* visées par la réflexion sur le maintien dans son milieu;
- Le *concept* du maintien dans son milieu;
- La *réalité du vieillissement en région*;
- Les *enjeux sociétaux* du maintien dans son milieu;
- Les *approches* visant à soutenir le maintien dans le milieu;
- La *valeur ajoutée* du maintien dans le milieu.

Les résumés sont présentés par ordre de pertinence en lien avec les enjeux spécifiques du mandat de courtage de connaissances.

Tableau 3 – Résumé des écrits colligés (Bourget 2024)

Référence Niveau de preuve	Intention de la publication Clientèle cible	Faits saillants des résultats observés		Appréciation [Auteurs] ou [Courtier]
		Principaux constats	Applicabilité	
Connaissances portant sur le profil des personnes visées par la réflexion sur le maintien dans son milieu				
(Institut de la statistique du Québec 2023) Gris	Présentation d'un portrait des personnes âgées au Québec Personnes âgées québécoises de 65 +	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisé en 2023 à la demande du MSSS, ce portrait présente différentes caractéristiques de la cohorte des Québécois de 65 +. • En matière de logement, on apprend que : <ul style="list-style-type: none"> ○ 69 % des personnes âgées vivent en ménage privé dans leur propriété (maison ou appartement); ○ 32 % vivent en ménage privé dans une location. • Sur ce dernier point, il convient de signaler que la publication exclut les personnes vivant en résidences de personnes âgées, qui sont considérées comme des logements collectifs, par opposition à des ménages privés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en lumière de l'ampleur du bassin de personnes âgées vivant à domicile au Québec 	<p>Les données présentées ci-contre amènent à conclure que c'est 1 749 000 personnes ou 91 % des 65 + qui vivent à domicile en ménage privé au Québec [Auteurs].</p> <p>À ce groupe s'ajoute celui des 50-64 ans (un peu plus de 1 230 000 personnes au statut domiciliaire non documenté ici), également considéré dans la présente réflexion. La présente réflexion vise donc d'environ 3 Québécois sur 10 [Bourget].</p>

Référence Niveau de preuve	Intention de la publication Clientèle cible	Faits saillants des résultats observés		Appréciation [Auteurs] ou [Courtier]
		Principaux constats	Applicabilité	
(Emerson, Ford et al. 2022) Étude qualitative	Évaluation de l'impact des dimensions du bien-être recherchées par les babyboomers sur leurs intentions de demeurer dans leur milieu Personnes âgées préretraitées de la cohorte des babyboomers	<ul style="list-style-type: none"> À l'aide de l'outil multidimensionnel et mesurable PERMA¹, on a cherché à comprendre quelles dimensions du bien-être prédominent dans les intentions des babyboomers en matière de maintien dans leur milieu. Étant donné la maîtrise des technologies par cette cohorte de personnes âgées, on a voulu vérifier l'impact de cette affinité sur ses intentions. Dans un premier temps, l'étude révèle que l'apport de futures innovations technologiques (robots pour servir la nourriture à table ou appareils de monitoring des soins à distance, par exemple), à l'encontre des théories cognitives généralement reconnues, ne présente qu'une faible influence sur les intentions des babyboomers face au maintien dans leur milieu. En cohérence avec cette découverte, l'étude révèle que ce sont les dimensions M (<i>meaning</i> ou caractère signifiant du bien-être) et A (<i>accomplishment</i> ou sentiment d'accomplissement du bien-être) de PERMA qui dominent dans les décisions et actions de maintien dans son milieu, ces deux dimensions se manifestant souvent dans la matérialité et la symbolique du <i>home</i>² (l'habité) comme témoin et point culminant du parcours de vie. 	<ul style="list-style-type: none"> Éclairage pertinent sur l'importance d'une compréhension améliorée des spécificités socioéconomiques et socioculturelles des différentes cohortes de personnes âgées 	<p>La démonstration statistique associée au traitement des résultats de ce sondage n'est pas facile à suivre. On finit toutefois par comprendre que l'étude visait à anticiper les désirs et besoins des babyboomers pour les formules d'hébergement de type RPA. En effet, on parle de « <i>intersection of hospitality with retirement [...] for senior living providers</i> » [Bourget].</p> <p>Le grand intérêt de cette publication, c'est qu'elle confirme la pertinence de s'attarder plus précisément à ce qu'on pourrait appeler le <i>marketing du maintien dans son milieu</i>. Le domicile n'est – SURTOUT! – pas qu'un toit pour cette cohorte de personnes âgées généralement plus à l'aise financièrement que la cohorte précédente de personnes âgées [Bourget].</p>
(Teater and Chonody 2020)	Présentation de la conception d'un vieillissement réussi	<ul style="list-style-type: none"> La publication s'amorce sur l'idée que le vieillissement doit être envisagé comme un <i>concept construit socialement</i> dont les composantes s'appuient davantage sur les perceptions et 	<ul style="list-style-type: none"> Éclairage pertinent sur les écueils potentiels d'une 	<p>La publication se conclut sur l'idée que les méandres de l'histoire de vie et les conditions</p>

¹ L'acronyme PERMA rassemble des dimensions suivantes de l'évaluation du bien-être : P pour *Positive emotion*; E pour *Engagement*; R pour *Relationships*; M pour *Meaning*; A pour *Accomplishment*.

² Ce terme tiré de l'anglais ne trouve pas de véritable équivalent dans la langue française. En effet, bien au-delà du lieu de résidence, le *home* renvoie à l'*habité*, qui désigne à la fois les dimensions expérientielle et identitaire de l'habitat.

Référence Niveau de preuve	Intention de la publication Clientèle cible	Faits saillants des résultats observés		Appréciation [Auteurs] ou [Courtier]
		Principaux constats	Applicabilité	
Revue qualitative	par des personnes âgées Personnes âgées	<p>l'expérimentation de l'avancement en âge que sur la chronologie biologique des individus. Ce concept est largement influencé par la culture, les attentes sociétales à l'endroit des personnes âgées et l'expérience de vie des personnes âgées elles-mêmes.</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'appuyant sur les théories et cadres de référence du vieillissement, la publication s'attarde d'abord à une conception <i>scientifique</i> (autonomie, accomplissement, participation sociale, satisfaction familiale, auto-acceptation et acceptation de l'autre) d'un vieillissement réussi. Ces théories ignorent toutefois certaines composantes <i>expérientielles</i> (sécurité financière et spiritualité, par exemple) jugées importantes par les premiers concernés. À l'opposé, la présence de maladie ou d'incapacités, que la science estime généralement préjudiciables à un vieillissement réussi, n'a pas toujours l'influence négative attendue sur les perspectives de vie des personnes âgées. • L'étude révèle la définition expérientielle d'un vieillissement réussi s'appuie majoritairement sur la grande catégorie <i>relations et interactions sociales</i> (disponibilité d'un bon système de soutien familial et social; existence d'un prendre-soin familial et intergénérationnel; possibilité de s'engager et de participer socialement; disponibilité de ressources sociales; perception d'être une personne appréciée et respectée socialement). • Viennent ensuite, par ordre prioritaire, les catégories : <ul style="list-style-type: none"> ○ Attitude positive et optimisme ○ Santé (au sens générique); ○ Sécurité financière; ○ Acceptation et adaptation; ○ Engagement dans sa vie; ○ Spiritualité; ○ Environnement et politiques sociales; ○ Autonomie et indépendance; santé cognitive; ○ Activité physique; ○ Réussite de la mort. 	conception purement âgiste (cumul des années) du vieillissement	<p>socioéconomiques et culturelles d'un individu se révèlent des indicateurs beaucoup plus signifiants que la biologie et l'âge chronologique pour déterminer le potentiel et les perspectives d'une personne à réussir son vieillissement [Auteur]. Ce constat s'applique autant aux principaux intéressés (les personnes vieillissantes) qu'à la société (notamment par ses politiques publiques visant à soutenir un vieillissement en santé) [Bourget].</p> <p>Au-delà des soucis attendus des personnes âgées pour l'évolution de leur santé dans le cadre de leur vieillissement, c'est la capacité de faire face aux changements, petits et grands, du vieillissement qui se révèle la plus structurante dans un vieillissement réussi [Auteurs].</p> <p>Dans un tel contexte, il se révèle pertinent d'envisager le vieillissement comme la conséquence non pas de l'âge chronologique, mais plutôt de l'âge sociosanitaire, qui combine des éléments <i>a priori</i> épars comme l'éducation, la présence (ou non) de maladies chroniques,</p>

Référence Niveau de preuve	Intention de la publication Clientèle cible	Faits saillants des résultats observés		Appréciation [Auteurs] ou [Courtier]
		Principaux constats	Applicabilité	
				le réseau social et la sécurité financière [Bourget].
(Yang, Dolega et al. 2023) Étude qualitative	Caractérisation géodémographique du maintien des personnes âgées dans leur milieu (<i>Ageing in Place Classification</i>) en Angleterre Personnes âgées	<ul style="list-style-type: none"> Le cadre de référence développé dans le cadre de l'étude visait à valider les fondements de l'hypothèse âgiste mise en lumière au cours de la pandémie selon laquelle les personnes âgées forment un groupe homogène de personnes dépendantes et vulnérables (<i>frail</i>). Différents experts et parties prenantes ont eu l'occasion de participer aux travaux et de commenter le modèle développé. Les résultats de l'étude montrent plutôt que le vieillissement est une réalité hautement individuelle (personnalité, résilience, etc.) influencée par l'état de santé, mais surtout par des composantes socioéconomiques. Parmi ces dernières, le type de communauté dans laquelle réside la personne âgée est généralement prédictive de sa capacité à demeurer à domicile dans le temps, les autres composantes montrant de claires interrelations avec le milieu de vie. Cinq grandes familles et 13 sous-groupes de personnes âgées ont ainsi été identifiés. La figure qui suit résume le portrait des grandes familles en fonction des différents indicateurs considérés dans l'étude. 	<ul style="list-style-type: none"> Éclairage pertinent sur la multiplicité et la variété des indicateurs à considérer dans la caractérisation des personnes âgées 	La publication se conclut sur l'idée que la caractérisation sociodémographique des personnes âgées ne peut se limiter à des paramètres tels l'âge moyen et les revenus du ménage. Les réalités démographiques changeantes sont signalées comme principale limite au modèle, ce dernier s'appuyant sur des données de recensement de 2011 pour un modèle susceptible d'influencer les politiques publiques 2015-2019 [Auteurs].

Référence Niveau de preuve	Intention de la publication Clientèle cible	Faits saillants des résultats observés		Appréciation [Auteurs] ou [Courtier]
		Principaux constats	Applicabilité	
				<p>Parmi les développements envisagés, le géoréférencement des données par période apparaît susceptible de dégager des tendances d'intérêt pour soutenir l'élaboration de politiques publiques [Auteurs].</p> <p>Les différentes annexes détaillées du document sont très intéressantes pour mesurer le niveau de détail considéré dans le développement du modèle. Des résumés des résultats par grandes familles (contrairement à la figure ci-contre qui propose un portrait consolidé de TOUTES les familles) de personnes âgées permettent entre autres de mieux saisir les nuances entre sous-groupes et de détecter plus facilement les indicateurs les plus évocateurs par catégorie de personnes âgées [Bourget].</p>
(Bigonnesse and Chaudhury 2021) Étude descriptive	Proposition d'un cadre conceptuel du maintien dans son milieu dans le contexte d'un environnement de voisinage misant sur	<ul style="list-style-type: none"> Reposant sur les théories dominantes de la gérontologie environnementale, le cadre conceptuel exploré propose de nouvelles perspectives sur les liens existant entre le <i>domicile</i> – qui inclut le logement, mais aussi le voisinage physique et social – et la <i>personne vieillissante</i>. La figure qui suit résume le tout et positionne le domaine du soutien à domicile par rapport à l'univers plus vaste du maintien dans son milieu. 	<ul style="list-style-type: none"> Éclairage pertinent sur les dynamiques inhérentes à la réussite du maintien dans son milieu 	En conclusion, la publication insiste sur l'idée que le maintien dans son milieu n'est pas une <i>destination</i> , mais plutôt une <i>route en constante restructuration</i> à la faveur de l'évolution des différentes

Référence Niveau de preuve	Intention de la publication Clientèle cible	Faits saillants des résultats observés		Appréciation [Auteurs] ou [Courtier]
		Principaux constats	Applicabilité	
	les capacités (<i>capability approach</i>) des personnes âgées Personnes âgées	<p>(Pelletier-Smith 2023, traduit et adapté de (Bigonnesse and Chaudhury 2021))</p>		<p>composantes de la santé et de l'environnement de vie de la personne âgée. De fait, loin d'être un absolu, le maintien dans son milieu est clairement préjudiciable dans certaines circonstances liées, pour l'essentiel, à la santé physique, mentale et cognitive de la personne [Auteurs].</p> <p>La publication met également l'accent sur le cinquième principe énoncé ci-contre, à savoir le caractère central d'une action intersectorielle concertée. À ce chapitre, les politiques et programmes gouvernementaux (adaptation de domicile, logement social, transport public, fiscalité, etc.) peuvent avantageusement agir comme l'étincelle d'une action municipale (zonage, aménagements urbains, etc.) complémentaire. Peuvent alors s'arrimer les interventions des acteurs de l'économie sociale (menus travaux, soutien aux proches aidants, repas à domicile, etc.) [Auteurs].</p>
		<ul style="list-style-type: none"> La publication propose la définition qui suit pour le maintien dans son milieu³ : <ul style="list-style-type: none"> Le maintien à domicile est un processus évolutif et dynamique de maintien de l'équilibre requis pour qu'un individu puisse développer et maintenir une intégration et un sentiment d'appartenance à son milieu de vie, l'indépendance, la mobilité et la participation sociale. Ce processus est nourri simultanément par l'autonomie et la résilience de la personne, un chez-soi accessible, fonctionnel, adaptable et abordable, un 		

³ Traduction libre.

Référence Niveau de preuve	Intention de la publication Clientèle cible	Faits saillants des résultats observés		Appréciation [Auteurs] ou [Courtier]
		Principaux constats	Applicabilité	
		<p>environnement de voisinage adapté aux piétons qui accueille des services de proximité (épicerie, institution financière, etc.) ainsi que la disponibilité de lieux et d'occasions propices à la création et au maintien de relations sociales significatives.</p> <ul style="list-style-type: none"> • 5 grands principes encadrent cette définition : <ul style="list-style-type: none"> ○ Le maintien dans son milieu est un phénomène interactionnel et évolutif complexe; ○ Les personnes âgées jouent un rôle central dans la définition des contours de ce concept mouvant; ○ La finalité du maintien dans son milieu réside dans l'atteinte et le maintien du bien-être des personnes âgées; ○ Loin d'être universel, le maintien dans son milieu implique nécessairement une flexibilité conceptuelle prenant acte de la pluralité (culturelle, territoriale, socioéconomique, etc.) du vieillissement; ○ La réussite du maintien dans son milieu repose obligatoirement sur des actions intersectorielles (architecture et urbanisme, santé, développement régional, etc.). 		<p>Enfin, la publication braque les projecteurs sur l'importance de prendre acte des spécificités générationnelles des babyboomers qui seront sous peu la cohorte dominante, en nombre et en exigences sociales de toutes sortes en matière de maintien à domicile [Auteurs].</p>
<p>(Poulin, Skinner et al. 2020) Revue qualitative</p>	<p>Présentation de l'apport de la gérontologie rurale en matière de santé chez les personnes âgées Personnes âgées</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La publication avance que l'appréciation des interrelations multidimensionnelles entre l'hétérogénéité des expériences de santé, la complexité du contexte rural et le continuum de soins visant les personnes âgées constitue une piste porteuse pour l'avancement des connaissances, de la pratique et des politiques publiques visant l'amélioration de la santé des personnes âgées. 	<ul style="list-style-type: none"> • Appui timide et décevant (on se serait attendu à plus de concret d'une discipline comme la gérontologie rurale) aux conclusions d'autres publications considérées 	<p>Sans parfaitement répondre aux questionnements soulevés dans la publication de Finlay, Esposito et al. (2022) (voir section « Connaissances portant sur les approches visant à soutenir le maintien dans son milieu », ci-dessous), la publication laisse à tout le moins entendre que le milieu de vie rural engendre des impacts conflictuels (qualité environnementale du milieu de vie et pauvreté des institutions socioculturelles; hébergement adapté dans un milieu qui éloigne de la famille et des proches; etc.)</p>

Référence Niveau de preuve	Intention de la publication Clientèle cible	Faits saillants des résultats observés		Appréciation [Auteurs] ou [Courtier]
		Principaux constats	Applicabilité	
				sur la santé des personnes âgées [Bourget].
Connaissances portant sur le concept du maintien dans son milieu				
(Forsyth and Molinsky 2021) Gris	Dégager les thèmes sous-jacents à la définition du maintien dans son milieu (<i>ageing in place</i>) Personnes âgées demeurant à domicile	<ul style="list-style-type: none"> • À partir d'une revue de la littérature scientifique et d'écrits gris, la publication recense sept thèmes sous-jacents à la définition du maintien dans son milieu. • Certains des thèmes sont liés à la <i>l'emplacement du logis</i> : <ul style="list-style-type: none"> ○ Ne jamais déménager; ○ Rester sur place aussi longtemps que possible; ○ Demeurer dans le même voisinage. • Deux relèvent du <i>milieu de soins</i> : <ul style="list-style-type: none"> ○ Demeurer ailleurs qu'en CHSLD; ○ Recevoir progressivement des niveaux plus élevés de soins dans son logis sans être obligé de déménager. • D'autres ressortissent à la notion de <i>contrôle de l'environnement</i> : <ul style="list-style-type: none"> ○ Définir un idéal en matière de politique publique; ○ Matérialiser le libre arbitre de la personne. • La publication décrit en détails les mécanismes à l'œuvre (événement déclencheur; influences décisionnelles; sélection du nouvel emplacement; type de relocalisation; effets de la relocalisation) dans le processus décisionnel lié au déménagement. • Le tableau qui suit résume les motivations, les implications possibles pour les politiques publiques et les conséquences indésirables potentielles pour les personnes âgées. 	<ul style="list-style-type: none"> • Repère des plus utiles pour structurer la mise en contexte de la présente réflexion • En cohérence avec nombre d'écrits considérés dans la présente réflexion 	Une meilleure compréhension des mécanismes à l'œuvre apparaît susceptible de produire des résultats supérieurs, tant sur le plan personnel que dans la sphère des politiques publiques. Cela dit, chacun des thèmes cernés présente le potentiel de mener à des dérives extrêmes et non viables. Par exemple, l'idée de ne jamais déménager, bien que séduisante sur le principe, peut être aussi inappropriée que celle d'être admis trop hâtivement en CHSLD, par exemple en raison d'une offre dysfonctionnelle de soutien à domicile. Pour cette raison, la publication invite à embrasser la réalité du maintien dans son milieu dans sa globalité afin d'en

Référence Niveau de preuve	Intention de la publication Clientèle cible	Faits saillants des résultats observés		Appréciation [Auteurs] ou [Courtier]																																												
		Principaux constats	Applicabilité																																													
		<p>Table 1. Definitions in context.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Definitions: Older people should/can</th> <th>Common rationales and/or motivations</th> <th>Examples of policy implications</th> <th>Potential negative/unintended consequences</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="4">Place-related</td> </tr> <tr> <td>1. Never move</td> <td>Apparent simplicity of not moving, familiarity of environment, cost savings from not moving</td> <td>Modify and service existing homes</td> <td>Overhousing of older people, limiting supply; problems modifying housing; difficulties providing services; cost of in-home services at end of life; stuck in place</td> </tr> <tr> <td>2. Stay put as long as possible</td> <td>Simplicity, along with options late in life</td> <td>Provide options for high care at end of life</td> <td>If only the very ill are in purpose-built housing and nursing homes, then there could be concentrations of only the very sick in facilities; different understandings of <i>as long as possible</i> within household/family</td> </tr> <tr> <td>3. Stay in the same vicinity</td> <td>Allows downsizing/rightsizing but maintaining familiarity of area</td> <td>Provide housing options nearby</td> <td>Options may not be available or may be more costly</td> </tr> <tr> <td colspan="4">Services based</td> </tr> <tr> <td>4. Stay out of nursing homes</td> <td>Can be anywhere, including with distant family</td> <td>Flexible care options outside facilities; making nursing homes less repulsive</td> <td>Inefficiency, lower quality care, household strain</td> </tr> <tr> <td>5. Not move between aged care facilities</td> <td>Not moving within care facility</td> <td>Flexible care options in facilities</td> <td>Regulatory barriers, staff training</td> </tr> <tr> <td colspan="4">Control</td> </tr> <tr> <td>6. Have choices</td> <td>Self-determination</td> <td>Individual housing options</td> <td>Moving may be a better option</td> </tr> <tr> <td>7. Live out a multifaceted policy ideal</td> <td>User choice, government cost savings</td> <td>Provide housing options including upgrading; age-friendly communities</td> <td>Moving may be a better option for fit</td> </tr> </tbody> </table>		Definitions: Older people should/can	Common rationales and/or motivations	Examples of policy implications	Potential negative/unintended consequences	Place-related				1. Never move	Apparent simplicity of not moving, familiarity of environment, cost savings from not moving	Modify and service existing homes	Overhousing of older people, limiting supply; problems modifying housing; difficulties providing services; cost of in-home services at end of life; stuck in place	2. Stay put as long as possible	Simplicity, along with options late in life	Provide options for high care at end of life	If only the very ill are in purpose-built housing and nursing homes, then there could be concentrations of only the very sick in facilities; different understandings of <i>as long as possible</i> within household/family	3. Stay in the same vicinity	Allows downsizing/rightsizing but maintaining familiarity of area	Provide housing options nearby	Options may not be available or may be more costly	Services based				4. Stay out of nursing homes	Can be anywhere, including with distant family	Flexible care options outside facilities; making nursing homes less repulsive	Inefficiency, lower quality care, household strain	5. Not move between aged care facilities	Not moving within care facility	Flexible care options in facilities	Regulatory barriers, staff training	Control				6. Have choices	Self-determination	Individual housing options	Moving may be a better option	7. Live out a multifaceted policy ideal	User choice, government cost savings	Provide housing options including upgrading; age-friendly communities	Moving may be a better option for fit	<p>optimiser les retombées et de favoriser les innovations bâties, sociales et économiques qui s’abreuve aux zones grises intersectant les thèmes exposés ci-contre, avec toujours en tête le bénéfice des personnes âgées [Bourget].</p>
Definitions: Older people should/can	Common rationales and/or motivations	Examples of policy implications	Potential negative/unintended consequences																																													
Place-related																																																
1. Never move	Apparent simplicity of not moving, familiarity of environment, cost savings from not moving	Modify and service existing homes	Overhousing of older people, limiting supply; problems modifying housing; difficulties providing services; cost of in-home services at end of life; stuck in place																																													
2. Stay put as long as possible	Simplicity, along with options late in life	Provide options for high care at end of life	If only the very ill are in purpose-built housing and nursing homes, then there could be concentrations of only the very sick in facilities; different understandings of <i>as long as possible</i> within household/family																																													
3. Stay in the same vicinity	Allows downsizing/rightsizing but maintaining familiarity of area	Provide housing options nearby	Options may not be available or may be more costly																																													
Services based																																																
4. Stay out of nursing homes	Can be anywhere, including with distant family	Flexible care options outside facilities; making nursing homes less repulsive	Inefficiency, lower quality care, household strain																																													
5. Not move between aged care facilities	Not moving within care facility	Flexible care options in facilities	Regulatory barriers, staff training																																													
Control																																																
6. Have choices	Self-determination	Individual housing options	Moving may be a better option																																													
7. Live out a multifaceted policy ideal	User choice, government cost savings	Provide housing options including upgrading; age-friendly communities	Moving may be a better option for fit																																													
(Pani-Harreman, Bours et al. 2021) Revue qualitative	Survol de la portée et de la nature des définitions existantes du concept de maintien dans son milieu (<i>ageing in place</i>) Personnes âgées	<ul style="list-style-type: none"> Les principales thématiques associées au concept de maintien dans son milieu sont : <ul style="list-style-type: none"> Le milieu de vie, qui inclut à la fois <i>l’ancrage physique</i> de la résidence, de son environnement immédiat et du voisinage, ainsi que <i>l’ancrage expérientiel</i> porteur d’identité et de mémoire de vie de la personne; Les réseaux sociaux (incluant la famille, les proches et les connaissances de la communauté) liés à cet ancrage physique et expérientiel dans le milieu; 		<ul style="list-style-type: none"> Réflexion d’intérêt dans la perspective d’un balisage objectif du concept de maintien dans son milieu 	<p>Au-delà des thématiques décrites ci-contre, la publication s’intéresse à trois définitions du maintien dans son milieu repérées dans les écrits scientifiques et gris [Auteurs] :</p> <ul style="list-style-type: none"> La définition du <i>Center for Disease Control and</i> 																																											

Référence Niveau de preuve	Intention de la publication Clientèle cible	Faits saillants des résultats observés		Appréciation [Auteurs] ou [Courtier]
		Principaux constats	Applicabilité	
		<ul style="list-style-type: none"> ○ Le soutien formel (soutien à domicile, par exemple) et informel (réseau social tel que décrit ci-dessus), que ce soit pour les repas, l'entretien ménager ou les courses; ○ Les technologies favorisant l'accès à la mobilité (transport, chaussures orthopédiques, etc.), à l'information (télévision, radio, Web, etc.) et aux communications (téléphone, système d'alarme, etc.), le tout contribuant à consolider une forme d'indépendance et de sécurité à domicile; ○ Les caractéristiques individuelles des personnes comme la résilience, l'adaptabilité et l'indépendance, de même que certaines composantes favorables au maintien dans son milieu comme la santé physique, mentale et cognitive, le degré d'aisance financière, la qualité de l'entourage (incluant des animaux domestiques), l'accès au transport et la sécurité (ergonomique et sociale) du milieu de vie. <ul style="list-style-type: none"> ● La nature et la portée des interrelations entre ces différentes composantes dépendent notamment de l'ancrage géographique, culturel et socioéconomique du milieu de vie ainsi que de l'œuvre du temps (portée et nature du vieillissement) sur la personne. 		<p><i>Prevention</i> (CDC)⁴ s'appuie sur la capacité – ou non – d'une personne de demeurer dans son milieu de vie de façon sécuritaire, indépendante et confortable, sans égard à son âge, son revenu ou ses capacités physiques, mentales ou cognitives;</p> <ul style="list-style-type: none"> ● La définition de Horner et Boldy (2008)⁵ nuance la notion de capacité décrite ci-dessus comme pouvant être appuyée d'un soutien formel ou informel le plus longtemps possible, en lien avec le besoin de la personne; ● La définition de Grimmer et al. (2015)⁶ s'articule autour de la possibilité, pour la personne, de demeurer le plus longtemps possible dans son milieu de vie sans être obligée d'emménager dans un établissement de soins de longue durée.

⁴ Centers for Disease Control and Prevention (CDC) (2019) Healthy Places Terminology. Available at <https://www.cdc.gov/healthyplaces/terminology.htm>.

⁵ Horner B and Boldy DP (2008) The benefit and burden of 'ageing-in-place' in an aged care community. Australian Health Review: A Publication of the Australian Hospital Association 32, 356-365.


⁶ Grimmer K, Kay D, Foot J and Pastakia K (2015) Consumer views about aging-in-place. Clinical Interventions in Aging 10, 1803.

Référence Niveau de preuve	Intention de la publication Clientèle cible	Faits saillants des résultats observés		Appréciation [Auteurs] ou [Courtier]
		Principaux constats	Applicabilité	
(Roy, Dubé et al. 2018) Revue systématique	Recension des facteurs et des valeurs influençant les décisions visant le choix du milieu de vie chez les personnes âgées en perte d'autonomie Personnes âgées	<ul style="list-style-type: none"> • La publication présente d'abord un cadre de référence expérientiel du <i>home</i> qui s'appuie sur les principales composantes suivantes⁷ : <ul style="list-style-type: none"> ○ Dimensions psychologiques : miroir de soi; milieu de personnalisation; contrôle personnel; sécurité physique et psychologique; confort physique et psychologique; ○ Dimensions sociales : vecteur de socialisation; privauté et refuge; indicateur de statut social; composition sociale désirable; accès aux ressources humaines; ○ Dimensions économiques : propriété; investissement financier; économies et patrimoine financier; logement abordable; ○ Dimensions matérielles : réseau de lieux urbains; territoire urbain; services de proximité (commerces de proximité, espaces verts publics, installations de services de santé, etc.); nature et verdure; type d'habitat; environnement immédiat du logement; accès universel et sécuritaire; effets personnels; ○ Dimensions temporelles : environnement familial; attachement et souvenirs; ○ Dimensions espace-temps : ancrage; cœur de la vie quotidienne; territoire de mobilité; identité territoriale; proximité et accessibilité. • La revue systématique a permis de valider l'à-propos de ce cadre de référence, en identifiant et en cernant la récurrence des facteurs et valeurs les plus significatifs dans les décisions visant le choix du milieu de vie des personnes âgées. Le schéma qui suit résume l'importance relative de ces facteurs et valeurs par composantes (portion de la tarte) et par effet rapporté (occurrence en pourcentage). Plus l'effet rapporté se trouve près du centre, plus sa portée est grande dans la décision de la personne âgée de déménager en réponse à un contexte défavorable de son habitat. 	<ul style="list-style-type: none"> • Potentiel de réinvestissement des facteurs et valeurs identifiés dans une grille d'évaluation visant les décisions et orientations favorisant le maintien des personnes âgées dans leur milieu 	La publication se conclut sur l'idée que les décisions visant le choix du milieu de vie chez les personnes âgées en perte d'autonomie sont beaucoup plus complexes et multidimensionnelles qu'elles ne sont souvent perçues. Comme le soulignent les auteurs, l'expérience canadienne des décisions visant le choix du milieu de vie chez les personnes âgées en perte d'autonomie s'articule, dans les faits, autour de la notion de <i>milieu de soins</i> . Le soutien à la décision s'appuie ainsi, pour l'essentiel, sur des considérations associées à la personne physique – incluant sa santé physique, mentale et cognitive – généralement évaluées par des professionnels de la santé. Or, pour les personnes âgées, le <i>maintien dans son milieu</i> dépasse largement les limites de leur personne physique pour basculer du côté de leur personne psychique et sociale, laquelle est influencée de façon importante

⁷ Ce cadre de référence provient de la source suivante : Després C, Lord S. The meaning of home for elderly suburbanites. In: Rowles G.D., Chaudhury H., editors. Home and identity in late life: International perspectives on place. New York: Springer; 2005.p. 317±37.

Référence Niveau de preuve	Intention de la publication Clientèle cible	Faits saillants des résultats observés		Appréciation [Auteurs] ou [Courtier]
		Principaux constats	Applicabilité	
				<p>précédent, il est intéressant de noter l'importance relative que prennent les caractéristiques socioéconomiques et l'état de santé dans la sphère décisionnelle des personnes âgées eu égard à leur lieu de résidence. De fait, les préoccupations exprimées par les personnes âgées accordent, dans l'ordre, une importance plus grande [Bourget] :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aux attributs de l'environnement bâti et naturel du <i>home</i>; • À la dimension espace-temps qui caractérise ce dernier; • Aux dimensions expérientielles et identitaires du milieu de vie; • Aux attributs sociaux de ce dernier; • Aux aspects économiques du logement.
<p>(Boubaker, Negron-Poblete et al. 2021) Revue qualitative</p>	<p>Illustrer la manière dont l'environnement physique contribue à la construction de la vulnérabilité chez les personnes âgées et décrire l'influence d'une telle vulnérabilité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La publication cerne d'abord le concept de <i>vulnérabilité environnementale</i>, qui amène les personnes âgées à développer des stratégies d'adaptation de types <i>défense</i> ou <i>faire face</i> lors du constat d'une perte de contrôle, progressive ou soudaine, sur leur environnement. • Ce type de vulnérabilité se développe par la combinaison de la vulnérabilité individuelle (caractéristiques biologiques, comportementales et affectives), de la vulnérabilité économique (risque d'avènement de la pauvreté) et de la vulnérabilité sociale (risque de se retrouver seul sans liens sociaux significatifs). 	<ul style="list-style-type: none"> • Éclairage pertinent sur les mécanismes biopsychosociaux à l'œuvre dans le cheminement individuel menant à une décision de relocalisation chez la personne âgée 	<p>La publication se conclut sur l'idée qu'outre la dimension spatiale de la vulnérabilité environnementale, la dimension temporelle mérite également attention. Le passage du temps influence notamment l'évolution du cadre bâti dans lequel s'insère le domicile, ainsi que certains choix résidentiels qui, pertinents</p>

Référence Niveau de preuve	Intention de la publication Clientèle cible	Faits saillants des résultats observés		Appréciation [Auteurs] ou [Courtier]
		Principaux constats	Applicabilité	
	sur la mobilité résidentielle de ces dernières Personnes âgées	<ul style="list-style-type: none"> • C'est le niveau de résilience de la personne qui définira le degré d'<i>adaptation préventive</i> (réduction des risques de maladie par l'adoption de saines habitudes de vie, par exemple) et d'<i>adaptation corrective</i> (aménagement d'une rampe d'accès à son domicile pour pallier la difficulté à utiliser des marches, par exemple). • Lorsque les stratégies de <i>faire face</i> amènent la personne à considérer le déménagement pour contrer les effets de la vulnérabilité environnementale, la mobilité peut se présenter comme une solution d'<i>ajustement</i> (lieux favorisant un meilleur contrôle de l'environnement par la personne) ou de <i>confort</i> (rapprochement des proches). • Les RPA permettent « souvent aux aînés de faire face au sentiment d'isolement et de solitude en favorisant le partage de l'expérience du vieillissement avec d'autres personnes », leur adaptabilité (conception d'espaces intérieurs et extérieurs à accès universel) et leur localisation (accès facile au transport en commun, notamment) étant susceptibles de soutenir adéquatement (notamment sur le plan social) le processus d'adaptation découlant du <i>faire face</i>. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en lumière de l'importance du rôle de l'aménagement du territoire (tissu socioéconomique des communautés et transport public, notamment) dans la capacité de rétention des personnes âgées à domicile ou, à tout le moins, sur leur territoire 	<p>à 60 ans, posent des défis importants 20 ans plus tard, comme le fait de se déplacer en automobile depuis un milieu de vie suburbain ou rural [Auteurs].</p> <p>Cette publication suggère la pertinence d'envisager l'accompagnement des personnes âgées dans leurs stratégies de défense et de faire face dans le cadre de la prise en charge de leurs vulnérabilités environnementales. En effet, à la lecture de cette publication, il est permis de croire que la décision d'une relocalisation en RPA peut être prise trop ou pas assez rapidement pour soutenir le vieillissement en santé des personnes âgées [Bourget].</p>
(Pani-Harreman, van Duren et al. 2023) Gris	Présentation du concept des communautés primordiales (<i>vital communities</i>) comme milieux propices à un vieillissement en santé dans son milieu Personnes âgées	<ul style="list-style-type: none"> • Cette revue qualitative est une thèse de doctorat qui propose de guider l'activation des communautés en vue de faciliter le maintien dans son milieu (<i>ageing in place</i>). • L'échelle spatiale d'une communauté primordiale est le <i>voisinage</i>. Il est donc permis de comprendre que le concept prend surtout racine dans l'urbanité. • Les principales composantes d'une communauté primordiale sont résumées dans la figure qui suit. 	<ul style="list-style-type: none"> • Transférabilité limitée par la nature et la portée positionnement sociétal actuel du Québec en matière de vieillissement • Éclairage pertinent offert par cette réflexion pour les milieux où se déploient des <i>Living Labs</i> 	<p>Cette publication d'une experte en maintien dans son milieu (<i>ageing in place</i>) est extrêmement bien structurée et bien documentée [Bourget]!</p> <p>Elle comprend notamment les résultats d'un sondage Delphi mené auprès d'experts attestant du potentiel du concept de communauté primordiale comme clé du maintien dans son milieu, notamment sur les plans du périmètre physique (<i>place</i>), du</p>

Référence Niveau de preuve	Intention de la publication Clientèle cible	Faits saillants des résultats observés		Appréciation [Auteurs] ou [Courtier]
		Principaux constats	Applicabilité	
		<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 5px;"> <ul style="list-style-type: none"> • Creating beneficial partnerships • Reinforcing their members' sense of belonging and quality of life • Improving well-being of their members </div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 5px;"> <ul style="list-style-type: none"> • Creative strategies, creativity and innovation • Partnership • Community and service exchange • Active participation • Community capacity, community skills • Stable leadership and funding • Perturbation and external change. </div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p>Individual level: Attachment to place, engagement, involvement and empowerment.</p> <p>Collective level: Community cohesion, resilience and diversity</p> <p>Entity level: Collective or shared vision Community openness and trust</p> </div>  <ul style="list-style-type: none"> • La figure qui suit schématise une méthode visant à créer et à pérenniser des communautés primordiales dans la perspective du maintien des personnes âgées dans leur milieu. La démarche s'apparente à une planification stratégique (portrait de la situation actuelle, planification, mise en œuvre d'un plan d'action, évaluation et pérennisation). Par définition, une telle démarche est multidisciplinaire. • Enfin, la publication compare les principaux attributs des communautés primordiales avec ceux d'autres formules visant le maintien dans son milieu : <ul style="list-style-type: none"> ○ Les milieux de vie sécuritaires (<i>senior-friendly communities</i>), destinés aux personnes souffrant de démence ou de dépression et à leurs proches aidants, dont l'échelle spatiale est le <i>voisinage</i>; 		<p>soutien mutuel et des réseaux sociaux (humains) [Auteurs].</p> <p>Bien qu'elles détiennent une certaine parenté avec les municipalités amies des aînés (<i>age-friendly communities</i>) dont la finalité réside sommairement dans <i>l'atteinte d'un bien-être</i> chez les personnes âgées à l'intérieur de leur communauté, les communautés primordiales se distinguent par <i>leur capacité à collectivement résoudre leurs problèmes</i>, incluant des problèmes sociaux et d'accès aux services de santé et de services sociaux, le tout en recourant à divers réseaux communautaires formels (secteurs privé, public et communautaire) et informels (proches et pairs). Au-delà de leur fondement identitaire ancré à la fois dans le territoire (géographique, social, économique, culturel), la valeur ajoutée des communautés primordiales réside ainsi dans la création d'une cohésion communautaire comme levier de transformation des politiques publiques visant le maintien dans son milieu [Auteurs].</p> <p>La création d'une telle cohésion ne peut générer de succès et de</p>

Référence Niveau de preuve	Intention de la publication Clientèle cible	Faits saillants des résultats observés		Appréciation [Auteurs] ou [Courtier]
		Principaux constats	Applicabilité	
		<ul style="list-style-type: none"> Les formules de cohabitation pour personnes âgées (RPA et autres), dont l'échelle spatiale est le <i>bâtiment</i>; Les formules de cohabitation intergénérationnelle dont l'échelle spatiale est également le bâtiment. 		<p>perennité que si le paradigme sociétal ambiant bascule de l'État providence à celui d'une société participative où chaque individu reconnaît et accepte sa responsabilité primordiale (ou sa pleine et véritable citoyenneté) à la création des conditions de SON vieillissement. C'est la seule façon viable de donner corps à la vision d'une approche centrée sur la personne [Auteurs].</p> <p>Considérant le foisonnement de <i>Living Labs</i> sur le territoire québécois, une mise à l'échelle du concept et son évaluation apparaissent de nature à soutenir l'identification des clés de bascule nécessaires au changement de paradigme auquel la publication réfère [Bourget].</p>

Référence Niveau de preuve	Intention de la publication Clientèle cible	Faits saillants des résultats observés		Appréciation [Auteurs] ou [Courtier]
		Principaux constats	Applicabilité	
Connaissances portant sur la réalité du vieillissement en région				
(Institut national de la statistique et des études économiques 2021) ET (Ministère des Affaires municipales 2013) ET (du Plessis 2002)	Exploration des composantes de la typologie territoriale considérée dans le cadre des réflexions contenues à la présente publication Population en général	<ul style="list-style-type: none"> En France, une actualisation récente (2021) de la définition de la ruralité ramène la caractérisation à l'échelle de la <i>densité d'occupation du territoire</i> au km² des communes⁸, sans égard à leur localisation géographique par rapport aux agglomérations urbaines. « C'est l'importance [relative] de ces zones agglomérées au sein des communes qui va permettre de les caractériser ». Au Québec, les référents de proximité aux agglomérations urbaines (régions éloignées; régions centrales; MRC comptant une agglomération de recensement; MRC mixtes incluses dans une région métropolitaine de recensement) arrêtés dans le cadre de l'édition 2014-2024 de la <i>Politique nationale de la ruralité</i> semblent demeurer d'actualité. Pour sa part, le gouvernement du Canada désigne sous l'appellation de « régions rurales et petites villes » les communautés « situées en dehors de la zone de navettage des grands centres urbains (c'est-à-dire en dehors de la zone de navettage des agglomérations comptant 10 000 habitants ou plus). » 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en relief de la variété des lectures possibles de la réalité rurale 	À la lumière de ces différentes définitions de la ruralité, il est permis de se questionner sur l'à-propos de retenir plutôt le terme <i>région</i> comme unité territoriale d'analyse du maintien dans son milieu dans le cadre du présent mandat. En effet, malgré un certain flou ontologique (Montréal est aussi une région...), la notion de région apparaît davantage en phase avec la réalité des vastes étendues territoriales typique des établissements membres d'InterS4 (2024) où dialoguent socialement et économiquement de petits hameaux urbanisés et un chapelet de communautés agroforestières ou côtières de faible densité [Bourget].
(Simard, Alberio et al. 2020) ET	Identification des principaux enjeux et défis associés au vieillissement démographique en regard de	<ul style="list-style-type: none"> Le texte de Simard, Alberio et al. (2020) – qui s'inscrit en préambule à un numéro spécial de la revue <i>Famille, vieillissement, territoire et innovation sociale</i> – attire d'abord l'attention sur les enjeux financiers du vieillissement en soulignant que, malgré de nettes améliorations, la situation de nombreuses personnes âgées demeure précaire. Cela dit, « [d]ans bien des cas, la famille permet de suppléer à [l']instabilité de 	<ul style="list-style-type: none"> Éclairage pertinent sur les problématiques du vieillissement en santé en milieu rural 	Le <i>microterritoire</i> serait l'échelle de déploiement la plus appropriée à des initiatives SEL, parce que ces dernières reposent sur des besoins très nichés pour de petits bassins d'utilisateurs

⁸ En France, la *commune* est la plus petite unité territoriale dont la gestion et l'imputabilité relèvent d'un conseil municipal élu. Sur le plan territorial, l'unité québécoise se rapprochant le plus – bien que de façon imparfaite – du concept de la commune serait la municipalité régionale de comté (MRC) introduite en 1979 avec l'adoption de la première édition de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Référence Niveau de preuve	Intention de la publication Clientèle cible	Faits saillants des résultats observés		Appréciation [Auteurs] ou [Courtier]
		Principaux constats	Applicabilité	
(Racicot-Lanoué, Goudreault et al. 2020) ET (Goudreault, Garon et al. 2020) Revue qualitative	l'amélioration de l'inclusion sociale et de la qualité de vie des personnes âgées Personnes âgées	celles-ci], particulièrement en milieu rural où elle continue d'exercer un rôle d'avant-plan dans la vie des aînés[,] témoignant de la solidarité, du capital social territorial et, plus largement, du renforcement des capacités des ruraux. » <ul style="list-style-type: none"> La publication s'intéresse ensuite à l'initiative MADA pour ses visées de préservation et de dynamisation de la vie des communautés locales dans une perspective de maintien dans son milieu. On souhaite plus particulièrement mesurer l'apport potentiel de telles initiatives pour freiner « les migrations du rural vers l'urbain [qui accélèrent] le vieillissement, tant par le haut que par le bas⁹ ». Ces mouvements contribuent en effet à réduire l'accessibilité aux services de proximité (dont ceux en santé et services sociaux), générant à la fois une dévitalisation des milieux ruraux et une complexification des défis logistiques et organisationnels des milieux urbains qui accueillent les aînés migrant depuis les régions. En réponse à ces enjeux, des initiatives de développement local progressif et de gouvernance collaborative sont explorées : <ul style="list-style-type: none"> Un des articles du numéro s'intéresse aux systèmes d'échange local (SEL) (Racicot-Lanoué, Goudreault et al. 2020) qui rassemblent différents types de monnaies parallèles (cartes fidélité, troc, monnaie communautaire) ainsi que des activités d'échanges de bien, de services et de savoirs (banques de temps et accorderies) et qui auraient entre autres pour effet de « mobiliser les couches populationnelles les plus défavorisées ou vulnérables »; Un autre propose l'adoption du modèle de la gouvernance collaborative (Goudreault, Garon et al. 2020) pour relever les défis (leadership, mécanismes fonctionnels du partenariat, roulement des ressources participantes, principalement) inhérents à la construction et à la pérennisation de partenariats 	<ul style="list-style-type: none"> Transférabilité limitée des pistes de réflexion dans l'état actuel des connaissances 	regroupés en masses critiques suffisantes pour alimenter le marché de monnaie communautaire [Auteurs]. Il est toutefois permis de se questionner sur l'efficacité potentielle du microterritoire en milieu rural, les notions de <i>proximité</i> et de <i>masse critique</i> que celui-ci suppose apparaissant bien différentes de celles (plutôt urbaines) évoquées dans la réflexion [Bourget]. Pour ce qui est des réflexions liées aux approches de gouvernance collaborative et de développement local progressif, la présentation demeure à un niveau largement hypothétique. D'une part, on n'identifie pas les types de milieux (urbain ou rural) où des initiatives prometteuses ont pu être implantées et, d'autre part, le conditionnel caractérise l'essentiel du propos [Bourget]. Il convient de signaler que ces deux perspectives sont de proches parentes de celle des

⁹ Sur cette question, la publication apporte la précision qui suit : « On entend, par vieillissement par le haut, l'accroissement de la proportion de personnes âgées de 65 ans ou plus parmi la population totale pour un intervalle de temps donné alors que le vieillissement par le bas renvoie à la diminution de la proportion de jeunes, ces derniers correspondant généralement à la cohorte des 0 à 14 ans, parmi la population totale pour un intervalle de temps donné. »

Référence Niveau de preuve	Intention de la publication Clientèle cible	Faits saillants des résultats observés		Appréciation [Auteurs] ou [Courtier]
		Principaux constats	Applicabilité	
		intersectoriels entre les initiatives MADA, portées par le monde municipal, et l'offre de services du RSSS.		<i>communautés primordiales</i> (Pani-Harreman, van Duren et al. 2023) décrites précédemment [Bourget].
(O'Sullivan, Buckley et al. 2022) Gris	Exploration des expériences et préférences des personnes âgées au sujet du maintien dans son milieu dans l'Irlande rurale Personnes âgées	<ul style="list-style-type: none"> • L'étude visait spécifiquement à faire entendre la voix des personnes âgées sur la question du maintien dans son milieu en milieu rural. • Elle a mis en relief la grande diversité des expériences (et préférences) de l'habité et de l'habitat chez les personnes âgées. • La pandémie a eu des effets tangibles et opposés chez les personnes âgées en cette matière. Pour certains, l'attachement au domicile s'est accentué. Pour d'autres, notamment les locataires à statut plus précaire, le domicile est devenu un fardeau. • Parmi les enjeux locaux les plus significatifs soulevés par les personnes âgées figurent la pauvre couverture en transport public, l'accès inégal à Internet (pour briser l'isolement et pour faire des achats), la nécessité de déployer des stratégies de lutte à la marginalisation des personnes âgées et le peu d'options disponibles dans leur milieu dans la perspective d'une relocalisation davantage adaptée à leurs désirs (ex. : socialisation) et besoins (ex. : santé), notamment dans le contexte où il devient de plus en plus difficile pour les personnes âgées de compter sur l'aide de proches (famille, notamment) dans ces milieux. • Les participants s'opposent massivement à l'option d'un logement de type CHSLD, souhaitant que l'État développe plutôt des services favorisant le maintien dans son milieu. 	<ul style="list-style-type: none"> • Confirmation des conclusions de nombre d'autres publications considérées ici 	<p>La publication se conclut sur quatre grandes recommandations inspirées des données colligées auprès des personnes âgées et destinées tant au gouvernement qu'aux communautés qu'aux organisations communautaires [Auteurs] :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Explorer les avenues (financières et techniques) les plus propices pour favoriser le maintien dans son milieu dans la communauté rurale choisie; • Développer un éventail d'options d'habitats (logement social collectif, logis de différentes tailles, formes de RPA) dans les communautés rurales; • Soutenir le maintien d'infrastructures publiques requises pour un maintien dans son milieu optimal (socialisation, Internet, soins de proximité, etc.) pour tous; • S'ouvrir à la voix des personnes âgées (participation sociale, pluralité du vieillissement, etc.) dans le

Référence Niveau de preuve	Intention de la publication Clientèle cible	Faits saillants des résultats observés		Appréciation [Auteurs] ou [Courtier]																																											
		Principaux constats	Applicabilité																																												
				discours public en vue de combattre l'âgisme.																																											
(Boldy, Grenade et al. 2013) Étude qualitative	Exploration des motivations et des actions de maintien dans leur milieu de personnes âgées (50+) vivant dans une région rurale de l'Australie Personnes âgées	<ul style="list-style-type: none"> Les deux premiers tableaux qui suivent résumant la répartition des motivations des personnes âgées pour une relocalisation <i>depuis</i> et <i>vers</i> une région rurale. Le troisième tableau présente pour sa part les motivations des personnes âgées résidant en milieu rural pour demeurer sur place. Enfin, l'étude signale que les personnes âgées résidant en milieu rural qui n'avaient pas eu l'occasion ou choisi (généralement les 50-54 ans et les 75+) d'apporter des modifications ou améliorations à leur domicile présentaient un potentiel de relocalisation 1,4 fois plus grand que ceux qui avaient procédé avec de tels travaux. <p>Table 3. <i>Main reasons for moving from 'other rural' locations*</i></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Reason**</th> <th colspan="3">Very Important (%)</th> </tr> <tr> <th>50-64</th> <th>65+</th> <th>Average</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Where wanted to live rest of life</td> <td>43.2</td> <td>25.0</td> <td>36.0</td> </tr> <tr> <td>Retirement</td> <td>21.6</td> <td>27.6</td> <td>24.0</td> </tr> <tr> <td>Closer to family/friends</td> <td>18.0</td> <td>22.1</td> <td>19.0</td> </tr> <tr> <td>Wanted lifestyle change</td> <td>22.1</td> <td>11.9</td> <td>18.1</td> </tr> <tr> <td>Employment related</td> <td>23.9</td> <td>7.1</td> <td>17.3</td> </tr> <tr> <td>Cost/financial reasons</td> <td>14.7</td> <td>14.4</td> <td>14.0</td> </tr> <tr> <td>Closer to services</td> <td>14.5</td> <td>14.4</td> <td>14.5</td> </tr> <tr> <td>Wanted more free time</td> <td>16.8</td> <td>7.1</td> <td>13.0</td> </tr> <tr> <td>Upkeep/maintenance difficulties</td> <td>6.8</td> <td>18.9</td> <td>11.0</td> </tr> </tbody> </table> <p>*includes those moving to another 'other rural' location ** Ranked by average 'Very important (VI) %'; includes reasons with at least an average VI value</p>	Reason**	Very Important (%)			50-64	65+	Average	Where wanted to live rest of life	43.2	25.0	36.0	Retirement	21.6	27.6	24.0	Closer to family/friends	18.0	22.1	19.0	Wanted lifestyle change	22.1	11.9	18.1	Employment related	23.9	7.1	17.3	Cost/financial reasons	14.7	14.4	14.0	Closer to services	14.5	14.4	14.5	Wanted more free time	16.8	7.1	13.0	Upkeep/maintenance difficulties	6.8	18.9	11.0	<ul style="list-style-type: none"> Éclairage pertinent sur le positionnement des personnes âgées eu égard au vieillissement en milieu rural 	<p>Malgré son ancienneté, et le fait qu'elle ne prend probablement pas en compte les vues de la cohorte des babyboomers, qui s'installe actuellement dans la retraite et le vieil âge, cette publication demeure de grand intérêt dans la présente réflexion. Il est en effet vraisemblable que les conclusions de l'étude gardent toute leur pertinence, même 10 ans plus tard [Bourget].</p> <p>La publication se conclut sur l'idée bien documentée que les enjeux de la vie rurale chez les populations vieillissantes résident du côté d'une offre de santé et de services sociaux et de services de proximité (incluant le transport public) mal adaptés à ces réalités socioterritoriales [Auteurs].</p> <p>En contrepartie, la valeur ajoutée de la vie rurale réside dans un attachement au lieu nourrissant un sentiment identitaire fort lié au capital social de la communauté. Cette valeur ajoutée perd souvent de l'importance au-delà de 75 ans, l'état de santé et les exigences de maintenance du logis l'emportant</p>
Reason**	Very Important (%)																																														
	50-64	65+	Average																																												
Where wanted to live rest of life	43.2	25.0	36.0																																												
Retirement	21.6	27.6	24.0																																												
Closer to family/friends	18.0	22.1	19.0																																												
Wanted lifestyle change	22.1	11.9	18.1																																												
Employment related	23.9	7.1	17.3																																												
Cost/financial reasons	14.7	14.4	14.0																																												
Closer to services	14.5	14.4	14.5																																												
Wanted more free time	16.8	7.1	13.0																																												
Upkeep/maintenance difficulties	6.8	18.9	11.0																																												

Référence Niveau de preuve	Intention de la publication Clientèle cible	Faits saillants des résultats observés			Appréciation [Auteurs] ou [Courtier]																																																																			
		Principaux constats		Applicabilité																																																																				
		<p>Table 4. <i>Main reasons for moving to 'other rural' locations*</i></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Reason**</th> <th colspan="3">Very Important (%)</th> </tr> <tr> <th>50-64</th> <th>65+</th> <th>Average</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Wanted lifestyle change</td> <td>42.3</td> <td>12.7</td> <td>30.7</td> </tr> <tr> <td>Where wanted to live rest of life</td> <td>36.1</td> <td>26.4</td> <td>32.3</td> </tr> <tr> <td>Employment related</td> <td>34.7</td> <td>6.3</td> <td>23.5</td> </tr> <tr> <td>Retirement</td> <td>16.9</td> <td>40.1</td> <td>26.0</td> </tr> <tr> <td>Cost/financial reasons</td> <td>15.3</td> <td>26.6</td> <td>19.7</td> </tr> <tr> <td>Wanted more free time</td> <td>16.7</td> <td>6.4</td> <td>12.7</td> </tr> <tr> <td>Closer to family/friends</td> <td>8.3</td> <td>29.4</td> <td>16.4</td> </tr> </tbody> </table> <p>*includes those moving to another 'other rural' location ** Ranked by average 'Very important (VI) %'; includes reasons with at least an average VI value</p> <p>Table 6. <i>Main reasons for staying in current 'other rural' residence</i></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Reason*</th> <th colspan="3">Very Important (%)</th> </tr> <tr> <th>50-64</th> <th>65+</th> <th>Average</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>It is comfortable</td> <td>67.4</td> <td>65.9</td> <td>66.8</td> </tr> <tr> <td>Financially viable to stay</td> <td>63.0</td> <td>68.9</td> <td>65.3</td> </tr> <tr> <td>Like the neighbourhood</td> <td>69.7</td> <td>49.9</td> <td>61.9</td> </tr> <tr> <td>Good location</td> <td>61.4</td> <td>63.5</td> <td>62.2</td> </tr> <tr> <td>Feel safe and secure</td> <td>59.1</td> <td>67.5</td> <td>62.4</td> </tr> <tr> <td>Live in current residence for life</td> <td>51.1</td> <td>61.8</td> <td>55.3</td> </tr> </tbody> </table> <p>* Ranked by average 'Very important (VI) %'; includes reasons with at least an average VI value of 50%</p>			Reason**	Very Important (%)			50-64	65+	Average	Wanted lifestyle change	42.3	12.7	30.7	Where wanted to live rest of life	36.1	26.4	32.3	Employment related	34.7	6.3	23.5	Retirement	16.9	40.1	26.0	Cost/financial reasons	15.3	26.6	19.7	Wanted more free time	16.7	6.4	12.7	Closer to family/friends	8.3	29.4	16.4	Reason*	Very Important (%)			50-64	65+	Average	It is comfortable	67.4	65.9	66.8	Financially viable to stay	63.0	68.9	65.3	Like the neighbourhood	69.7	49.9	61.9	Good location	61.4	63.5	62.2	Feel safe and secure	59.1	67.5	62.4	Live in current residence for life	51.1	61.8	55.3		généralement sur les sentiments [Auteurs].
Reason**	Very Important (%)																																																																							
	50-64	65+	Average																																																																					
Wanted lifestyle change	42.3	12.7	30.7																																																																					
Where wanted to live rest of life	36.1	26.4	32.3																																																																					
Employment related	34.7	6.3	23.5																																																																					
Retirement	16.9	40.1	26.0																																																																					
Cost/financial reasons	15.3	26.6	19.7																																																																					
Wanted more free time	16.7	6.4	12.7																																																																					
Closer to family/friends	8.3	29.4	16.4																																																																					
Reason*	Very Important (%)																																																																							
	50-64	65+	Average																																																																					
It is comfortable	67.4	65.9	66.8																																																																					
Financially viable to stay	63.0	68.9	65.3																																																																					
Like the neighbourhood	69.7	49.9	61.9																																																																					
Good location	61.4	63.5	62.2																																																																					
Feel safe and secure	59.1	67.5	62.4																																																																					
Live in current residence for life	51.1	61.8	55.3																																																																					
(McNeil-Gauthier, Milot et al. 2023) Gris	Explorer les contextes et les mécanismes propices à l'apport de l'environnement dans la promotion d'un vieillissement actif défini notamment par une santé positive, la	<ul style="list-style-type: none"> On a évalué le succès d'initiatives MADA dans deux municipalités suburbaines de la Montérégie (Saint-Bruno-de-Montarville et Sainte-Julie). Il convient de souligner que ces milieux comptent, pour l'essentiel, des populations blanches, éduquées et au revenu moyen nettement supérieur à celui de la moyenne québécoise, même une fois à la retraite. L'étude a mis en relief l'importance de la <i>proximité</i>, tant dans son versant physique (possibilité de se déplacer à pied entre le domicile et les services publics et commerciaux ainsi que les espaces de loisirs) 		<ul style="list-style-type: none"> Transférabilité du concept de proximité 	Les milieux retenus aux fins de cette étude constituaient en eux-mêmes des prédicteurs de succès du déploiement des initiatives MADA. Il serait donc intéressant d'avoir une lecture similaire du côté d'un milieu rencontrant des défis socioéconomiques plus grands. Cela dit, l'émergence du concept de la proximité comme																																																																			

Référence Niveau de preuve	Intention de la publication Clientèle cible	Faits saillants des résultats observés		Appréciation [Auteurs] ou [Courtier]	
		Principaux constats	Applicabilité		
	participation sociale et l'équité de santé chez les personnes âgées Personnes âgées	que dans son versant identitaire (communauté tissée serré avec un riche réseau social intergénérationnel).		principe fondateur d'un vieillissement en santé chez soi et des initiatives MADA en général trouve écho dans la réalité rurale des régions desservies par InterS4 [Bourget].	
(Colibaba, McCrillis et al. 2020) Étude qualitative	Description de la perception des personnes âgées face aux initiatives de type MADA dans la région du Témiscamingue ontarien Personnes âgées	<ul style="list-style-type: none"> • Les personnes âgées interviewées (n=10, la plupart des femmes) dans le cadre de l'étude jugent que les initiatives de type MADA rencontrent des limites majeures et insurmontables pour favoriser des résultats significatifs sur la résolution des enjeux propres au vieillissement en milieu rural. • Les personnes âgées qui <i>choisissent</i> le maintien dans leur milieu en milieu rural sont généralement en mesure de profiter des petits plus offerts par les initiatives de type MADA dans leur communauté. En contrepartie, les personnes âgées qui <i>subissent</i> le maintien dans leur milieu en milieu rural ne retirent qu'un faible bénéfice de telles initiatives, leurs enjeux de vieillissement versant généralement davantage du côté de la vulnérabilité économique ou sociosanitaire. • On constate que dans les communautés rurales du type de celle étudiée, les ressources humaines et financières relativement limitées du milieu ne permettent généralement pas d'aller au-delà des premières phases d'implantation et les initiatives lancées peinent donc à se pérenniser par la suite. Plus encore, les attributs géographiques de tels territoires sont peu compatibles avec les visées des initiatives de type MADA visant par exemple le logement, la mobilité et la lutte à l'isolement social. • Une autre étude canadienne (Russell, Skinner et al. 2021) visant l'implantation d'initiatives de type MADA dans 11 localités rurales de Terre-Neuve arrive à des conclusions similaires. Les enjeux prioritaires de logement (incluant au premier chef les menus travaux et l'entretien extérieur) et de mobilité (faire les courses dans le village d'à-côté) trouvent difficilement réponse dans ces initiatives en raison des difficultés systémiques énoncées ci-dessus. 		<ul style="list-style-type: none"> • Transférabilité apparente des conclusions reposant sur la proche parenté de la communauté à l'étude et les communautés agroforestières des territoires desservis par InterS4 	À la lumière du présent résumé et du précédent, il est permis de se demander si une analyse préalable des dynamiques socioterritoriales en présence ne permettrait pas de choisir le véhicule communautaire le plus approprié pour atteindre les cibles de réussite de maintien dans son milieu. En effet, malgré une mobilisation initiale généralement enthousiaste des communautés rurales visées, l'étude tend à démontrer que non seulement les initiatives de type MADA ratent la cible en raison de leurs difficultés systémiques de pérennisation, mais l'inévitable échec qui les attend crée le risque de générer davantage de désespoir dans les communautés visées [Bourget]. Et pourtant, pendant ce temps, des initiatives aux ambitions plus modestes (le cas de TCA de la MRC de Montmagny est un bon exemple) génèrent des résultats transversaux structurants et

Référence Niveau de preuve	Intention de la publication Clientèle cible	Faits saillants des résultats observés		Appréciation [Auteurs] ou [Courtier]
		Principaux constats	Applicabilité	
				potentiellement plus pérennes tant pour les personnes ciblées (souvent des personnes âgées moins favorisées ou isolées socialement et géographiquement) que les communautés dans lesquelles celles-ci résident [Bourget].
(Courtemanche, Bourque et al. 2022) Revue qualitative	Présentation de l'histoire des mouvements communautaire et écologiste au Québec, dans le contexte de l'adaptation aux changements climatiques Population en général	<ul style="list-style-type: none"> Le postulat de la publication réside dans l'idée que les seules actions ciblant le climat n'arriveront pas à soutenir convenablement l'ampleur des adaptations prévisibles aux bouleversements climatiques à venir. Citant une étude de 2014 du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), on évoque les risques liés à la sécurité alimentaire, aux déplacements des populations et à l'intégrité des infrastructures publiques. C'est dans ce contexte que la publication s'intéresse à l'histoire du mouvement communautaire ainsi qu'à celle du développement des communautés et du (voire <i>des</i>) mouvement écologiste au Québec. Selon les époques, l'ancrage de ces mouvements est, tantôt fondé sur les communautés territoriales, tantôt sur les communautés d'intérêt, tantôt encore sur les mécanismes de mobilisation collective et citoyenne. Ainsi, c'est tout autant la cause, le processus privilégié que le résultat obtenu qui retiennent l'attention dans cette analyse. 	<ul style="list-style-type: none"> Éclairage pertinent sur la force du territoire comme outil de mobilisation et de changement 	L'intérêt premier de cette publication se situe dans l'identification du territoire, et plus particulièrement du palier local, comme creuset privilégié de toute action sociocommunautaire durable. Dans la foulée, il est permis d'établir un parallèle saisissant entre les enjeux de la transition socioécologique et ceux de la transition sociodémographique qui caractérisent l'évolution prévisible de la société québécoise dans cette première moitié du XXI ^e siècle, « la qualité de vie dans une perspective de justice sociale » et l' <i>obligation</i> de l'intersectoriel se trouvant à la jonction de ces deux univers [Bourget].
Connaissances portant sur les enjeux sociétaux du maintien dans son milieu				
(Ministère des Finances 2024) Gris	Présentation des crédits et dépenses des portefeuilles du gouvernement du	<ul style="list-style-type: none"> En lien avec les investissements ciblant plus particulièrement les services offerts aux personnes âgées, un survol du Budget 2024-2025 met en relief les principales dépenses prévues suivantes dans le portefeuille du MSSS : 	<ul style="list-style-type: none"> Éclairage pertinent sur les enjeux financiers sociétaux 	Ces chiffres, qui excluent par ailleurs le coût annuel du service de la dette associé au financement des infrastructures

Référence Niveau de preuve	Intention de la publication Clientèle cible	Faits saillants des résultats observés		Appréciation [Auteurs] ou [Courtier]
		Principaux constats	Applicabilité	
	Québec pour l'exercice financier 2024-2025 Population en général	<ul style="list-style-type: none"> ○ Pour le soutien à domicile (qui, dans sa forme actuelle, est assimilable à des soins de longue durée à domicile), on prévoit 2,50 M\$; ○ Pour la santé publique au grand complet (toutes populations et interventions confondues), on prévoit 1,12 M\$; ○ Le programme <i>Vieillessement actif</i> (aucun détail n'est disponible dans le document ou sur le Web sur les actions terrain concrètes associées à ce programme) prévoit 21,50 M\$; ○ Pour le programme <i>Personnes âgées en situation de vulnérabilité</i> (une recherche sur le Web mène aux initiatives d'ITMAV), on prévoit 32,1 M\$. ○ En parallèle, le Plan québécois des infrastructures 2024-2034 (Société québécoise des infrastructures 2024) signale des investissements prévus de 4 270 M\$ pour la reconstruction et la réfection de CHSLD selon l'approche des maisons des aînés, faisant passer les 2 600 places initialement (2019) prévues à 6 328, lesquelles s'ajoutent aux places existantes et non actualisées en CHSLD. <ul style="list-style-type: none"> ● En lien avec ce qui précède, le coût moyen d'une chambre en maison des aînés varierait de 800 K\$ à 1,60 M\$ (Bergeron 2023). 	du vieillissement au Québec	<p>publiques (maisons des aînées, hôpitaux, mais aussi routes, palais de justice, etc.), mettent en relief la place qu'occupe le béton dans les politiques publiques québécoises d'hier, d'aujourd'hui et de demain [Bourget].</p> <p>En parallèle, une étude (Kempeneers 2017) évaluait à 10 G\$ annuellement le coût <i>théorique</i> (parce ni soutenu et ni recensé de façon formelle) de la proche aidance. À ces coûts déjà impressionnants (qui n'ont d'ailleurs pu qu'augmenter depuis à la faveur de l'évolution des besoins et de l'inflation) s'ajoutent les coûts humains et sociaux associés aux personnes de 45-60 ans qui, souvent, délaissent partiellement ou totalement leur travail pour s'occuper d'un proche. Ce faisant, ils privent l'économie québécoise de leur contribution à la création de la richesse collective requise pour soutenir les programmes d'aide au vieillissement. Plus encore, ces proches aidants connaissent souvent un vieillissement sociosanitaire accéléré qui les propulse hâtivement du côté des clientèles</p>

Référence Niveau de preuve	Intention de la publication Clientèle cible	Faits saillants des résultats observés		Appréciation [Auteurs] ou [Courtier]
		Principaux constats	Applicabilité	
				à soutenir, démultipliant les exigences financières des politiques publiques associées au vieillissement [Bourget].
(Achou 2022) Étude descriptive	Exploration des avenues de mitigation des impacts économiques du vieillissement de la population sur la croissance économique et les revenus gouvernementaux Personnes âgées	<ul style="list-style-type: none"> De façon générale, la majeure partie du fardeau fiscal des contribuables canadiens est en relation directe avec le niveau de revenus. Or, devant un vieillissement marqué de la population, particulièrement au Québec, la publication propose d'évaluer les impacts d'un apport plus grand des taxes à la consommation et à la propriété au financement des dépenses publiques. À l'heure actuelle, il est permis de constater que les revenus gouvernementaux générés par les taxes à la consommation et à la propriété comptent pour environ : <ul style="list-style-type: none"> La moitié des impôts sur le revenu des personnes âgées de 45 à 59 ans; Une proportion équivalente à celle des impôts sur le revenu pour les personnes âgées de 65 à 69 ans; Près du double des impôts sur le revenu chez les personnes de plus de 70 ans. Sur la base de ces paramètres et de deux outils de modélisation (<i>SimGen</i>¹⁰ et <i>SimFin</i>¹¹), différents scénarios d'évolution des revenus fiscaux du gouvernement ont été explorés entre l'année de référence 2020 et l'année 2060, le tout en dollars constants de 2020 : <ul style="list-style-type: none"> Un scénario de référence du <i>statu quo</i>, dans lequel les structures fiscales actuelles demeurent inchangées; Un scénario 1, dans lequel les taxes à la consommation sont haussées alors que les impôts sur le revenu sont diminués à un taux équivalent, sans tenir compte de l'évolution du produit intérieur brut (PIB). Pour un mouvement de 1 % des modalités de taxation, on obtient des gains de 408 M\$ pour la période 	<ul style="list-style-type: none"> Démonstration indirecte de la valeur ajoutée du maintien des personnes âgées dans leur milieu par la lunette de leur apport prolongé aux revenus gouvernementaux issus des taxes à la consommation Illustration concrète des défis fiscaux majeurs qui attendent les sociétés vieillissantes comme le Québec 	Si elle montre bien son efficience financière, la modélisation exposée ci-contre présente, par sa nature même, un potentiel de création d'iniquités intergénérationnelles. Dans cette démonstration, les personnes âgées verraient leurs taxes à la consommation et à la propriété augmenter considérablement, alors que ce serait l'inverse pour les cohortes plus jeunes. La publication indique toutefois que deux composantes sont susceptibles de mitiger les impacts défavorables d'un tel positionnement fiscal par les gouvernements [Auteurs] : <ul style="list-style-type: none"> D'une part, il est tout à fait possible de cibler des interventions gouvernementales (en santé, par exemple) qui profiteront davantage aux cohortes assumant le fardeau le plus lourd qui, dans cette

¹⁰ La publication donne cette référence pour plus d'information sur cet outil : https://creei.ca/en/simgen-demographic-simulations/?noredirect=en_US

¹¹ La publication donne cette référence pour plus d'information sur cet outil : https://creei.ca/en/simfin-public-finances-simulator/?noredirect=en_US

Référence Niveau de preuve	Intention de la publication Clientèle cible	Faits saillants des résultats observés		Appréciation [Auteurs] ou [Courtier]
		Principaux constats	Applicabilité	
		<p>2020-2060. Pour un mouvement de 25 %, on parle plutôt de 57,8 G\$;</p> <ul style="list-style-type: none"> Un scénario 2, dans lequel on opère les mêmes aménagements fiscaux que dans le scénario 1, en incluant cette fois l'évolution du PIB. Pour un mouvement de 1 %, on génère un gain du PIB <i>per capita</i> pouvant varier entre 0,25 % et 1 %. Ce gain a en retour un effet sur la valeur du mouvement initial. Ainsi, pour un mouvement annuel de 1 % des modalités de taxation, les gains potentiels pourraient (selon l'apport du PIB) atteindre 1,6 G\$ pour la période 2020-2060. Pour un mouvement de 25 %, on parle plutôt de 201,6 G\$. 		<p>démonstration, sont celles qui présentent logiquement les besoins les plus grands;</p> <ul style="list-style-type: none"> D'autre part, il est aussi possible d'atténuer ce fardeau pour les personnes âgées ayant de plus faibles revenus par le recours à des outils fiscaux tels les crédits de taxes à la consommation.
<p>(Cristea, Noja et al. 2020) Gris</p>	<p>Évaluer l'impact du vieillissement de la population sur certains indicateurs du marché de l'emploi, l'évolution prévisible de certaines composantes de santé et d'autres facteurs économiques et sociaux au sein de l'Union européenne Personnes âgées</p>	<ul style="list-style-type: none"> On part de l'hypothèse largement acceptée dans l'espace public voulant que le vieillissement de la population ne puisse conduire qu'à une explosion des coûts de santé, notamment dans le contexte d'une baisse de la productivité au travail accentuée par un faible taux de natalité. Or, la plupart des études ne soutiennent pas cette thèse. La publication cherche donc à établir une évaluation objectivée (combinaison d'une modélisation mathématique, d'une modélisation statistique et d'une modélisation macro économétrique) de la situation des pays développés (n=15) et en émergence (n=13) de l'Union européenne, à partir des principaux indicateurs suivants : <ul style="list-style-type: none"> Les impacts du taux d'emploi des 55-64 ans sur la productivité; Les impacts de la croissance requise de l'offre de services en santé en fonction du taux de natalité et de l'espérance de vie; L'état de santé perçue de la population âgée; Les impacts directs, indirects et globaux de certaines composantes de santé (l'évolution prévisible des systèmes de santé et des services hospitaliers, ainsi que les années de <i>bonne santé</i> et la santé perçue); Les impacts du vieillissement de la population sur la productivité au travail. 	<ul style="list-style-type: none"> Application limitée par les différences non négligeables entre les politiques publiques européennes et québécoises 	<p>À partir de la réalité socioéconomique de l'Union européenne, cette publication pose un regard similaire à celui exposé dans la publication de ci-dessus pour le Canada [Bourget].</p> <p>La conclusion de l'exercice permet bel et bien d'établir un lien de causalité significatif entre les dimensions du vieillissement (incluant divers paradigmes de santé) de la population et le déclin de la productivité au travail [Auteurs].</p> <p>Toutefois, à la différence de Achou (2022), les auteurs misent prioritairement sur politiques publiques à portée sociale (prévention en santé; valorisation de l'apport des personnes âgées au marché de l'emploi; etc.) pour pallier les enjeux économiques prévisibles et ainsi créer de la</p>

Référence Niveau de preuve	Intention de la publication Clientèle cible	Faits saillants des résultats observés		Appréciation [Auteurs] ou [Courtier]
		Principaux constats	Applicabilité	
				richesse et du bien-être pour l'ensemble de la société. Nonobstant les différences non négligeables entre les dynamiques socioéconomiques et socioculturelles du Canada et de l'Union européenne, il apparaît vraisemblable que des interventions alliant les forces de l'une et de l'autre approches favorisent l'émergence de solutions adaptées et pérennes [Bourget].
(Rodrigues-Rouleau, Bchi et al. 2022) Revue qualitative	Sous l'angle de l'éthique préventive, questionnement sur le caractère moral et pragmatique du retrait des travailleurs âgés du marché du travail pour permettre l'émancipation des jeunes travailleurs Population en général	<ul style="list-style-type: none"> • L'analyse réalisée arrive aux principales conclusions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ○ « [...] la réparation des injustices subies par les plus jeunes travailleurs échoue à prévenir la discrimination âgiste ciblant les travailleurs âgés; ○ [...] la rétention des travailleurs âgés [contribue à] l'atténuation ou la prévention de conséquences économiques indésirables liées aux transformations démographiques; ○ [...] la prévention des sorties professionnelles involontaires des travailleurs âgés, la création de conditions de travail favorables pour l'ensemble de la main-d'œuvre, la promotion de la solidarité intergénérationnelle, et le maintien des partages de solidarité entre générations [doivent interpeller la responsabilité éthique des chercheurs universitaires, des gouvernements et des entreprises]. » 	<ul style="list-style-type: none"> • Apport d'intérêt pour éclairer la décision sur l'opportunité de privilégier la solidarité intergénérationnelle plutôt que l'équité intergénérationnelle dans la confection de politiques publiques 	Au concept de l' <i>équité intergénérationnelle</i> , la publication oppose celui de la <i>solidarité intergénérationnelle</i> . Autrement dit, les personnes âgées n'ont pas à se soumettre au <i>devoir sacrificiel</i> (terme utilisé dans la publication) de faire une place aux jeunes sur le marché du travail [Auteurs] ou de financer les soins de santé dont ils auront besoin (Achou 2022) [Bourget]. Le milieu du travail gagne plutôt à nourrir « des synergies positives, bénéfiques pour l'économie et la société » en misant sur la complémentarité et l'interdépendance des attributs spécifiques des deux catégories de travailleurs [Auteurs].

Référence Niveau de preuve	Intention de la publication Clientèle cible	Faits saillants des résultats observés		Appréciation [Auteurs] ou [Courtier]
		Principaux constats	Applicabilité	
				<p>Un tel idéal sociétal paraît difficile à atteindre à la vitesse voulue pour opérer les nécessaires changements structurels (économie, automatisation des entreprises, etc.) et conjoncturels (culture de solidarité dans un monde de plus en plus individualisant) [Bourget].</p> <p>Par ailleurs, bien que séduisante dans l'absolu, l'approche de solidarité intergénérationnelle ne peut réalistement s'installer dans le Québec actuel, les personnes âgées d'aujourd'hui étant mieux nanties que celles d'hier (tout en n'ayant pas tant payé pour elles) et les personnes âgées de demain étant dans l'immédiat davantage préoccupées par les enjeux environnementaux, économiques et géopolitiques inédits qui les attendent (Lacroix 2024) [Bourget].</p>
(United Nations 2023) Gris	Perspectives des impacts du vieillissement de la population mondiale Personnes âgées	<ul style="list-style-type: none"> • La publication fait le point sur différentes dimensions du vieillissement dans le monde : <ul style="list-style-type: none"> ○ Évolution, distribution et compréhension des transitions démographiques; ○ Caractéristiques et disparités du vieillissement en lien avec la santé; ○ Économie et équité intergénérationnelle liées au vieillissement; ○ Vieillesse, pauvreté et inégalités actuels et prévisibles; ○ Enjeux liés aux soins de santé. 	<ul style="list-style-type: none"> • Éclairage pertinent sur l'apport d'une réflexion socioéconomique à la pérennité des mesures visant un vieillissement équitable pour tous 	<p>Ancrées dans la science de l'économie (offre et demande), les perspectives présentées ci-contre tombent sous le sens et qui gagneraient à être intégrées en amont de toute grande réflexion visant la mise en œuvre de politiques publiques en faveur de la réussite du maintien dans son milieu [Bourget].</p>

Référence Niveau de preuve	Intention de la publication Clientèle cible	Faits saillants des résultats observés		Appréciation [Auteurs] ou [Courtier]
		Principaux constats	Applicabilité	
		<ul style="list-style-type: none"> En lien avec la présente réflexion, la dimension <i>Économie et équité intergénérationnelle liées au vieillissement</i> retient davantage l'attention pour les principales raisons suivantes: <ul style="list-style-type: none"> Selon le stade et la vitesse de transition démographique d'une société donnée, la structure économique et le niveau de développement social (éducation et investissement dans le capital humain), la nature et la portée des enjeux du vieillissement pourront considérablement varier; Pour assurer un équilibre économique, les sociétés vieillissantes doivent s'adapter en continu à la redistribution de la consommation en lien avec le déplacement de la production; Les défis fiscaux (accroissement des dépenses en santé pour des populations qui quittent massivement le marché de l'emploi et paient moins de taxes) des sociétés vieillissantes ne peuvent être surmontés que si le vieillissement est traité comme une composante intégrale de l'économie proposant à la fois des intrants (main-d'œuvre âgée) et des extrants (biens et services destinés aux personnes âgées) conçus pour trouver leur point d'équilibre; Une transformation des systèmes de pension de vieillesse doit être envisagée dans la plupart des pays pour compenser les écarts de revenus entre hommes et femmes et la participation généralement inférieure de ces dernières au marché de l'emploi au cours de leur vie active; Un souci accru pour la conciliation travail-famille doit se matérialiser dans les politiques publiques sociales et économiques. 		
(Organisation mondiale de la santé 2021) Gris	Caractériser l'âgisme et proposer des stratégies pour contrer le phénomène	<ul style="list-style-type: none"> L'âgisme est une forme de discrimination prenant appui sur des préjugés alimentés par des stéréotypes d'âge, le très jeune âge (« les jeunes ne veulent plus travailler ») comme l'âge avancé (« le coût du vieillissement »). Les manifestations de l'âgisme sont perceptibles tant à l'échelle des individus, des communautés que des institutions. L'âgisme trouve généralement un terreau fertile chez les personnes et les communautés plus jeunes, moins éduquées et moins exposées aux contacts intergénérationnels. 	<ul style="list-style-type: none"> Éclairage pertinent au soutien d'initiatives visant à contrer le discours ambiant sur le vieillissement 	<p>La publication se conclut sur trois stratégies favorisant la réduction de l'âgisme dans la société [Auteurs] :</p> <ul style="list-style-type: none"> L'adoption de politiques publiques et de législations positionnant clairement les

Référence Niveau de preuve	Intention de la publication Clientèle cible	Faits saillants des résultats observés		Appréciation [Auteurs] ou [Courtier]
		Principaux constats	Applicabilité	
		<ul style="list-style-type: none"> • Les personnes les plus susceptibles de vivre les conséquences de l'âgisme présentent généralement des signes visibles de leur âge (s'habiller en Yo ou marcher avec une canne, par exemple) et sont souvent des femmes. En Europe, on parle d'une personne sur trois qui dit avoir été touchée par l'âgisme et les jeunes se sentent plus particulièrement ciblés. • L'âgisme peut affecter la santé mentale d'une personne et, ultimement, sa santé physique. Il conduit souvent à l'isolement social, peut mener à la violence et a des impacts économiques concrets (réduction de l'engagement des jeunes dans leur milieu de travail, par exemple). 		<p>pouvoirs publics en matière d'inclusion et de lutte à la discrimination;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le déploiement d'interventions éducatives, de l'école primaire à l'université, dans des contextes formels (apprentissage en classe) et informels (activités parascolaires); • Le déploiement d'interventions favorisant les contacts intergénérationnels, particulièrement efficaces pour atteindre les deux cohortes les plus touchées par l'âgisme. <p>Le recours aux données probantes, l'amélioration des connaissances sur l'âgisme et la promotion d'un discours inclusif sur l'âge et le vieillissement sont enfin proposés pour soutenir les parties prenantes dans la réduction de l'âgisme [Auteurs].</p>
Connaissances portant sur les approches visant à soutenir le maintien dans son milieu				
(Horgan and Pazzagli 2017) Gris	Présentation de l'apport de l'éducation et de la communication à l'amélioration de la santé	<ul style="list-style-type: none"> • Devant la perspective de l'explosion des coûts de santé en 2050 et les écueils rencontrés dans les approches traditionnelles de santé publique, la publication se penche sur l'opportunité d'une approche innovante de type marketing, fondée sur les préférences, désirs et besoins des personnes, pour améliorer le portrait de santé de la population européenne. À l'appui de cette réflexion figurent les principaux constats suivants : 	<ul style="list-style-type: none"> • Rappel de l'importance du choix des stratégies de communication auprès des personnes âgées et de la population en général 	La publication se conclut sur l'idée que l'apport simultané de stratégies <i>constructivistes</i> de littératie en santé et de partenariats inédits avec certains acteurs clés de l'industrie peut notamment favoriser la <i>détection hâtive</i> des enjeux de santé et,

Référence Niveau de preuve	Intention de la publication Clientèle cible	Faits saillants des résultats observés		Appréciation [Auteurs] ou [Courtier]
		Principaux constats	Applicabilité	
	populationnelle en Europe Population en général	<ul style="list-style-type: none"> ○ Le discours ambiant sur la prévention en santé comporte une forme de biais jovialiste qui, à l'extrême, peut laisser croire qu'il est possible d'éviter la maladie et de vivre éternellement; ○ Ce discours met par ailleurs l'accent davantage sur l'importance d'<i>éviter les dangers</i> (petits et grands) en santé plutôt que sur la nécessité de <i>comprendre la nature, la portée, les mécanismes et les stratégies de prise en charge</i> de ces dangers (par exemple, boire un verre de vin rouge tout en contrôlant sa consommation hebdomadaire). La stratégie d'évitement des dangers est une posture infantilissante qui est au surplus de nature à limiter les nécessaires apprentissages physiologiques et psychologiques du corps humain face aux inévitables défis de santé qui attendent chaque personne dans son parcours de vie; ○ En réponse à de tels enjeux, l'éducation et la communication permettent à chaque personne de construire progressivement, <i>de façon instruite et responsable</i>, résilience, adaptabilité et indépendance face à sa santé. ● En parallèle, on estime qu'un environnement réglementaire plus robuste prenant à la fois acte des <i>enjeux de santé</i> publique des populations et des <i>besoins</i> de croissance des partenaires industriels (alimentation, médicaments et équipements médicaux, par exemple) est de nature à générer efficacité, efficacité, transparence et imputabilité à l'échelle du système. C'est d'ailleurs l'approche qu'a privilégiée Singapour (Ow Yong and Koe 2021) dans le cadre de sa lutte sociétale au diabète (voir le résumé un peu plus loin, ci-dessous). 		<p>partant, leur résolution plus efficace, pérenne et moins coûteuse [Auteurs].</p> <p>Parmi les points d'intérêt de cette publication figure la rédaction en <i>points d'interrogations</i>. En effet, pour l'essentiel, le texte progresse en avançant, sous forme de questionnements, différentes hypothèses susceptibles d'expliquer les difficultés rencontrées par les pouvoirs publics pour favoriser la santé de leurs populations. Il se dégage ainsi de l'exercice une certaine humilité scientifique qui donne le goût au lecteur d'adhérer à ce contre-discours aussi séduisant que sensé [Bourget].</p>
(Ben Charif, Zomahoun et al. 2022) Revue systématique	Revue des outils existants pour évaluer le potentiel de mise à l'échelle d'innovations en santé Population en général	<ul style="list-style-type: none"> ● L'étude révèle l'existence de 11 facilitateurs et 8 obstacles de mise à l'échelle d'innovations en santé. ● Selon l'analyse réalisée, la qualité méthodologique des outils recensés était généralement inadéquate. ● De même, l'étude révèle une participation faible (voire nulle) des usagers ou du public dans la création et la validation des outils considérés. ● La publication se conclut sur quelques constats (ou recommandations) visant à limiter à la source les écueils associés à la mise à l'échelle d'innovations en santé : 	<ul style="list-style-type: none"> ● Rappel des enjeux associés à la nécessité de l'innovation en santé 	Cette publication milite en faveur de la définition hâtive d'indicateurs de performance dans toute innovation en santé, y compris celles destinées au maintien des personnes âgées dans leur milieu. À ce propos, la Commissaire à la santé et au bien-être (2024) soulignait combien le manque de suivi et

Référence Niveau de preuve	Intention de la publication Clientèle cible	Faits saillants des résultats observés		Appréciation [Auteurs] ou [Courtier]
		Principaux constats	Applicabilité	
		<ul style="list-style-type: none"> ○ Éviter de répliquer les iniquités sociales (on donne l'exemple de la ceinture de sécurité, une innovation développée sur la base d'une physiologie masculine qui ignore la réalité des femmes enceintes) en favorisant notamment une participation représentative du public cible; ○ S'assurer de définir un échantillon représentatif de l'innovation ciblée par le processus d'évaluation, afin de détecter rapidement et plus largement les facilitateurs et obstacles; ○ S'assurer de détenir une lecture minimalement significative dans une perspective temporelle, afin de prendre en compte les imprévus (impacts de la COVID-19, par exemple). ● Bien que l'étude remonte à des publications de 2005, on arrive à la conclusion que la science de la mise à l'échelle demeure à un stade embryonnaire et, au surplus, est marquée par une évolution constante de ses repères et méthodologies. 		<p>d'évaluation des initiatives de soutien à domicile au fil des ans était préjudiciable à la pertinence ontologique et à la viabilité économique d'une telle approche dans la perspective 2040. Il est permis d'arriver à un questionnement similaire sur la question des maisons des aînés, présentées comme une innovation en matière de <i>milieu de vie</i> des personnes âgées : comme société, s'est-on donné les outils et les balises nécessaires pour évaluer, à court, moyen et long terme, la pertinence intrinsèque et comparative d'une telle stratégie sur la réussite du vieillissement [Bourget]?</p>
(Clavet 2024) Gris	Présentation d'un scénario de rechange aux pratiques actuelles en matière de soutien à l'autonomie des personnes âgées Personnes âgées	<ul style="list-style-type: none"> ● Le scénario développé s'appuie sur les objectifs suivants : <ul style="list-style-type: none"> ○ « Augmenter l'offre de services à domicile pour mieux répondre aux besoins des personnes âgées et aux préférences exprimées dans l'enquête menée par l'équipe de recherche; ○ Réduire les incitatifs financiers favorisant l'hébergement au détriment du maintien dans son milieu; ○ Ne pas dépasser les coûts projetés avec le scénario du <i>statu quo</i> [exploré dans le rapport de 2023 (Clavet 2023)]; ○ Réduire le nombre de places à construire en ressources d'hébergement pour respecter les contraintes de main-d'œuvre et de coûts de construction; ○ Prendre en compte les difficultés d'attraction de la main-d'œuvre en santé et en services sociaux dans le secteur public. » ● Le scénario développé regroupe les mesures suivantes : 	<ul style="list-style-type: none"> ● Applicabilité limitée en raison des orientations gouvernementales actuelles et prévisibles 	<p>La simulation réalisée fait passer les dépenses publiques en soins à domicile de 28 % à 56 % en 2040, à la faveur d'une réduction de même envergure du côté des dépenses d'hébergement, dont le nombre de places est diminué du tiers pour la même période. Ce scénario ne peut toutefois tenir la route que s'il est mis en œuvre immédiatement [Auteurs]. Or, comme le Plan québécois des infrastructures 2024-2034 l'indique (Société québécoise des</p>

Référence Niveau de preuve	Intention de la publication Clientèle cible	Faits saillants des résultats observés		Appréciation [Auteurs] ou [Courtier]
		Principaux constats	Applicabilité	
		<ul style="list-style-type: none"> ○ « Réserver l’admission en CHSLD aux personnes ayant des atteintes mentales prédominantes élevées ou des incapacités lourdes (profil Iso-SMAF de 10 et plus) et rationaliser les coûts de construction des maisons des aînés; ○ Ajuster la contribution des adultes hébergés (ce que paie l'adulte en CHSLD et en ressources intermédiaires et de type familial) afin qu’elle couvre au minimum les dépenses d’hébergement, ce qui se traduit par une hausse de 30 %; ○ Répartir les soins d’assistance et les services de soutien du secteur public additionnels, à partir de 2024, pour moitié aux organismes à but non lucratif et pour moitié au secteur privé à but lucratif (cela exclut les soins infirmiers); ○ Augmenter le taux de réponse aux besoins de 30 points de pourcentage en soins à domicile pour les profils Iso-SMAF 4 à 14. Actuellement au Québec, et dans le scénario de <i>statu quo</i>, seulement 10 % des besoins des personnes à domicile sont couverts en moyenne. » 		<p>infrastructures 2024), la tendance ne va pas en ce sens [Bourget].</p>
(INSPQ 2023) Gris	<p>Propositions des mesures visant à déployer une vision actualisée de l’approche québécoise du vieillissement</p> <p>Personnes âgées</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● La publication présente la réponse faite par l’INSPQ à l’appel à mémoires lancé par le MSSS en 2023 en vue de l’élaboration du plan d’action gouvernemental <i>La fierté de vieillir – Plan d’action gouvernemental 2024-2029</i> lancé au printemps 2024 et résumé ci-dessus. ● Les mesures proposées aux paliers local et national sont regroupées sous cinq grandes thématiques : <ul style="list-style-type: none"> ○ « Promouvoir la santé et un mode de vie sain », plus particulièrement par l’activité physique et les loisirs; ○ « Offrir un gramme d’habitations adaptables et abordables ; ○ « Favoriser la mobilité et le transport sur tout le territoire québécois » autant en matière de transport public que sur la question des aménagements locaux de transport actif; ○ « Prévenir l’âgeisme par des milieux de vie intergénérationnels et inclusifs [par l’intermédiaire d’] une approche systémique en agissant auprès des personnes, des milieux de vie et des environnements »; ○ « Agir pour l’inclusion numérique dans un souci d’équité ». 	<ul style="list-style-type: none"> ● Mise en lumière de l’importance d’une action multidisciplinaire et intersectorielle en faveur d’un vieillissement en santé 	<p>La publication propose une vision élargie des déterminants de la santé qui prend ancrage dans les milieux de vie physique (habitation, transport et infrastructures de loisirs) et social (lutte à l’âgeisme et inclusion numérique), débordant ainsi des frontières de la prise en charge de la maladie (ou des vulnérabilités) pour basculer du côté de l’investissement dans la santé [Bourget].</p> <p>La publication se termine sur l’opportunité de procéder à une analyse et à une évaluation des « divers effets des mesures</p>

Référence Niveau de preuve	Intention de la publication Clientèle cible	Faits saillants des résultats observés		Appréciation [Auteurs] ou [Courtier]
		Principaux constats	Applicabilité	
				déployées » dans les éditions antérieures de <i>Vivre et Vivre ensemble</i> , dans le but d'arrimer les mesures qui seront éventuellement proposées aux réalités des différentes régions du Québec [Auteurs].
(MSSS 2024) Gris	Présentation des composantes du plan d'action gouvernemental visant à favoriser un vieillir en santé et en sécurité Population en général	<ul style="list-style-type: none"> Le plan d'action vise à « adapter le Québec au vieillissement rapide de sa population tout en influençant positivement l'état de santé et de bien-être des personnes âgées et leur permettre de vieillir à domicile le plus longtemps possible. [Il] fait aussi une place à la solidarité intergénérationnelle. » Il implique « la participation de 34 ministères et organismes gouvernementaux et la collaboration de partenaires ciblés [incluant des acteurs des domaines de] la recherche et [du] transfert de connaissances]. Le plan d'action s'articule autour de la pertinence de favoriser le <i>vieillissement actif</i>, tant pour les personnes âgées que pour la société dans le cadre d'une « vision positive du vieillissement [qui] mise sur une solidarité et une équité entre les générations dans le but d'améliorer les conditions de vie, le bien-être et la santé des personnes âgées. ». Trois orientations découlent de ce positionnement : <ul style="list-style-type: none"> « Vieillir et vivre ensemble : c'est participer dans sa communauté; Vieillir et vivre ensemble : c'est vivre en santé dans sa communauté; Vieillir et vivre ensemble : c'est créer des environnements sains, sécuritaires et accueillants dans sa communauté ». À ces trois orientations sont associées 102 mesures inscrites dans 12 axes d'intervention. La figure qui suit résume le tout. 	<ul style="list-style-type: none"> Éclairage pertinent sur les orientations gouvernementales en matière de vieillissement 	<p>Dans le mot du Premier Ministre, on manifeste l'intention de « mettre en lumière toute la richesse que représente cette période de la vie [qu'est le vieillissement et de faire en sorte que] notre perception du vieillissement et des personnes âgées soit plus positive. » [Auteurs].</p> <p>De façon générale, les nouvelles mesures proposées paraissent s'aligner aux préoccupations exprimées par les différents acteurs consultés depuis le lancement de l'appel à mémoires [Bourget].</p> <p>En ce qui a trait aux mesures visant à répondre aux enjeux spécifiques des populations des milieux régionaux [Bourget] :</p>

Référence Niveau de preuve	Intention de la publication Clientèle cible	Faits saillants des résultats observés		Appréciation [Auteurs] ou [Courtier]
		Principaux constats	Applicabilité	
		<p>Le diagramme central, intitulé 'AGIR SUR LE NIVEAU DE VIE', est divisé en trois sections principales : PARTICIPATION (en haut), ENVIRONNEMENTS (à gauche) et SANTÉ (à droite). Au centre, trois niveaux de vie sont identifiés : NIVEAU DE VIE, MODE DE VIE et MILIEU DE VIE. Douze axes stratégiques sont répartis dans ces sections :</p> <ul style="list-style-type: none"> Participation (Axe 2-4) : Accroître l'accessibilité à l'information et aux outils numériques (Axe 2), Renforcer l'autonomie financière et optimiser l'accès à l'emploi (Axe 3), Valoriser et soutenir la participation sociale et citoyenne (Axe 4). Environnements (Axe 9-12) : Favoriser les déplacements sécuritaires (Axe 10), Faciliter l'accès à l'habitation pour vieillir à domicile (Axe 9), Appuyer l'adaptation des communautés (Axe 11), Préserver la sécurité et les droits (Axe 12). Santé (Axe 5-8) : Miser sur la prévention et les actions de proximité (Axe 5), Poursuivre le virage vers les services de soutien à domicile (Axe 6), Améliorer l'accès aux soins de santé et aux services sociaux (Axe 7), Soutenir les personnes proches aidantes d'âinés (Axe 8). <p>Des acteurs sont associés à ces axes : Organismes communautaires, OSBL, coopératives de services et entreprises d'économie sociale; Associations, tables de concertation des aînés; Commerces, entreprises privées; Centres et équipes de recherche spécialisés en matière de vieillissement, universités; Personnes âgées; Personnes proches aidantes, familles, amis et voisins; Municipalités et MRC; Ministère et organismes gouvernementaux; Réseau de la santé et des services sociaux.</p> <p>En bas du diagramme, une légende indique : Développer, transférer et utiliser les connaissances, la recherche et les innovations sociales.</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Rien n'est mentionné en ce qui concerne les enjeux d'accès Internet dans les milieux ruraux, même dans la mesure visant à « Atténuer la fracture numérique et ses effets sur l'accès aux services gouvernementaux pour les personnes âgées ». Cela n'est pas sans poser d'enjeux à la mise en œuvre d'initiatives de télésanté, de systèmes d'alerte aux événements météorologiques extrêmes, etc.; • L'enjeu de l'isolement social ne semble pas prendre acte des particularités de sa déclinaison géographique; • L'enjeu du transport semble toutefois tenir compte des réalités régionales, avec des mesures comme « Soutenir des projets de transport collectif en milieu rural pour accroître la mobilité des personnes âgées » et « Répondre aux besoins des personnes âgées dans les plans de développement de transport collectif »; • Concernant l'enjeu de l'adaptation des communautés, différentes

Référence Niveau de preuve	Intention de la publication Clientèle cible	Faits saillants des résultats observés		Appréciation [Auteurs] ou [Courtier]
		Principaux constats	Applicabilité	
		<ul style="list-style-type: none"> • 16 cibles prioritaires de performance ont été identifiées en vue de mesurer la performance de ce plan d'action. Elles sont regroupées dans les trois grandes catégories suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ○ Participer dans sa communauté; ○ Vivre en santé dans sa communauté; ○ Créer des environnements sains, sécuritaires et accueillants dans sa communauté. • La présentation des mesures proposées est structurée comme suit : <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Ce que l'on sait</i>, qui regroupe différentes données sur la situation actuelle; ○ <i>Ce qu'ils ont dit</i>, qui fait écho à des recommandations formulées par les différents acteurs consultés (appel à mémoires et autres); ○ <i>Ce qui se fait déjà</i>, qui regroupe différents services ou actions déjà déployés par le gouvernement du Québec et ses partenaires (les municipalités, par exemple); ○ <i>Ce qu'on va faire de plus</i>, qui propose de nouveaux services ou actions à déployer par le gouvernement et ses partenaires. 		<p>mesures visent à appuyer les municipalités et les MRC dans l'adaptation de leurs pratiques en matière d'aménagement et d'urbanisme. Bien que rien ne soit dit spécifiquement sur la prise en charge des réalités régionales et rurales, il est tout de même permis de décoder que les outils réglementaires et techniques présenteront l'adaptabilité nécessaire.</p> <p>S'il mentionne bien l'existence de deux plans d'action antérieurs, le document ne comporte pas de bilan formel des réalisations de ceux-ci qui aurait permis de mieux apprécier la pertinence et la continuité des actions proposées dans la présente édition. La cohorte des plus de 65 ans est appelée à croître considérablement d'ici 2040 (Institut de la statistique du Québec 2023) (Clavet 2023), il sera intéressant de voir, au terme de ce plan d'action, quels bilan et perspectives il sera permis de tirer de ces mesures en matière sociale, culturelle, environnementale et économique [Bourget].</p>

Référence Niveau de preuve	Intention de la publication Clientèle cible	Faits saillants des résultats observés		Appréciation [Auteurs] ou [Courtier]
		Principaux constats	Applicabilité	
(MSSS 2024) Gris	Présentation d'orientations ministérielles visant à soutenir le maintien des personnes âgées dans leur milieu Personnes âgées	<ul style="list-style-type: none"> Les composantes de l'<i>Approche intégrée de proximité pour les personnes âgées</i> peuvent être résumées comme suit : <ul style="list-style-type: none"> La nécessité de colliger et mettre à jour les données nécessaires à l'actualisation continue du portrait de la communauté (population, ressources, partenaires, etc.) sur la base de l'unité territoriale du RLS; La mise en place d'un leadership partagé par les intervenants locaux et régionaux pour doter chaque RTS d'une vision d'ensemble se matérialisant dans les particularités locales des RLS; L'instauration d'une concertation entre les parties prenantes (personnes âgées, citoyens, établissements du RSSS, partenaires communautaires, publics et privés) pour privilégier des « solutions viables et pérennes » aux différents enjeux (accès aux services, transport public, logement, etc.) touchant les personnes âgées; L'implantation d'un continuum de services s'appuyant sur la promotion du vieillissement actif, les actions précoces et de vigie associées à la prévention, notamment avec l'apport des Initiatives de travail de milieu auprès des aînées en situation de vulnérabilité (ITMAV), sur la pertinence et l'efficacité de l'offre de services et sur « l'accompagnement à travers les parcours de services »; L'évaluation du continuum de services visant à « apprécier les résultats permettant de dégager des pistes d'ajustement, voire de correction ». 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en lumière de l'apport potentiel d'une approche intersectorielle dans une prise en charge efficiente des enjeux touchant les personnes âgées Manque d'information quant aux impacts prévisibles de l'avènement de Santé Québec sur le déploiement de ces orientations 	<p>La publication est résolument tournée du côté des services de santé et de services sociaux, y compris, par extension, auprès de « partenaires communautaires, publics et privés » [Bourget].</p> <p>On décrypte du message du sous-ministre, et de la section 7 du document portant sur la gouvernance, qu'il est attendu des établissements du RSSS, et plus précisément de leurs PDG, une imputabilité face à la priorité territoriale de la <i>responsabilité populationnelle</i> [Bourget].</p> <p>Ce concept (adopté en 2003¹² et actualisé en 2011¹³) est soulevé comme suit à l'article 1 de la <i>Loi sur la gouvernance du système de santé et de services sociaux</i> : « [La loi] établit également des règles relatives à l'organisation et à la gouvernance des établissements qui permettent une gestion de proximité ainsi qu'une gestion</p>

¹² Dans le cadre de la réforme du système québécois de santé et de services sociaux intervenue en 2003 qui créait les CSSS, les RTS et les RLS, la notion de responsabilité populationnelle « implique l'obligation de maintenir et d'améliorer la santé et [le] bien-être de la population d'un territoire donné » en rendant disponible une offre de services pertinente et coordonnée répondant « de manière optimale aux besoins exprimés et non exprimés de la population », en « assurant l'accompagnement des personnes et le soutien requis et en agissant en amont, sur les déterminants de la santé ». Cette notion a été confirmée en 2005 lors de la révision de la Loi sur les services de santé et de services sociaux (INSPQ).

¹³ En 2011, le MSSS publie une *Stratégie de soutien à l'exercice de la responsabilité populationnelle*, incluant *quatre chantiers* : 1. Animation et coordination des réseaux locaux de services, 2. Utilisation optimale des données sur l'état de santé de la population et ses déterminants, 3. Identification et mise en œuvre d'organisation de services de première ligne au regard de la responsabilité populationnelle, 4. Identification et mise en œuvre des meilleures pratiques en termes de partenariats intersectoriels (INSPQ).

Référence Niveau de preuve	Intention de la publication Clientèle cible	Faits saillants des résultats observés		Appréciation [Auteurs] ou [Courtier]
		Principaux constats	Applicabilité	
				par territoire basées sur une <u>approche populationnelle</u> ¹⁴ et favorisent une plus grande fluidité des services [Bourget].
(MSSS 2023) Orientations ministérielles	Actualisation des orientations gouvernementales en soutien à domicile Personnes âgées	<ul style="list-style-type: none"> • Devant l'évolution démographique et sociosanitaire prévisible et suivant différents enjeux mis en lumière lors de la pandémie de COVID-19, le MSSS a souhaité actualiser ses orientations en matière de soutien à domicile. Ses principaux objectifs peuvent être résumés comme suit : <ul style="list-style-type: none"> ○ Améliorer la qualité et l'équité de la réponse aux besoins sans égard à l'âge ou aux programmes-services concernés; ○ « Soutenir la mise en place de pratiques cliniques et organisationnelles cohérentes et pertinentes intégrant l'usager, ses proches et les différents acteurs impliqués [...] »; ○ « Favoriser une application harmonisée des orientations ministérielles [qui soit] cohérente avec la réalité du terrain [et] qui [prenne] en compte les capacités limitées des ressources ». • Parmi les sujets abordés, la question des rôles et des responsabilités des acteurs retient l'attention sur la dimension qui suit du déploiement de l'offre de services : <ul style="list-style-type: none"> ○ Tout établissement du RSSS est tenu de respecter différentes obligations transversales, dont l'obligation d'adopter une politique de lutte contre la maltraitance envers les personnes majeures en situation de vulnérabilité, y compris les mécanismes d'adaptation nécessaires à une application en RI, RTI et RPA dans les réseaux territoriaux de santé (RTS) associés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Éclairage pertinent et actualisé sur la dimension soutien à domicile du maintien dans son milieu • Manque d'information quant aux impacts prévisibles de l'avènement de Santé Québec sur le déploiement de l'offre de services en soutien à domicile 	La présente publication est véritablement tournée vers <i>la définition et le déploiement d'une offre de services</i> clinique (soins et services RSSS), sociale (soutien aux proches aidants, par exemple) et technique (services d'aide à domicile et petits équipements, par exemple) visant le <i>soutien à domicile</i> . Le déploiement d'une telle offre de services suppose déjà l'existence de certaines contraintes à un vieillissement actif, ce à quoi <i>La fierté de vieillir</i> entend s'attaquer [Bourget].
(Commissaire à la santé et au bien-être 2024) Gris	Proposition d'orientations stratégiques visant l'amélioration du soutien à domicile, l'optimisation des	<ul style="list-style-type: none"> • Dans le cadre d'un mandat que lui a confié le gouvernement du Québec, la Commissaire à la santé et au bien-être (CSBE) a évalué la performance des soins et services de soutien à domicile au Québec en vue de formuler des recommandations visant l'amélioration de l'offre de services. 	<ul style="list-style-type: none"> • Malgré la lucidité du regard porté et la pertinence des recommandations formulées, 	Quelle que soit la réception réservée par le gouvernement du Québec aux recommandations de la CSBE, cette dernière formulait l'hypothèse, dans le cadre d'une présentation Zoom sur invitation

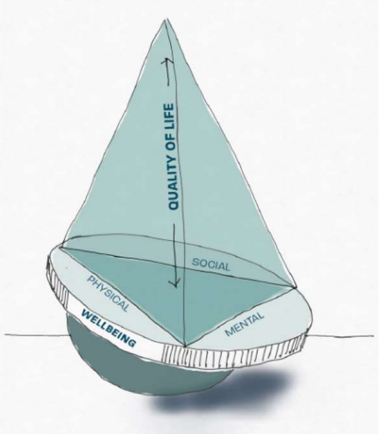
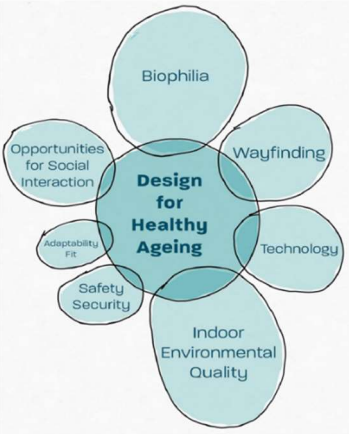
¹⁴ Mise en relief de la courtière de connaissances.

Référence Niveau de preuve	Intention de la publication Clientèle cible	Faits saillants des résultats observés		Appréciation [Auteurs] ou [Courtier]
		Principaux constats	Applicabilité	
	soins et services et l'amélioration des conditions de travail des professionnels œuvrant auprès des personnes âgées Personnes âgées	<ul style="list-style-type: none"> • La présente publication est le tome 4 de 4 des conclusions de ce mandat. • Les travaux réalisés par la CSBE rassemblent les quelques grands constats suivants sur les principales causes de l'impasse actuelle et prévisible de l'offre de services : <ul style="list-style-type: none"> ○ La fragilité des assises du système : une politique de soutien à domicile jamais validée ou mise à jour depuis son lancement en 2003; les impacts des deux réformes structurelles (2003 et 2015), l'absence conséquente de synergie entre les intentions de la politique, l'alourdissement subséquent du cadre réglementaire et l'affaiblissement général du rôle des CLSC; une politique actualisée (2023) vraisemblablement destinée aux mêmes écueils; ○ « Un système complexe, peu performant et articulé autour de programmes mal définis » : un écosystème de soutien à domicile où les structures s'additionnent au lieu de s'intégrer à un tout cohérent et unificateur; une multiplicité de modalités de financement et de critères d'admissibilité de la clientèle offrant chaque année moins de choix, moins de soutien aux proches aidants et des prestataires de services étouffés par la bureaucratie et la réglementation; « une gouvernance incohérente avec les objectifs »; « le rôle insuffisant des médecins dans le système de soutien à domicile ». • Différentes recommandations sont mises de l'avant dans la publication pour relever les défis associés aux enjeux identifiés. Toutes s'appuient sur les trois préceptes transformateurs suivants : <ul style="list-style-type: none"> ○ « Le vieillissement n'est pas une maladie »; ○ Il faut donc cesser de le traiter comme tel en privilégiant « une approche sociétale de maintien de l'autonomie plutôt qu'une approche médicale de soutien à celle-ci »; ○ La cristallisation de ce nouveau paradigme doit s'appuyer sur un déplacement massif du soutien financier actuellement consenti à cette approche médicale de soutien vers des actions à valeur ajoutée de maintien dans son milieu (soutien aux services AVD et AVQ, soutien aux proches aidants, etc.), de manière à 	applicabilité limitée à court terme	du 7 février 2024, d'un éventuel déploiement de ses recommandations dans un horizon moyen et long terme, en lien avec les priorités gouvernementales visant la mise en œuvre de la <i>Loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace</i> [Bourget].

Référence Niveau de preuve	Intention de la publication Clientèle cible	Faits saillants des résultats observés		Appréciation [Auteurs] ou [Courtier]
		Principaux constats	Applicabilité	
		recadrer l'hébergement institutionnel – et le financement démesuré dont il a à ce jour fait l'objet – dans la juste posture de dernier recours qu'il devrait avoir.		
(Forum of Federal / Provincial / Territorial Ministers Responsible for Seniors 2015) Gris	Proposition de grilles d'auto-évaluation thématiques visant à déterminer la capacité d'une personne âgée à poursuivre sa vie dans son domicile Personnes âgées	<ul style="list-style-type: none"> La publication propose un processus d'auto-évaluation en trois étapes : <ul style="list-style-type: none"> Exercice d'auto-évaluation thématique (<i>ma santé; mon domicile; mon transport; mes finances; mon réseau social; ma sécurité; mon réseau de soutien et de services; ma communauté; mon partenaire et moi</i>) à l'aide de grilles préformatées; Réflexions associées à l'exercice d'auto-évaluation (<i>sur quoi aimerais-je travailler pour améliorer mon score de « oui »?</i>); Élaboration d'un plan d'actions immédiates et de court terme (prochaine année) permettant à la personne âgée de répondre efficacement à ses préférences et à ses besoins. 	<ul style="list-style-type: none"> Transférabilité et adaptabilité optimales des grilles Autonomisation (finances, sécurité, etc.) 	<p>Bien qu'un peu ancienne, cette publication canadienne demeure d'actualité, les grilles qu'elle propose ayant conservé toute leur pertinence. Une version française existe sans doute quelque part, mais l'hyperlien proposé par la publication ne fonctionne pas [Bourget].</p> <p>Les réflexions qu'inspire cet outil demeurent à haut niveau, mais constituent un bon point de départ pour passer à la vitesse supérieure avec des outils comme ceux proposés par Luciano, Pascale et al. (2020), [Bourget].</p>
(Bogataj, Bolarin et al. 2020) Étude qualitative	Exploration du potentiel du <i>Smart Silver Village</i> comme avenue prometteuse d'un vieillissement en santé en milieu rural européen Personnes âgées	<ul style="list-style-type: none"> La publication s'intéresse au concept <i>Smart Silver Village</i> qui intègre à la fois l'optimisation des technologies dans la vie quotidienne, la préservation des paysages naturels et culturels, l'économie circulaire, les chaînes courtes d'approvisionnement, la mobilité intra et inter communautés ainsi que la création d'une communauté de communautés rurales. Cette approche européenne ne cible pas spécifiquement les personnes âgées, mais profite de la présence de ces derniers et de leur attachement au territoire pour pousser le versant plus vert du concept. La publication part de l'hypothèse amplement documentée voulant que les personnes âgées souhaitent demeurer à la maison le plus longtemps possible et des conclusions des services de santé du Royaume-Uni qui estiment à 50 % la réduction des coûts de système 	<ul style="list-style-type: none"> Éclairage pertinent sur l'éventail des possibilités d'interventions par stratégie (environnement, activités, services de proximité, technologies et domotique) 	<p>Ainsi, le « village » dont il est question dans le concept accrocheur du <i>Smart Silver Village</i> est en réalité une RPA de la campagne anglaise [Bourget]...</p> <p>Il est étonnant de voir l'attrait – l'enthousiasme, même – de juridictions comparables au Québec (Angleterre, Australie et Ontario, notamment) pour ce concept qui, après des années fastes, montre des signes non équivoques d'essoufflement. Vrai</p>

Référence Niveau de preuve	Intention de la publication Clientèle cible	Faits saillants des résultats observés		Appréciation [Auteurs] ou [Courtier]
		Principaux constats	Applicabilité	
		<p>lorsqu'on introduit une offre de services structurée de soutien à domicile. Sur ces bases, la publication fait la promotion d'un mode d'habitation qui présente les principaux attributs des RPA du Québec. Sur la foi d'affirmations en ce sens du MEARS Group (promoteur privé britannique dont l'offre de services réside dans le logement et les services sociaux...), ces grappes de logis adaptés et spécialisés se situent en droite ligne avec le concept du <i>Smart Silver Village</i>, leur connectivité ajoutant au potentiel d'élévation de la courbe de la vie autonome à domicile.</p>		<p>que le déclin québécois de ce modèle d'affaires est plus récent que cette publication et d'autres du même genre [Bourget].</p>
<p>(Bhadouria, Bhadouria et al. 2023) Revue systématique</p>	<p>Évaluation des stratégies d'intégration des technologies de pointe dans la rénovation domiciliaire chez les personnes âgées Personnes âgées</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La publication conclut que certains gains sont envisageables pour les personnes âgées résidant à domicile qui intègrent les technologies de pointe à leur logis et à leur routine. L'accessibilité intelligente (contrôle à distance des interrupteurs, par exemple) et la prévention des chutes sont actuellement les deux principaux domaines d'application. • Les principaux besoins de développement identifiés dans la publication sont l'individualisation des applications, le contrôle des impacts indésirables (omniprésence trop envahissante) des technologies sur la vie quotidienne et la capacité d'adaptation des technologies à des clientèles présentant une faible littératie numérique. 	<ul style="list-style-type: none"> • Applicabilité limitée à court terme en raison de la codépendance des solutions technologiques à un rehaussement de la sécurité des aménagements physiques 	<p>Il convient de signaler que les technologies considérées dans cette revue systématique sont presque exclusivement domestiques (thermostats; système d'alarme; etc.) et que la notion de santé réfère, pour l'essentiel, à la prévention des effets indésirables des chutes, ce qui n'est pas rien, mais pas tout non plus. Par ailleurs, la prévention des chutes, ça commence par la réduction des dangers (40 % des logis considérés dans la revue systématique présenteraient 5 dangers de chute ou plus) et, donc, par des aménagements physiques plutôt que par des technologies [Bourget].</p>
<p>(Finlay, Esposito et al. 2022) Étude qualitative</p>	<p>Proposition et description du concept de <i>cognitivité (cognability)</i> pour décrire les</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La <i>cognitivité</i> comprend une vaste constellation de composantes positives et négatives du voisinage physique et social et de stimuli cognitifs associés pour les personnes âgées. • L'analyse réalisée s'est attardée aux composantes contributives de voisinages accueillant surtout des populations noires et de voisinages accueillant surtout des populations blanches. 	<ul style="list-style-type: none"> • Éclairage pertinent porté sur le pouvoir de l'aménagement du territoire dans une prise en charge bonifiée de certains 	<p>La figure présentée ci-contre résume le propos de la publication. Il convient de signaler la place qui est faite à l'influence non négligeable des caractéristiques individuelles</p>

Référence Niveau de preuve	Intention de la publication Clientèle cible	Faits saillants des résultats observés		Appréciation [Auteurs] ou [Courtier]	
		Principaux constats	Applicabilité		
	<p>mécanismes de soutien cognitif offerts par l’environnement de vie – bâti et social – pour prévenir ou ralentir l’apparition de démences chez les personnes âgées aux États-Unis</p> <p>Personnes âgées</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La facilité d’accès à des activités sociales et civiques, à des centres récréatifs, à des restaurants (<i>fast-food</i> et cafés), institutions muséales et autoroutes est associée de façon significative à la qualité et au maintien des fonctions cognitives chez les personnes âgées. • En revanche, les dimensions sociales comme la race, le genre et le niveau d’éducation ne présentent pas d’impacts dignes de mention. • Sur la foi de ces résultats, la publication avance que les théories écologiques du vieillissement peuvent constituer une clé innovante dans l’élaboration de politiques publiques en santé et en aménagement du territoire afin de soutenir efficacement la lutte au déclin cognitif chez les personnes âgées. 	enjeux de santé publique	<p>(biologie, personnalité, ressources) sur le processus de vieillissement cognitif [Bourget].</p> <p>Par ailleurs, bien que la publication demeure muette sur les distinctions – le cas échéant – entre les voisinages urbains et les voisinages ruraux dans le cadre de cette théorie, il est permis de conclure à une occurrence plus élevée de problèmes cognitifs en milieu rural, où l’isolement social peut se manifester de façon plus sévère [Bourget].</p>	
(Engelen, Rahmann et al. 2022) Revue qualitative	Analyse de données probantes visant l’impact du design environnemental (urbanisme et architecture) sur un vieillissement en santé et une bonne	<ul style="list-style-type: none"> • Partant du consensus général voulant que la qualité de vie et le vieillissement en santé soient le fruit d’un équilibre multidimensionnel chez la personne, la publication propose le modèle conceptuel qui suit (à gauche ci-dessous) pour illustrer les forces dynamiques en présence – bien-être physique, social et mental – dans le niveau d’atteinte de la qualité de vie – hauteur de la pyramide – dont l’équilibre est tributaire du parcours de vie – sphère mouvante sur laquelle prennent racine le bien-être et la qualité de vie – de la personne. 	<ul style="list-style-type: none"> • Éclairage indirect sur la pertinence d’une action intersectorielle en faveur d’un vieillissement en santé 	La publication souligne qu’en matière de design d’espaces de vie des aînées, l’accent est souvent mis sur les aspects quasi médicaux comme l’accessibilité universelle, les dispositifs et aménagements prévenant les chutes, le monitoring des indicateurs de santé par les technologies, etc. Or, les	

Référence Niveau de preuve	Intention de la publication Clientèle cible	Faits saillants des résultats observés		Appréciation [Auteurs] ou [Courtier]
		Principaux constats	Applicabilité	
	<p>qualité de vie dans différents pays</p> <p>Personnes âgées</p>	  <ul style="list-style-type: none"> • Les résultats de la revue qualitative suggèrent que 7 principaux domaines du design environnemental présentent une influence digne d'intérêt sur un vieillissement en santé. Le schéma qui suit résume l'importance relative de chaque domaine dans l'atteinte de l'équilibre recherché ci-dessus. • La publication signale que la répartition des domaines illustrés à droite ci-dessus tient généralement la route à l'intérieur d'une même juridiction, mais que certains écarts sont constatés entre juridictions. Par exemple, la biophilie prend une place moins grande en Asie, les espaces verts des milieux urbains y étant généralement moins développés ou accessibles qu'en Europe. 		<p>dimensions plus triviales (qualité de l'air et de la lumière, <i>wayfinding</i>, occasions de socialisation, etc.) auraient davantage d'impacts sur la qualité de vie des personnes âgées et sur leur capacité à demeurer dans leur milieu dans le temps [Auteurs].</p>
<p>(Krauss, Somerville et al. 2023)</p> <p>Essai randomisé regroupé</p>	<p>Évaluation des impacts d'un programme de mitigation des risques de chute dans les résidences de personnes âgées</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'intervention déployée dans le cadre de l'étude comprenait trois grands volets : <ul style="list-style-type: none"> ○ Un programme de sensibilisation sur les risques de chute destiné à la fois aux résidents et au personnel trois mois avant le déploiement de l'essai randomisé regroupé; 	<ul style="list-style-type: none"> • Éclairage pertinent sur la simplicité de certaines mesures efficaces de soutien à une vie sécuritaire à domicile 	<p>Aucun impact significatif sur les chutes n'a été constaté à la suite de déploiement de l'intervention. Toutefois, la démarche et son déroulement ont été accueillis favorablement par les résidents et a donné lieu à une belle</p>

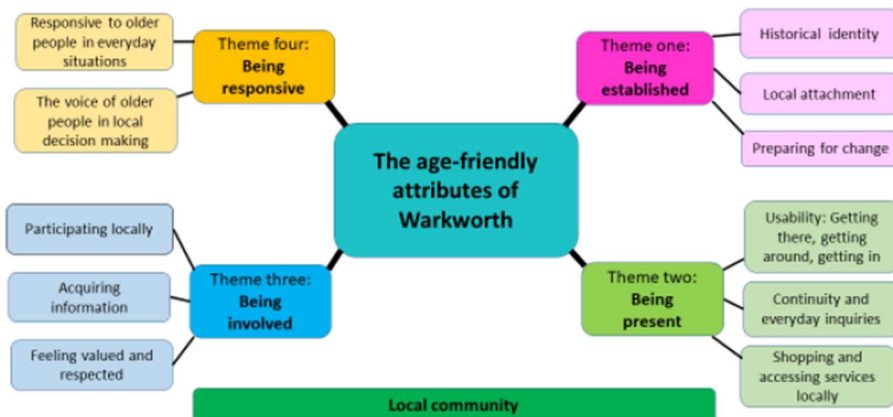
Référence Niveau de preuve	Intention de la publication Clientèle cible	Faits saillants des résultats observés		Appréciation [Auteurs] ou [Courtier]
		Principaux constats	Applicabilité	
	à faible revenu aux États-Unis Personnes âgées à faibles revenus	<ul style="list-style-type: none"> ○ Le repérage des résidents les plus à risque de chute (Avez-vous fait une chute dans la dernière année? Vous sentez-vous instable lorsque vous marchez? Avez-vous peur de tomber?); ○ Le déploiement de stratégies d'élimination des risques de chute (<i>home hazard removal program</i>) auprès des résidents les plus à risque de chute. • Les stratégies d'élimination des risques incluaient des éléments comme la pose de bandes antidérapantes dans la baignoire et l'installation de mains courantes dans les corridors. 		collaboration entre chercheurs et agents communautaires en santé [Auteurs].
(Ow Yong and Koe 2021) Étude qualitative	Analyse de la politique de lutte au diabète à Singapour Personnes âgées	<ul style="list-style-type: none"> • Ayant constaté que la prévalence du diabète de type II était passée pratiquement du simple au double entre 1980 et 2014, le ministre de la Santé de Singapour a déclaré la guerre au diabète en 2016. • Déployée sur plusieurs axes (population et industrie) en simultanément, cette orientation gouvernementale a fait l'objet de consultations publiques permettant de débattre des aspects populationnels, légaux et économiques du projet. • La démarche a permis d'instaurer une culture de la <i>coalition gagnante</i> autour de ce projet de société porté par le gouvernement. • Parmi les effets initiaux de cette <i>rhétorique guerrière</i> auprès de la population, on constate que les clientèles à risque se sentaient peu concernées, davantage préoccupées par le coût de la médication que par les stratégies de prévention de la maladie. • De façon contre-intuitive, l'industrie a de son côté adhéré à la stratégie, proposant différentes innovations atténuant les risques de leurs produits pour la santé. • La publication insiste sur l'importance d'être à l'écoute des défis exprimés par l'industrie, afin de mieux soutenir la poursuite et la réussite de ce projet de société. • Dans une publication apparentée traitant de la performance remarquable du système de santé de Singapour (Ramesh and Bali 2019)¹⁵, on souligne que les gains populationnels cumulés au fil des 	<ul style="list-style-type: none"> • Éclairage pertinent sur une démarche nationale audacieuse au sein d'une démocratie autoritaire (anciennement une colonie de l'Angleterre) 	<p>La publication se conclut sur l'idée qu'un dialogue continu est nécessaire entre le gouvernement et l'industrie pour maintenir l'adhésion de cette dernière aux principes sous-jacents de développement durable populationnel. On parle, par exemple, de la création de certifications <i>santé</i> des produits et d'un soutien financier et technique à l'innovation [Auteurs].</p> <p>L'originalité de cette initiative réside dans le fait qu'on se soit attaqué directement à l'offre industrielle pour réguler la demande populationnelle. On est ainsi allé bien au-delà de la promotion de saines habitudes de vie pour s'attaquer directement aux options</p>

¹⁵ Cette publication rassemble des résumés de politiques publiques parmi les plus efficaces du monde dans divers domaines de l'activité humaine, dont la santé et les services sociaux.

Référence Niveau de preuve	Intention de la publication Clientèle cible	Faits saillants des résultats observés		Appréciation [Auteurs] ou [Courtier]																																																																																		
		Principaux constats	Applicabilité																																																																																			
		<p>ans découlent de l’addition, des interrelations et de l’évolution synergique entre diverses politiques publiques ciblant des problèmes spécifiques de santé – comme la lutte au diabète – dans le cadre plus vaste de l’évolution démographique, économique et technologique de la société. Le déploiement simultané et continu de ces changements multiples serait facilité par la clarté et la solidité du message gouvernemental dans la poursuite de l’objectif sociétal d’une population vivant plus longtemps et davantage en santé, notamment par la promotion de la responsabilité individuelle de la santé, et ce, de la naissance jusqu’au grand âge. Ce faisant, on établit une légitimité difficilement contestable dans l’espace public, d’autant que les coûts publics des mesures mises de l’avant sont particulièrement faibles, comme l’illustre le tableau comparatif qui suit.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th></th> <th>1995</th> <th>2000</th> <th>2005</th> <th>2010</th> <th>2014</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="4">Health expenditure, total (% of GDP)</td> <td>European Union</td> <td>8</td> <td>8</td> <td>9</td> <td>10</td> <td>10</td> </tr> <tr> <td>High income</td> <td>9</td> <td>10</td> <td>11</td> <td>12</td> <td>12</td> </tr> <tr> <td>Japan</td> <td>7</td> <td>8</td> <td>8</td> <td>10</td> <td>10</td> </tr> <tr> <td>Singapore</td> <td>3</td> <td>3</td> <td>4</td> <td>4</td> <td>5</td> </tr> <tr> <td rowspan="4">Health expenditure, public (% of total)</td> <td>European Union</td> <td>78</td> <td>77</td> <td>76</td> <td>78</td> <td>78</td> </tr> <tr> <td>High income</td> <td>63</td> <td>59</td> <td>60</td> <td>63</td> <td>62</td> </tr> <tr> <td>Japan</td> <td>82</td> <td>81</td> <td>81</td> <td>82</td> <td>84</td> </tr> <tr> <td>Singapore</td> <td>50</td> <td>45</td> <td>27</td> <td>35</td> <td>42</td> </tr> <tr> <td rowspan="4">Out-of-pocket health expenditure (% of total expenditure on health)</td> <td>European Union</td> <td>14</td> <td>15</td> <td>14</td> <td>14</td> <td>14</td> </tr> <tr> <td>High income</td> <td>15</td> <td>16</td> <td>15</td> <td>14</td> <td>13</td> </tr> <tr> <td>Japan</td> <td>14</td> <td>16</td> <td>16</td> <td>14</td> <td>14</td> </tr> <tr> <td>Singapore</td> <td>49</td> <td>53</td> <td>69</td> <td>61</td> <td>55</td> </tr> </tbody> </table> <ul style="list-style-type: none"> • Cela dit, et comme le souligne la publication, l’unicité de l’histoire, de la géographie, de l’économie et de la gouvernance politique de Singapour rendent un tel modèle difficilement exportable. 			1995	2000	2005	2010	2014	Health expenditure, total (% of GDP)	European Union	8	8	9	10	10	High income	9	10	11	12	12	Japan	7	8	8	10	10	Singapore	3	3	4	4	5	Health expenditure, public (% of total)	European Union	78	77	76	78	78	High income	63	59	60	63	62	Japan	82	81	81	82	84	Singapore	50	45	27	35	42	Out-of-pocket health expenditure (% of total expenditure on health)	European Union	14	15	14	14	14	High income	15	16	15	14	13	Japan	14	16	16	14	14	Singapore	49	53	69	61	55		<p>disponibles de l’offre alimentaire. L’état actuel et prévisible de l’offre de services en santé et services sociaux suggère le recours à des stratégies sociétales diversifiées (revue de la fiscalité, communautés bientraitantes, etc.). Bien qu’extrême et très exigeante sur le plan politique, la régulation directe de l’industrie en soutien à des stratégies de santé publique visant les habitudes de vie s’imposera sans doute plus tôt que tard dans l’arsenal des sociétés vieillissantes et plombées par la maladie chronique comme l’est le Québec [Bourget].</p>
		1995	2000	2005	2010	2014																																																																																
Health expenditure, total (% of GDP)	European Union	8	8	9	10	10																																																																																
	High income	9	10	11	12	12																																																																																
	Japan	7	8	8	10	10																																																																																
	Singapore	3	3	4	4	5																																																																																
Health expenditure, public (% of total)	European Union	78	77	76	78	78																																																																																
	High income	63	59	60	63	62																																																																																
	Japan	82	81	81	82	84																																																																																
	Singapore	50	45	27	35	42																																																																																
Out-of-pocket health expenditure (% of total expenditure on health)	European Union	14	15	14	14	14																																																																																
	High income	15	16	15	14	13																																																																																
	Japan	14	16	16	14	14																																																																																
	Singapore	49	53	69	61	55																																																																																
(Kan, Forsyth et al. 2020) Étude qualitative	Présentation de quelques outils d’évaluation de la performance (audits) de l’environnement de	<ul style="list-style-type: none"> • Les différents outils recensés peuvent être regroupés dans les grandes catégories suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ○ Exposition aux risques environnementaux : densité de la circulation automobile; sécurité du voisinage (éclairage, vandalisme, etc.); etc.; 	<ul style="list-style-type: none"> • Éclairage pertinent sur les dimensions les plus significatives à considérer dans la qualité de 	<p>La publication se conclut sur des recommandations pour rendre plus efficaces les audits visant les environnements de voisinage qui favorisent le maintien son milieu [Auteurs] :</p>																																																																																		

Référence Niveau de preuve	Intention de la publication Clientèle cible	Faits saillants des résultats observés		Appréciation [Auteurs] ou [Courtier]
		Principaux constats	Applicabilité	
	voisinage favorisant le maintien dans son milieu Personnes âgées	<ul style="list-style-type: none"> ○ Accessibilité et mobilité : sécurité des environnements piétonniers; obstacles (pentes, marches et autres); abaissement des trottoirs aux intersections; aires de repos (bancs et toilettes); signalisation; etc.; ○ Aménagement et urbanisme : entretien; végétation; typologies architecturales; etc.; ○ Destinations et services de proximité : installations de loisirs; parcs; commerces d'alimentation; pharmacie; etc. 	l'environnement de voisinage <ul style="list-style-type: none"> ● Publication d'intérêt pour les acteurs de la planification urbaine préoccupés par le maintien dans son milieu 	<ul style="list-style-type: none"> ● Préciser le public cible (segment précis de la vaste cohorte des personnes âgées) qui bénéficiera des résultats et recommandations de l'audit; ● Détailler les conditions (jour/soir; saison; heure de la journée) de réalisation de l'audit pour ne rien échapper; ● Adapter les outils aux spécificités culturelles (grande ville/milieu rural; particularités régionales; etc.) dans lesquelles s'inscrivent les audits; ● Considérer un ensemble d'enjeux satellitaires (présence de fauteuils roulants ou de quadriporteurs sur les voies piétonnières, par exemple) aux objets évalués; ● Développer des outils d'évaluation visant la dimension sociale (interactions entre voisins, participation sociale, bienveillance communautaire, etc.) de l'environnement de voisinage; ● Tenir compte de l'apport des technologies (Uber, commandes en ligne, etc.) dans l'optimisation des

Référence Niveau de preuve	Intention de la publication Clientèle cible	Faits saillants des résultats observés		Appréciation [Auteurs] ou [Courtier]
		Principaux constats	Applicabilité	
				attributs de l’environnement de voisinage; <ul style="list-style-type: none"> • Adopter des approches participatives et expérimentales qui favorisent la coconstruction.
(Napier 2021) Thèse de doctorat	Exploration des attributs requis pour favoriser le maintien dans son milieu en milieu rural en Nouvelle-Zélande Personnes âgées	<ul style="list-style-type: none"> • La publication résume les résultats d’une étude constructiviste phénoménologique pour valider l’hypothèse selon laquelle les milieux favorables au vieillissement profitent de la relation dynamique et évolutive existant entre les personnes âgées et leur environnement territorial. L’étude s’appuie sur une triangulation de différentes sources de données, y compris des entrevues avec des personnes âgées vivant en milieu rural. • Le sentiment d’appartenance à la communauté et la propension de ses citoyens à agir à la fois comme gardiens et acteurs engagés de sa prospérité agissent comme moteur d’une destinée décisionnelle <i>bottom-up</i> de l’ensemble de la communauté, soutenue notamment par des réseaux sociaux (humains) forts. • Le schéma qui suit résume les attributs communautaires requis pour favoriser le maintien dans son milieu en milieu rural. 	<ul style="list-style-type: none"> • Éclairage pertinent sur l’apport de l’identité territoriale sur les motivations décisionnelles des personnes âgées 	À partir du schéma présenté ci-contre, les attributs requis pour favoriser le maintien des personnes âgées dans leur milieu peuvent être résumés comme suit [Auteurs] : <ul style="list-style-type: none"> • La thématique <i>Être établi</i> renvoie aux composantes identitaires des personnes et de la communauté qui sont intimement liées au territoire. Un tel attachement prédispose la communauté à prendre soin d’elle-même et à soutenir la gestion du changement chez ses membres. • La thématique <i>Être présent</i> est plutôt liée aux enjeux de la continuité de la vie quotidienne dans la communauté : se déplacer, magasiner, avoir des loisirs, etc. • La thématique <i>Être engagé/impliqué</i> englobe pour sa part des notions comme la participation sociale



Référence Niveau de preuve	Intention de la publication Clientèle cible	Faits saillants des résultats observés		Appréciation [Auteurs] ou [Courtier]
		Principaux constats	Applicabilité	
				<p>à l'échelle locale, l'accès à l'information et la valorisation de la contribution des membres à la pérennité de la communauté.</p> <ul style="list-style-type: none"> Enfin, la thématique <i>Se mobiliser (being responsive)</i> traduit l'importance d'une vigilance bienveillante au sein de la communauté qui permet notamment de faire entendre la voix des personnes âgées dans les décisions communautaires les plus susceptibles de se traduire par différents gestes adaptés (<i>age-friendly</i>) aux personnes âgées. <p>La publication se conclut ainsi sur l'idée qu'à titre de gardiens et d'intendants informels de leur communauté rurale, les personnes âgées peuvent – et devraient (notamment à la faveur de l'instauration de mécanismes formels de participation sociale et civique) – jouer un rôle assumé dans les processus de planification visant des décisions qui les touchent tant sur le plan individuel (maintien dans son milieu, par exemple) que communautaire (aménagement</p>

Référence Niveau de preuve	Intention de la publication Clientèle cible	Faits saillants des résultats observés		Appréciation [Auteurs] ou [Courtier]
		Principaux constats	Applicabilité	
				du territoire, par exemple) [Auteurs].
(Conseil du patronat du Québec 2022) Gris	Survol d'études, d'enquêtes et de sondage visant à cerner un cadre théorique à la mise en œuvre d'un projet pilote de rétention et d'attraction de la main-d'œuvre 60-69 ans dans des entreprises du Québec Personnes âgées	<ul style="list-style-type: none"> • Avec un taux d'activité de moins de 40 % chez les 60-69 ans (2021) et des besoins de main-d'œuvre à 60 % liés à la demande de remplacement des retraités, le Québec doit explorer les avenues les plus porteuses pour retenir et attirer les <i>travailleurs expérimentés</i> au travail. • La publication fait remarquer que c'est le secteur des services qui, en ce moment, accueille le plus grand nombre de ces travailleurs, avec une tendance continue à la hausse, suivi de l'immobilier et de l'agriculture et de la fabrication des biens. Cela dit, les besoins sont grands dans tous les secteurs dont, plus particulièrement, la construction, la fabrication, le commerce de détail, ainsi que les services d'hébergement et de restauration. • Le Conseil du patronat a voulu en savoir plus sur les motivations (préférences, besoins et désirs) des travailleurs expérimentés aussi bien à prendre leur retraite qu'à demeurer sur le marché du travail. La documentation qu'il a consultée lui a permis d'établir des profils assez précis des travailleurs ciblés, le tout étant de nature à optimiser la réussite et la pérennité des stratégies préconisées. • En conclusion, la publication met en lumière quatre catégories de stratégies prometteuses pour favoriser le maintien ou l'attraction de travailleurs expérimentés : <ul style="list-style-type: none"> ○ Mettre en place les conditions propices à la conciliation vie-travail et à une organisation du travail souple; ○ Déployer des plans de transition vers la retraite qui tiennent compte des préférences, besoins et désirs des travailleurs expérimentés; ○ « Inclure les 60-69 ans dans les programmes de formation » visant notamment le coaching des travailleurs moins expérimentés; ○ Soutenir les travailleurs expérimentés qui exercent des fonctions de proche aidant auprès d'un proche. 	<ul style="list-style-type: none"> • Lecture utilitariste (mais néanmoins intéressante) des stratégies de rétention et d'attraction de main-d'œuvre âgée 	<p>L'intérêt de cette publication réside dans l'illustration de l'importance du marketing et de la communication (cerner, comprendre et répondre aux préférences, besoins et désirs de la clientèle cible) dans les stratégies de <i>séduction</i> (mot explicitement employé dans le titre de la publication) visant les personnes âgées qu'on souhaite intéresser à un maintien ou à un retour au travail. Certes, ce souci marketing est à la mesure des défis actuels et prévisibles des entreprises en matière de recrutement et de remplacement de la main-d'œuvre [Bourget].</p> <p>L'approche privilégiée par le Conseil du patronat – en partenariat avec le gouvernement du Québec, qui va investir près de 1 M\$ dans l'initiative – s'inscrit dans l'esprit de la « stratégie des pays nordiques, dite de vieillissement actif » qui consiste à soutenir les entreprises dans le maintien et le recrutement de travailleurs expérimentés [Bourget].</p>

Référence Niveau de preuve	Intention de la publication Clientèle cible	Faits saillants des résultats observés		Appréciation [Auteurs] ou [Courtier]
		Principaux constats	Applicabilité	
(Reyes Uribe 2023) Essai	Évaluation de la pertinence d'utiliser un modèle d'écologie humaine pour comprendre les contextes les plus susceptibles d'influencer les personnes âgées dans leur décision de quitter ou non le marché du travail Personnes âgées	<ul style="list-style-type: none"> La figure qui suit résume les conclusions de la publication. De façon plus concrète, le modèle d'écologie humaine peut apporter une contribution positive à la création des conditions propices à un vieillissement actif en emploi. Plus le niveau d'intervention préconisé se situe près de la personne, plus l'influence sera déterminante sur sa décision. C'est donc dire, par exemple, que les besoins sociaux et familiaux pèsent plus lourd dans la balance que les politiques publiques (notamment fiscales) soutenant le maintien en emploi. Le succès d'un vieillissement actif en emploi repose ainsi dans la recherche d'un juste équilibre entre les élans des écosystèmes et les préférences, besoins et désirs des personnes âgées. 	<ul style="list-style-type: none"> Intérêt d'utiliser la perspective multidisciplinaire dans la résolution des enjeux touchant les personnes âgées et la société 	Les conclusions de la publication se situent en droite ligne avec les assises de la publication précédente. Ainsi, bien qu'utilitariste à maints égards, ce modèle prend résolument acte des préférences, besoins et désirs des personnes âgées dans leur décision de quitter ou non le marché du travail [Bourget].
(Wittevrongel and Faubert 2022) Gris	Démonstration de la valeur ajoutée d'une allocation santé (<i>cash-for-care</i>) à l'européenne pour	<ul style="list-style-type: none"> Dans plusieurs pays d'Europe, une allocation santé offerte directement aux personnes âgées demeurant à domicile permet à celles-ci d'accéder à une offre de soins et de services personnalisée tout en étant éclairée ou encadrée par l'évaluation et le suivi d'un professionnel de la santé. En Allemagne, par exemple, c'est près de 60 % des deniers publics destinés au soutien à domicile qui sont versés 	<ul style="list-style-type: none"> Transférabilité envisageable au niveau national seulement, à moins de l'émergence d'un 	Malgré leur nette valeur ajoutée, les pratiques européennes d'allocation santé comprennent certains risques liés entre autres au manque de régulation du marché (Allemagne) qui, dans des

Référence Niveau de preuve	Intention de la publication Clientèle cible	Faits saillants des résultats observés		Appréciation [Auteurs] ou [Courtier]
		Principaux constats	Applicabilité	
Et (Flood, DeJean et al. 2021) Gris	mieux répondre aux préférences des personnes âgées et réduire leur institutionnalisation précoce Personnes âgées requérant certains soins et services à domicile	<p>directement aux consommateurs agissant dans une économie de marché. Le libre arbitre associé à ce mode de fonctionnement contribuerait au maintien de l'indépendance des personnes âgées et, partant, au maintien de leur santé physique, mentale et cognitive. Cette façon de faire aurait également des effets bénéfiques sur les proches aidants, moins et mieux sollicités dans le continuum de soins. Aux Pays-Bas (Flood, DeJean et al. 2021), une dynamique différente est à l'œuvre. On verse ces sommes (près du quart des deniers publics en soutien à domicile) aux proches aidants qui signent un contrat avec l'État, même lorsqu'ils sont de la famille. Ce sont les assureurs et les municipalités (les modalités ne sont pas abordées) qui déterminent le montant à verser à ces proches aidants.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au Canada, ces aides directes représentent à peine 10 % des investissements en soutien à domicile (en Nouvelle-Écosse, on cible les aînés à faibles revenus), les transferts financiers étant plutôt dirigés vers les réseaux gouvernementaux de santé. Ces derniers développent généralement une offre de services paramétrée qui limite – voire empêche – les choix individuels sur les soins et services désirés et le lieu de prestation des soins et services véritablement obtenus. Les carences ainsi générées mènent souvent à une institutionnalisation hâtive et à un déclin généralisé de la santé. 	projet pilote issu du RSSS	<p>situations extrêmes, peut compromettre la qualité des soins. Un encadrement minimal (Pays-Bas) de l'offre (nature et portée) de services permet toutefois de les mitiger. L'autre enjeu d'importance se situe dans la croissance phénoménale prévisible de la demande, impliquant, à court terme, des exigences financières plus grandes pour maintenir l'offre de soutien à domicile. Toutefois, à long terme, les juridictions qui adoptent l'allocation santé voient les coûts d'hébergement de longue durée baisser tout en générant des résultats supérieurs à ceux du Canada pour le soutien à domicile. Enfin, des enjeux de main-d'œuvre sont prévisibles au Canada, ces solutions faisant souvent appel aux femmes et aux populations vulnérables issues de l'immigration, perpétuant et accentuant certains déséquilibres socioéconomiques [Auteurs].</p> <p>On suggère une implantation canadienne de l'allocation santé qui cible prioritairement les besoins faibles et modérés de soutien à domicile [Auteurs]. Les grandes étendues de territoires à desservir apparaissent, du reste,</p>

Référence Niveau de preuve	Intention de la publication Clientèle cible	Faits saillants des résultats observés		Appréciation [Auteurs] ou [Courtier]
		Principaux constats	Applicabilité	
				<p>compatibles avec une telle approche, allégeant le fardeau global des réseaux gouvernementaux tout en leur laissant la charge des soins et services plus spécialisés [Bourget].</p> <p>Enfin, malgré les mérites certains de telles formules, il est objectivement trop tard pour que le Québec puisse amorcer un tel virage avec succès. En effet, le financement d'une telle initiative exige la mise en place de leviers comparables à ceux qui, dans les années 1970, ont été utilisés pour créer la Régie des rentes du Québec. Or, le pic des besoins pour une telle caisse est déjà arrivé et perdurera jusqu'à environ 2040 (Lacroix 2024) [Bourget].</p>
(Szanton and Gajardo 2017) Gris	Documentation des connaissances visant la réduction des coûts et de la portée des interventions destinées aux personnes âgées dans le cadre d'initiatives de maintien dans son milieu (<i>ageing in</i>	<ul style="list-style-type: none"> L'initiative de maintien dans son milieu CAPABLE (<i>Community Aging in Place, Advancing Better Living for Elders</i>) fait appel à une équipe interdisciplinaire composée d'un ergothérapeute, d'une infirmière et d'un homme à tout faire (<i>handyman</i>) qui soutiennent l'atteinte des objectifs fonctionnels liés à l'accomplissement d'activités de la vie domestique (AVD). Une évaluation clinique permet ainsi de cerner les menus travaux, dispositifs d'assistance ou réaménagements requis dans le logis de la personne âgée pour soutenir efficacement son maintien dans son milieu. Une évaluation de l'initiative a permis de constater une diminution des incapacités AVD chez un groupe de personnes âgées. Les participants qui, en moyenne, présentaient au départ 3 incapacités sur 8 n'en 	<ul style="list-style-type: none"> Éclairage pertinent sur la valeur ajoutée qualitative et financière d'une véritable et inusitée collaboration interdisciplinaire 	<p>Il convient de signaler les limites de la publication, qui se matérialise en une addition de résumés de conférences prononcées à l'occasion d'un symposium mondial en gérontologie et publiés dans <i>Innovation in Aging</i> (Gerontological Society of America). Pour cette raison, peu de détails sont disponibles en lien avec l'hypothèse posée par le</p>

Référence Niveau de preuve	Intention de la publication Clientèle cible	Faits saillants des résultats observés		Appréciation [Auteurs] ou [Courtier]
		Principaux constats	Applicabilité	
	<i>place</i>) aux États-Unis Personnes âgées	<p>présentaient que 2 à la fin de l’initiative. Les indicateurs de santé mentale se sont pour leur part améliorés de 53 % et le taux de risque environnemental (pour les chutes, par exemple) sont passés de 3,3 à 1,4. Enfin, des résultats similaires ont été observés tant chez les personnes âgées qui avaient connu un épisode d’hospitalisation que chez celles qui n’avaient pas séjourné à l’hôpital.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le coût de l’initiative est estimé à 2 825 \$ US (3 800 \$ CAD) par participant. En moyenne, une réduction mensuelle des allocations Medicaid (formule américaine d’assurance-maladie pour les personnes à faibles revenus ou handicapées) de 833 \$ US (1 120 \$ CAD) a été constatée durant la période d’observation (de 6 à 24 mois, selon le profil de la personne). Il a été estimé que la plus faible probabilité d’hospitalisation ou d’hébergement dans une installation de soins de longue durée était constatée chez les participants à l’initiative. • Une seconde phase d’expérimentation devait (2017) permettre à des travailleurs sociaux de s’intégrer à l’équipe interdisciplinaire en vue de contribuer à l’évitement d’institutionnalisation hâtive des personnes âgées vulnérables. 		<p>symposium en question. Cela dit, ces résumés sont relativement explicites et permettent de se faire une idée assez précise des résultats obtenus [Bourget].</p> <p>Sur la question des coûts de système, le site Web de l’assureur américain Genworth dresse (2021) le portrait suivant des coûts (\$ US) mensuels de quelques services :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutien à domicile : <ul style="list-style-type: none"> ○ Aide à la vie domestique : 4 947 \$; ○ Aide de service : 5 148 \$; • Centre de jour pour adultes : 1 690 \$; • Résidence de type RPA avec assistance : 4 500 \$; • Résidence de type CHSLD : <ul style="list-style-type: none"> ○ Chambre double : 7 908 \$; ○ Chambre simple : 9 034 \$. <p>Malgré les différences importantes existant entre le système de santé américain et celui du Québec, il est permis de conclure à un potentiel important d’économies de coûts de système par le déploiement d’une offre de services judicieuse en maintien</p>

Référence Niveau de preuve	Intention de la publication Clientèle cible	Faits saillants des résultats observés		Appréciation [Auteurs] ou [Courtier]
		Principaux constats	Applicabilité	
				dans son milieu qui, contrairement à la précédente, ne semble pas présenter de contraintes significatives de capitalisation [Bourget].
(Rengot 2015) Gris	Analyse d'un projet de loi français de 2014 portant sur l'adaptation de la société au vieillissement Personnes âgées	<ul style="list-style-type: none"> • Les trois piliers du projet de loi (anticipation et prévention des risques; adaptation de la société à la vieillesse; accompagnement de la perte d'autonomie) s'abreuvent à l'idée fondatrice que les changements démographiques sont l'occasion de miser sur le pouvoir de la <i>Silver Économie</i>. • En effet, plutôt que de chercher des solutions pour soulager le poids sociétal que représente le vieillissement de la population française, le projet de loi s'appuie sur la notion de la formidable occasion d'innovation économique que représente une population vieillissante du point de vue de la consommation et des affaires. Technologies, services d'aide à la personne, immobilier et tourisme sont quelques-uns des secteurs les plus susceptibles de profiter des retombées du vieillissement. • En 2015, on estimait à 1,59 % du PIB de la France l'apport existant du marché de la <i>Silver Économie</i>, dont 24 G€ (35 G\$ canadiens) en dépenses publiques (services de santé et de services sociaux et aide à l'hébergement, notamment) et à 7 G€ (10 G\$ canadiens) d'investissements privés. On entrevoyait alors une croissance de ce marché à 2,4 % du PIB en 2040, pour une hausse de 80 % sur 25 ans. • À la manière de publications québécoises récentes ((Achou 2022), précédemment et (Clavet 2023)), la publication voit ce marché comme un « remède nécessaire à une crise budgétaire inévitable ». On y voit une clé pour lutter contre le chômage (phénomène moins présent au Québec depuis la pandémie) et favoriser une meilleure qualification de la main-d'œuvre et la création d'entreprises à la faveur de l'évolution et de la croissance des besoins de consommation des personnes âgées. • La filière <i>Silver Économie</i> comporte cinq piliers : soutien aux aidants; parcours résidentiel; santé et prévention; inclusion sociale; mobilité et aménagement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Transférabilité conceptuelle, mais nécessité d'adaptation au contexte québécois postpandémique 	<p>Bien qu'un peu vieux (2015) et reflétant une réalité socioculturelle différente (France) de celle du Québec, ce texte demeure d'actualité et trouve peu d'équivalents plus récents [Bourget].</p> <p>Le site Internet du Fonds sectoriel de la filière de la Silver Économie contient des renseignements sur les initiatives mises de l'avant pour atteindre les objectifs décrits ci-contre. Les plus récentes publications font état d'une mobilisation des acteurs clés en faveur de l'adaptation des logis (initiative <i>MaPrimeAdapt'</i>) et présentent les résultats d'études sur le vieillissement (employabilité; impacts économiques positifs de l'adaptation des logis; etc.). Le site Web comprend également une section sur les « écosystèmes régionaux » (équivalent des portraits sociosanitaires produits par les DSPu) et une autre sur les publications, dont un guide pour</p>

Référence Niveau de preuve	Intention de la publication Clientèle cible	Faits saillants des résultats observés		Appréciation [Auteurs] ou [Courtier]
		Principaux constats	Applicabilité	
				un vieillissement en santé dans les petites villes [Bourget].
(Filière Silver Économie 2023) Gris	Présentation des composantes des gérontopôles déployés dans le cadre de la Filière Silver Économie, en France Personnes âgées	<ul style="list-style-type: none"> • La publication s’amorce avec cette perspective : « Voir la ville avec <i>des yeux de vieux</i> » pour annoncer en quoi la Filière Silver Économie peut soutenir les initiatives des petites collectivités territoriales souhaitant favoriser le vieillissement en santé chez elles. On souhaite ainsi aller au-delà de l’aménagement de logements adaptés pour aller vers une adaptation concrète de l’environnement de proximité (l’accès aux services publics, le vivre-ensemble, soutien de l’initiative citoyenne, l’action culturelle, la gestion des dispositifs consacrés aux plus fragiles) des milieux de vie des personnes âgées. • La publication met d’abord en lumière certaines réalisations et témoignages d’élus ayant choisi de se joindre au mouvement. Ensuite, on présente les leviers de financement (et les institutions financières ou sociales qui les offrent) disponibles pour mener à bien différents types de projets. Enfin, on s’attarde aux <i>écosystèmes régionaux du vieillissement en santé</i> fédérés par les gérontopôles, qui sont « un carrefour de visions, d’opinions et d’expertise en faveur d[e l’]enjeu de société » qu’est le vieillissement. • Sur la base d’un tronc commun d’objectifs liés au vieillissement en santé, ces structures régionales offrent « conseil, accompagnement ou encore un ensemble de partenaires permettant d’innover localement », en vue de générer des initiatives pérennes véritablement adaptées aux réalités des personnes âgées et des territoires qu’elles habitent dans le cadre de projets réalisés en coconstruction. • Les actions des différents gérontopôles favorisent l’émergence d’une communauté de territoires du vieillissement en santé vivant des réalités similaires. Les élus ont accès à des études sociodémographiques en vue de la structuration de politiques publiques différenciées sur le plan gérontologique pour des domaines aussi variés que l’accès aux soins, le renforcement du rôle citoyen, l’habitat et le parcours résidentiel, la mobilité et les dérèglements climatiques. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en lumière de la richesse d’une intervention véritablement interdisciplinaire en faveur des personnes âgées 	<p>La Filière Silver Économie semble aller un peu plus loin que les initiatives de type MADA (son équivalent français est <i>Villes amies des aînés</i>), avec ses volets de soutien à la recherche, à l’innovation, aux entreprises et à la prévention (santé physique des personnes âgées). On est donc devant une approche véritablement transversale où les élus locaux cherchent à « créer de nouvelles représentations des incidences de la transition démographique » afin, d’abord et avant tout, de répondre aux besoins et désirs des personnes âgées qui souhaitent demeurer dans leur milieu [Bourget].</p> <p>Cela dit, la publication reste muette sur les autres conditions favorisant le maintien de communautés dynamiques sur le long terme. En effet, si on n’agit que sur le vieillissement (ce qui est déjà très bien), comment la communauté peut-elle se renouveler et perdurer dans le temps [Bourget]?...</p>

Référence Niveau de preuve	Intention de la publication Clientèle cible	Faits saillants des résultats observés		Appréciation [Auteurs] ou [Courtier]
		Principaux constats	Applicabilité	
Connaissances portant sur la valeur ajoutée du maintien dans son milieu				
(Canadian Mortgage and Housing Commission 2018) Gris	Démonstration de la valeur ajoutée financière de la présence de personnes âgées pour le milieu municipal Personnes âgées	<ul style="list-style-type: none"> • La publication avance divers avantages à la présence de personnes âgées dans les communautés. • On parle de bénéfices économiques, comme le maintien de logements et de services abordables et le potentiel ainsi créé d'attirer de jeunes familles qui commencent dans la vie (Caron 2024), mais également de bénéfices sociaux, comme le renforcement de communautés inclusives. • Un aménagement du territoire et une planification économique qui tiennent compte de la présence de personnes âgées doivent ainsi être considérés comme des <i>investissements</i> plutôt que comme des dépenses : <ul style="list-style-type: none"> ○ Les personnes âgées disposent généralement d'actifs plus élevés que leurs passifs et peuvent ainsi contribuer au développement de leur communauté par l'achat local, une pratique souvent très prisée par ce segment de consommateurs; ○ Qu'elles soient entrepreneures, travailleuses à temps partiel ou bénévoles, les personnes âgées génèrent une valeur ajoutée non négligeable au maintien des dynamiques socioéconomiques et socioculturelles des milieux; ○ Elles agissent aussi comme proches aidants auprès de leurs enfants (gardiennage de tout-petits; partage de domicile; soutien financier pour des projets; etc.); ○ Enfin, étant retraitées ou disposant d'horaires flexibles, elles favorisent une optimisation des diverses ressources (piscines; bibliothèques; routes; etc.) mises à la disposition des communautés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Beau potentiel pour soutenir les efforts de changement du discours ambiant sur le vieillissement 	<p>En conclusion, la publication avance que cette valeur ajoutée de la présence de personnes âgées mérite de trouver sa contrepartie dans des stratégies immobilières nationale et locales misant à la fois sur l'abordabilité (un logement abordable pour une personne âgée génère de l'abordabilité pour l'ensemble de la communauté) et sur l'accessibilité (aménagement des logis; implantation dans l'environnement; mobilité durable) et à la fois sur l'adaptation de logis existants et sur le développement d'une offre variée de nouveaux logis [Auteurs].</p> <p>Sur ce dernier point, la publication cite la construction d'immeubles à appartements et d'immeubles dédiés à cette clientèle, comme les RPA. Montrant son âge (2018, avant la pandémie) et reposant sur une vision fondamentalement urbaine de l'offre domiciliaire, elle ne s'avance pas sur les réflexions amorcées par certaines municipalités rurales concernant le concept de minimaisons qui, s'il est bien réfléchi et planifié</p>

Référence Niveau de preuve	Intention de la publication Clientèle cible	Faits saillants des résultats observés		Appréciation [Auteurs] ou [Courtier]
		Principaux constats	Applicabilité	
				(valeurs et limites sont documentées, par exemple ici), pourrait ouvrir de nouveaux horizons en matière de logement abordable pour personnes âgées sur ces territoires [Bourget].
(Le Centre de ressources du développement territorial 2011) Gris	Mise en lumière des pistes de valorisation de l'économie résidentielle dans les territoires ruraux de la France Population en général	<ul style="list-style-type: none"> • La publication, qui puise dans les travaux de l'économiste territorial Laurent Davezies (voir notamment à ce sujet (Davezies* 2009)), est destinée à un public d'intervenants en développement rural qui cherchent à bonifier leurs actions en faveur d'une occupation dynamique du territoire français. • À l'échelle locale, et notamment dans les territoires distants de centres urbains d'importance, on a constaté que les intrants économiques générés par des sources <i>non productives</i> (autres que celles provenant de l'industrie ou l'exploitation concurrentielle des ressources) occupent une place majeure dans les dynamiques économiques et dans des stratégies visant la pérennité de l'occupation du territoire. Ces revenus proviennent de trois bases : <ul style="list-style-type: none"> ○ Base <i>publique</i>, liée à la présence de fonctionnaires; ○ Base <i>sociale</i>, qui inclut les revenus de transfert (assurance-emploi, aide sociale, etc.) autres que les pensions de retraite; ○ Base <i>résidentielle</i>, qui inclut autant « [les] pensions de retraite, [les] dépenses touristiques marchandes et non marchandes [, les] revenus liés à la présence d'actifs » (bâtiments et infrastructures) et à la qualité intrinsèque du territoire (beauté des paysages, par exemple), ainsi que des emplois tournés vers la demande locale (commerces, services de proximité, etc.). • La figure qui suit résume le tout. • La publication se conclut sur quatre pistes de réflexion qui apparaissent susceptibles d'inspirer des actions bénéfiques aux populations âgées des territoires ruraux : <ul style="list-style-type: none"> ○ La création d'un équilibre mutuellement profitable entre l'économie résidentielle et l'économie productive est de nature à « limiter les effets indésirables associés à chacune » et à 	<ul style="list-style-type: none"> • Transférabilité apparente dans des milieux où une concertation des acteurs du milieu est préexistante (CRD du Bas-Saint-Laurent, par exemple) 	Malgré son âge, cette publication conserve toute sa pertinence comme repère conceptuel d'une réalité bien présente au Québec. Actualisées au tournant des années 2020, les différentes facettes du concept d' <i>économie résidentielle</i> se traduisent mieux sous la notion d' <i>économie présente</i> , qui s'appuie non seulement sur la présence de résidents, mais également de populations exclues des recensements comme les touristes ou même les travailleurs temporaires et qui, pour l'essentiel, consomment des services (Agence d'urbanisme de l'Agglomération Marseillaise 2020). La figure qui suit résume l'actualisation du concept, dont le moteur est l' <i>attractivité territoriale</i> dans toutes ses déclinaisons, incluant la qualité de vie et « l'importance de la diversité et de la qualité de l'offre de services et de commerces » [Bourget].

Référence Niveau de preuve	Intention de la publication Clientèle cible	Faits saillants des résultats observés		Appréciation [Auteurs] ou [Courtier]	
		Principaux constats	Applicabilité		
		<p>minimiser les risques associés à un développement territorial fondé exclusivement sur l'une ou l'autre de ces économies;</p> <p>Le diagramme illustre le cycle économique entre le Secteur Basique et le Secteur Domestique. Le Secteur Basique (composé de Base productive, Base publique, Base résidentielle et Base sociale) génère un Revenu basique. Ce revenu basique alimente le Secteur Domestique, qui génère à son tour un Revenu domestique. Les deux secteurs contribuent à l'Emploi basique et domestique, ainsi qu'au Revenu basique et domestique. Ces éléments convergent vers un point central 'Emploi Revenu', qui mène à la 'COHESION SOCIALE'.</p>			<p>Le diagramme de Venn met en évidence les interactions entre trois sphères : la Base Productive (Production, Créer des richesses), la Base Résidentielle (Revenus extérieurs, Capturer les richesses) et la Sphère Présentielle (Dépenses, Faire circuler ces richesses).</p> <p>L'intérêt premier de cette publication, c'est qu'elle illustre bien les liens étroits qu'il convient d'établir entre aménagement du territoire et stratégies sociosanitaires de maintien des personnes âgées dans leur milieu. En effet, et sans aller jusqu'à promouvoir l'avènement de <i>gated communities</i>, une saine analyse diagnostique des dynamiques territoriales à l'œuvre dans les milieux occupés par une population plus âgée est de nature à soutenir la mise en place d'actions socioéconomiques et sociocommunitaires davantage structurantes et au potentiel augmenté de pérennité [Bourget].</p>
		<ul style="list-style-type: none"> ○ Les mouvements démographiques vers la ruralité française constatés depuis les années 1970 contribuent à une certaine cristallisation de l'économie résidentielle dans les milieux ruraux visés, les besoins de ces nouveaux arrivants étant davantage tournés vers les services que vers la consommation de biens manufacturés. Cette accentuation de l'économie résidentielle crée paradoxalement un environnement propice à la redynamisation de l'économie productive dans les milieux ruraux, susceptible de générer peu à peu un équilibre optimal; ○ Il est payant de prendre le temps de caractériser la nature, l'ampleur et le potentiel de l'économie résidentielle dans toute stratégie de redynamisation sociale ou économique des milieux ruraux. On peut ainsi mieux cibler les leviers d'aménités 			

Référence Niveau de preuve	Intention de la publication Clientèle cible	Faits saillants des résultats observés		Appréciation [Auteurs] ou [Courtier]
		Principaux constats	Applicabilité	
		<p>résidentielles, désirables ou non, dans la planification territoriale des communautés rurales;</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Enfin, une évaluation rigoureuse de l'action des politiques publiques à l'échelle de ces territoires est nécessaire afin d'en valider la pertinence et la rentabilité sociocommunautaire et économique dans le temps. 		
(Calvo-Sotomayor and Atutxa 2022) Revue qualitative	Revue des paradigmes associés à la contribution positive des personnes âgées à la société Personnes âgées	<ul style="list-style-type: none"> • Les théories classiques du vieillissement incluent principalement les théories issues des sciences de la biologie (évolution, génétique et autres), de la psychologie (habiletés cognitives, relations sociales, régulation des émotions, personnalité, etc.), des sciences sociales (par exemple, les enjeux d'iniquité liés à l'âge), des sciences issues de l'hybridation de certaines disciplines (approches biopsychosociales, biodémographiques et autres) et, enfin, des sciences du champ de l'analyse des politiques publiques (vieillesse et soutien social, vieillissement et politiques économiques, etc.). • La publication propose une perspective révisionniste qui met l'accent sur : <ul style="list-style-type: none"> ○ Les effets du vieillissement à moyen et long terme qui misent sur un transfert du capital socioculturel généré par les personnes âgées (50 +) et qui présente de l'intérêt pour les générations suivantes; ○ Une appréciation des effets positifs et négatifs du vieillissement qui ne s'appuie pas que sur les préceptes économiques et productivistes, mais qui fait également une place de choix aux autres richesses sociétales produites par les personnes âgées tout au long de leur vie; ○ La prise en considération des effets indirects des changements démographiques sur la société, comme la nécessité d'un monitoring de processus sociaux et économiques à l'œuvre dans la cristallisation d'un visage féminin dominant en matière de proche aidance, même dans les cas où les femmes sont actives sur le marché de l'emploi. 	<ul style="list-style-type: none"> • Éclairage additionnel sur la pertinence de privilégier une perspective interdisciplinaire et socioculturelle du vieillissement 	La publication parle plus précisément d'une <i>pollinisation croisée</i> de perspectives diversifiées du vieillissement en santé (économie, santé, urbanisme, etc.) comme vecteur d'humanité et de pérennité des politiques publiques développées en réponse au vieillissement des populations [Auteurs].

Référence Niveau de preuve	Intention de la publication Clientèle cible	Faits saillants des résultats observés		Appréciation [Auteurs] ou [Courtier]
		Principaux constats	Applicabilité	
(Davern, Winterton et al. 2020) Cadre de référence	Proposition d'indicateurs spatiaux quantifiables pour assurer un monitoring adéquat de l'atteinte des cibles de performance pour les 8 domaines d'action privilégiés par les initiatives de type MADA Personnes âgées	<ul style="list-style-type: none"> • Parmi les critiques dirigées vers les promoteurs d'initiatives de type MADA figure le besoin de mesurer les résultats obtenus au fil des ans en vue de favoriser les ajustements pertinents aux politiques publiques touchant l'aménagement du territoire, l'urbanisme et l'architecture et aux leviers financiers associés. Chacun des indicateurs proposés (voir tableau ci-dessous) s'appuie sur des données probantes issues de la recherche. • Nombre des indicateurs retenus – que la publication qualifie d'<i>icebergs de connaissances</i> – témoignant de réalités urbaines, la publication se conclut sur l'idée que les populations des milieux ruraux devraient être consultées pour assurer le raffinement approprié de ces indicateurs en lien avec leur réalité territoriale. On évoque notamment des différences significatives sur des notions comme l'accessibilité spatiale. • De tels échanges avec les populations âgées locales – bien qu'insuffisants pour surmonter les obstacles décrits dans certaines publications précédentes (Colibaba, McCrillis et al. 2020) (Russell, Skinner et al. 2021) – présenteraient l'avantage non négligeable de viser la personnalisation des interventions envisagées. • On souligne de plus l'importance de tenir compte des impacts prévisibles des changements climatiques sur les initiatives spatiales visant les espaces extérieurs ainsi que de l'opportunité d'inclure les technologies au sens large (applications mobiles, domotique, etc.). • On suggère enfin de considérer le développement d'indicateurs portant plus spécifiquement sur la relation entre la santé physique et mentale des personnes âgées avec l'environnement, l'urbanisme et l'architecture. 	<ul style="list-style-type: none"> • Transférabilité indirecte des connaissances 	<p>En lien avec les objectifs de la présente réflexion, l'intérêt de cette publication se situe dans une appréciation de deuxième niveau des indicateurs de performance proposés. En effet, sur la foi de ces indicateurs, il est possible d'extrapoler une appréciation de la valeur structurante de la présence des personnes âgées au sein de leurs communautés. Par exemple [Bourget] :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Leurs déplacements de proximité encouragent le commerce local; • Leur engagement communautaire consolide le tissu social de leur milieu; • Leur capacité effective à accéder à des services de proximité en santé et services sociaux agit comme baromètre de problématiques structurelles méritant l'attention des élus locaux et régionaux.

Table 1. Age-Friendly Communities (AFC) domains and suggested spatial indicators.	
AFC Domains	Suggested Spatial Indicators for AFC Assessment and Monitoring
1. Outdoor spaces and buildings	<ul style="list-style-type: none"> • Walkability for transport (with and without footpaths) * • Access to public open space within 400 m * • Intersections serviced with pedestrian crossings • Access to public seating • Access to public toilets (with and without accessibility features) • Accessible buildings
2. Transport	<ul style="list-style-type: none"> • Access to a public transport stop within 400 m * • Access to a public transport stop within 400 m with a regular service every 30 (7 a.m.–7 p.m.) * • Access to public transport with Disability Standards for Accessible Public Transport • Bus stops with seats/shelters • Disabled car parking access • Community transport measure (if possible)
3. Housing	<ul style="list-style-type: none"> • Proportion of households in the bottom 40% of incomes spending more than 30% of income on housing costs * • Housing diversity according to eight different housing types • Proportion of government owned dwellings • Access to services for older people [37] *
4. Social Participation	<ul style="list-style-type: none"> • Access to neighbourhood houses/community centres * • Recreational services catered to older people e.g., a YMCA * • Access to libraries • Access to Universities of the 3rd Age (U3As) • Access to places of worship
5. Respect and social inclusion	<ul style="list-style-type: none"> • Access to social clubs/senior citizens clubs * • Access to local cafés measured by distance * • Membership of Clubs like Probus and Rotary
6. Civic participation and employment	<ul style="list-style-type: none"> • Proportion of population aged 60+ years regularly volunteering * • Proportion of population working beyond official retirement age (currently 66 in Australia) *
7. Communications and information	<ul style="list-style-type: none"> • Proportion of households with access to the internet * • Proportion of households with mobile phone reception • Access to ABC or national broadcaster radio
8. Community support and health services	<ul style="list-style-type: none"> • Access to General Practitioners * • Access to Geriatricians • Access to residential aged care accommodation • Access to Commonwealth Support Home Packages (funding supporting ageing in place if available) *
<p>Additional contextual factors for consideration include: the Estimated Resident Population; proportion of population aged more than 60 years; population age distribution including proportions of older and younger populations in different areas; ethnicity; education; homeownership; residential density; remoteness e.g., Accessibility/Remoteness Indices or the distance between towns in rural settings; the risk of natural disasters; climatic conditions; and the impact of climate change.</p>	
<p>* Recommended as priority indicators for inclusion.</p>	

Référence Niveau de preuve	Intention de la publication Clientèle cible	Faits saillants des résultats observés		Appréciation [Auteurs] ou [Courtier]
		Principaux constats	Applicabilité	
(Götmark, Cafaro et al. 2018) Gris	Mise en lumière des bénéfices écologiques d'un vieillissement de la population mondiale Personnes âgées	<ul style="list-style-type: none"> Malgré un discours ambiant présentant le vieillissement de la population mondiale comme le plus grand défi du XXI^e siècle, la publication avance plutôt l'hypothèse du plus grand cadeau jamais fait à la planète. Ainsi, malgré un mauvais moment économique (productivité; pensions; etc.) à passer, la mitigation des enjeux d'accès démocratisé aux ressources naturelles et de lutte aux changements climatiques trouverait une réponse efficace et durable dans cette évolution de l'humanité. On compare les stratégies de natalité ou d'immigration à des stratagèmes Ponzi qui se nourrissent d'eux-mêmes, entraînant dans leur sillage une croissance incontrôlée de la dette aux infrastructures pour accommoder les besoins de transport, de logement et de consommation d'un nombre sans cesse plus grand de personnes. Le vieillissement de la population permettrait notamment de réduire drastiquement l'émission de gaz à effet de serre à la faveur de la cessation de conduire progressive du segment de la population le plus porté à utiliser l'automobile individuelle, les voyages en avion et les croisières. Des besoins réduits pour la nourriture et la construction permettraient de revégétaliser de larges portions de territoires, marquant la fin du déclin de diverses espèces menacées et multipliant pratiquement à l'infini les gains verts pour l'ensemble de la planète. Le <i>dividende de la dépopulation</i> serait exemplaire au Japon, ce pays surpeuplé (351 personnes/km²), vieillissant (âge médian de 47 ans) et au taux de natalité famélique (1,4) mettant déjà de l'avant des initiatives concrètes pour soutenir et ramifier les effets du vieillissement sur le territoire et l'économie. 	<ul style="list-style-type: none"> Éclairage pertinent sur une posture extrême mettant en lumière les bénéfices à long terme du vieillissement de la population mondiale 	<p>Audacieuse (voire extrémiste), la publication se conclut sur l'idée que l'arrêt de la croissance de la population mondiale n'est pas une option et que, tôt ou tard, la décroissance s'imposera à l'ensemble des nations comme unique solution à leur survie et à celle de l'humanité [Auteur], ce qui se défend, quand même [Bourget]!</p> <p>Cela dit, pour peu qu'on accorde de la légitimité à cette posture extrême, les stratégies visant à soutenir le maintien dans son milieu semblent appelées à une mutation en profondeur, l'état actuel de la situation et l'atteinte de l'eldorado promis étant séparés par au moins une génération d'enjeux sociosanitaires et économiques coûteux, complexes et ramifiés pour les personnes âgées. La logique qui sous-tend l'argumentaire de la publication peut par ailleurs être subvertie par ses détracteurs, la période de transition étant susceptible d'inciter les <i>Puissants</i> d'aujourd'hui à répandre la guerre et la désolation dans les pays où des ressources désirables subsistent toujours [Bourget].</p>

REPÈRE 3 – PRATIQUE

CIUSSS de la Capitale-Nationale



**APPROCHE POPULATIONNELLE TERRITORIALE
AXÉE SUR LA COLLABORATION
INTERSECTORIELLE AFIN DE FAVORISER LE
VIEILLISSEMENT À DOMICILE**

ENTREVUE AVEC AUDREY-MAUDE SOUTIÈRE ET DOMINICK TREMBLAY, CIUSSS DE LA CAPITALE-NATIONALE – JUILLET 2024

MISE EN CONTEXTE

Dans les suites de son démarrage à l'automne 2022, c'est cours de l'année 2023 que l'initiative *Vieillir en santé – Tirer parti des meilleures connaissances* (VES) du Consortium InterS4 (InterS4) a véritablement pris son envol. Après avoir :

- Réalisé près de 25 produits de courtage de connaissances (mobilité rurale, bienveillance, pratiques intersectorielles, saines habitudes de vie, etc.) en accompagnement des réflexions de partenaires intersectoriels de cinq régions du Québec;
- Formé quatre cohortes d'intervenants communautaires régionaux dans la recherche des meilleures connaissances;

InterS4 a souhaité aborder un sujet rassembleur pour ses membres et ses partenaires VES et qui présente un intérêt intemporel pour la population des milieux régionaux et ruraux qu'il dessert, à savoir le maintien à domicile.

L'année 2023 et le début de l'année 2024 ont vu se multiplier les réflexions, initiatives et analyses visant à soutenir le bien vieillir des Québécois à domicile. Menés tant du côté de la société civile, des chercheurs que de celui du gouvernement, ces différents travaux d'intérêt ont en commun un objectif : participer à l'atténuation des effets négatifs du vieillissement populationnel, notamment sur le plan économique. Ce faisant, peu d'attention est généralement accordée aux incidences positives que peut avoir le vieillissement dans les communautés. C'est dans ce contexte qu'InterS4 s'est intéressé au maintien à domicile des personnes âgées sous l'angle de sa valeur ajoutée, notamment sur les plans territorial (aménagement du territoire, vitalité des communautés, etc.), expérientiel (dimensions culturelles, sociales et environnementales) et sociétal (financement et déploiement des programmes et infrastructures, soutien aux proches aidants, inclusion et participation sociale, etc.).

Sur la base de ce qui précède et prenant acte de travaux déjà réalisés ou en cours par d'autres acteurs intéressés par le bien vieillir au Québec, le présent mandat de courtage de connaissances cherche à répondre aux deux principales questions suivantes :

- Quelle est la valeur ajoutée d'un vieillissement en santé se construisant progressivement dès l'âge de 50 ans?
- Quelle est la valeur ajoutée du maintien à domicile des personnes âgées dans les milieux régionaux?

RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTREVUE

Titre de travail de la pratique :	Approche populationnelle territoriale axée sur la collaboration intersectorielle afin de favoriser le vieillissement à domicile
Organisation :	CIUSSS de la Capitale-Nationale
Personnes interviewées :	Audrey-Maude Soutière, directrice territoriale Charlevoix, Direction générale adjointe aux partenariats, aux services sociaux et à la réadaptation Dominick Tremblay, directeur adjoint centre-est, Direction des programmes de soutien à l'autonomie des personnes âgées – Soutien à domicile (SAD), soins généraux spécialisés (SGS) et soins palliatifs et fin de vie (SPFV)
Intervieweur :	Monique Bourget, courtière de connaissances
Date de l'entrevue :	3 juillet 2024

Questionnaire d'entrevue – MAJ janvier 2024



TEXTE RÉSUMÉ DE LA PRATIQUE

Depuis 2022-2023, le CIUSSS de la Capitale-Nationale déploie son offre de services de santé et de services sociaux sur les territoires de Portneuf, de Côte-de-Beaupré-Île d'Orléans et de Charlevoix avec la participation active d'une nouvelle Direction générale adjointe (DGA) aux partenariats, aux services sociaux et à la réadaptation. Les trois directions territoriales relevant de la DGA assument une posture d'« animateurs de la responsabilité populationnelle » des secteurs territoriaux dont ils ont la charge. La fonction première de ces directions évoluant en contexte de gestion matricielle consiste à établir et à maintenir des relations profitables avec les partenaires internes et territoriaux signifiants, en vue de faciliter un déploiement optimal de l'offre de services en lien avec les besoins de la population. La population du territoire de Charlevoix présentant un vieillissement important (près de 40 % de la population a plus de 60 ans), des collaborations ont été développées entre la Direction territoriale Charlevoix et la Direction du soutien à l'autonomie des personnes âgées (DSAPA).

Le succès de cette initiative tient notamment à une forte culture organisationnelle locale de collaboration interdisciplinaire, à un judicieux réinvestissement des portraits sociosanitaires dans la planification du déploiement territorial de l'offre de services, à une connaissance privilégiée des dynamiques et acteurs locaux, régionaux et nationaux et à la présence, sur place, d'acteurs portant des messages empreints de constance en matière de recherche de solutions. Ces composantes créent les conditions de santé et de services sociaux propices à un vieillissement réussi des personnes âgées à domicile.

SECTION DESCRIPTIVE

GÉNÉRALITÉS

1. Quel contexte a mené le CIUSSS de la Capitale-Nationale à mettre en place une Direction générale des partenariats, des services sociaux et de la réadaptation?

- La Direction générale adjointe (DGA) aux partenariats, aux services sociaux et à la réadaptation a été créée en 2022, dans la foulée d'une révision de la structure organisationnelle de l'établissement rendue nécessaire par un alourdissement progressif de la tâche du président-directeur général adjoint (PDGA). Ce dernier a conservé notamment la gouverne directe de la coordination régionale, des services de soutien à l'autonomie des personnes âgées, de la Direction des soins infirmiers et de la Direction des services multidisciplinaires, tandis que la nouvelle DGA s'est entre autres vu confier les mandats de partenariats, de services sociaux et de réadaptation, pour les programmes :
 - Déficience intellectuelle et du trouble du spectre de l'autisme et de la déficience physique;
 - Santé mentale, dépendances et itinérances;
 - Jeunesse.
- L'établissement souhaitait également opérer un rapprochement des communautés excentriques de son territoire, lesquelles présentent des besoins différents de ceux de la communauté métropolitaine de Québec. Ayant précédé la mise en œuvre des orientations ministérielles contenues au Cadre de référence *Améliorer l'accès, la qualité et la continuité des services de proximité* (2023), l'approche privilégiée par le CIUSSS s'inscrit assurément dans cette mouvance.
- C'est ainsi qu'on crée des directions territoriales pour les secteurs de Portneuf et de Charlevoix, puis de Côte-de-Beaupré-Île d'Orléans. Globalement, ces directions territoriales assument une posture d'« animateurs de la responsabilité populationnelle » des secteurs territoriaux dont ils ont la charge. On évolue ainsi dans une sorte de gestion en matricielle qui a pris des formes et des couleurs différentes selon les territoires visés, la fonction première de ces directions consistant à établir et à maintenir des relations profitables avec les partenaires signifiants, en vue de faciliter un déploiement optimal de l'offre de services en lien avec les besoins de la population.
- C'est dans cette même perspective que les trois directions territoriales de la DGA alignent une partie de leurs actions auprès des clientèles spécifiques présentes sur leur territoire. Ainsi :
 - Le secteur de Portneuf qui, depuis le tournant des années 2000, accueille de plus en plus de familles, fait l'objet d'une vigie et d'actions particulières du côté des clientèles jeunesse, dans le cadre d'un mandat prioritaire organisationnel;
 - Le secteur de Charlevoix, dont la population est composée, pour près de 40 %, de personnes de plus de 60 ans, s'investit notamment du côté des programmes soutenant le vieillissement.

CLIENTÈLE

2. Comment décririez-vous la clientèle cible de ce service?

- Bien que la finalité de son action vise la population en général, la Direction territoriale Charlevoix a comme principales clientèles directes les divers partenaires locaux (organismes communautaires, élus, municipalités, offices municipaux d'habitation, etc.), régionaux (MRC, élus, centres de services scolaires, Sûreté du Québec, etc.) et nationaux (Société d'habitation du Québec, chercheurs, etc.) associés à un déploiement optimal de l'offre de services du CIUSSS sur ce territoire.
- Pour ce qui est de la DSAPA, le CIUSSS a, dans le cadre du déploiement du programme de Soutien à l'autonomie des personnes âgées (SAPA), divisé son équipe sur la base d'« arrondissements territoriaux » compatibles avec le découpage territorial (réseau local de services ou RLS) retenu pour la DGA aux partenariats, aux services sociaux et à la réadaptation. L'ensemble de l'offre de services DSAPA est déployée, mais aux fins de la présente réflexion, M. Dominick Tremblay est appelé à travailler plus particulièrement avec Mme Audrey-Maude Soutière et avec des directions cliniques à la coordination territoriale de tout le volet « court terme épisodique » qui inclut notamment les suivis court terme (réadaptation, hygiène, évaluation et le retour à l'autonomie), les suivis long terme, les soins palliatifs et fin de vie et le suivi des services généraux spécialisés (UCDGG, URFI, évaluation psychogériatrique, etc.).

3. Le cas échéant, quelles stratégies spécifiques avez-vous adoptées pour que votre pratique réponde aux besoins particuliers des clientèles vulnérables?

Profils de personnes vulnérables à aborder dans le cadre de la discussion :

- Isolées socialement ou géographiquement
- Présentant des limitations pour le déplacement (déficience physique ou accès limité au transport public)
- Vivant avec un problème de santé mentale
- Accusant un déficit de ressources ou de services adéquats

- Certains mécanismes formels existent (caucus Charlevoix internes à l'organisation, éclaireurs, organisateurs communautaires, tables de concertation, démarche Municipalités amies des aînées, participation à la démarche de développement des communautés « Développement social intégré Charlevoix », déploiement du Plan Alzheimer en collaboration avec le SAD, outil de détection dans les urgences, etc.), mais comme nombre de territoires à faible densité populationnelle, Charlevoix peut compter sur un tissu social serré qui compense partiellement les enjeux d'isolement social ou géographique. Cette forme de bienveillance communautaire est particulièrement utile à la détection hâtive de problèmes cognitifs.

ACTIVITÉS

4. Comment décririez-vous le territoire (municipalité; territoire urbain, rural ou isolé; etc.) que vous desservez?

- La région de Charlevoix compte deux pôles municipaux (Baie-Saint-Paul et La Malbaie) de petite envergure (moins de 10 000 habitants), de très nombreuses localités rurales au profil agroforestier et une municipalité insulaire (Île-aux-Coudres).
- Malgré une proximité géographique comparable à celle de la communauté métropolitaine de Québec, la région de Charlevoix présente une forme d'isolement socioéconomique et culturel qui n'existe pas dans la région de Portneuf, qu'il est désormais permis de considérer comme une banlieue de quatrième couronne.
- Le CIUSSS est le plus gros employeur des deux MRC formant le territoire de Charlevoix.

5. Comment décririez-vous votre journée de travail type?

- Sur le plan organisationnel, les réflexes interdisciplinaire et interdirection sont installés de longue date dans la culture des différentes équipes du CIUSSS présentes sur le territoire. C'est ainsi, par exemple, qu'un enjeu comme la rareté de main-d'œuvre fait l'objet d'une prise en charge systémique dans Charlevoix, l'embauche de travailleurs issus de l'immigration requérant une constellation d'actions connexes au processus de sélection : logement, transport, intégration linguistique et communautaire, etc. Le CIUSSS doit obligatoirement s'adjoindre la collaboration et l'expertise de différents acteurs locaux, régionaux et nationaux pour favoriser le succès et la pérennité de telles initiatives. La construction, le maintien et le fleurissement de tels arrimages territoriaux se trouvent au cœur du mandat des trois directions territoriales de la DGA aux partenariats, aux services sociaux et à la réadaptation.
- On cite d'autres exemples de collaborations interdisciplinaires et intersectorielles coordonnées par la Direction territoriale Charlevoix :
 - Mutualisation et gestion optimisée des services et des ressources en ergothérapie pour prévenir les bris de services et favoriser une accessibilité territoriale adéquate à la population avec les chefs de services concernés, la Direction des ressources humaines, la Direction des services multidisciplinaires et les syndicats;

- Exploration de pistes de solution favorisant le maintien de RPA sans but lucratif sur le territoire avec un groupe de travail impliquant des élus, l'Office municipal d'habitation, la Société d'habitation du Québec et la DSAPA;
- Soutien à la rétention territoriale des stagiaires en santé et services sociaux en collaboration avec la Direction des affaires universitaires.
- L'offre de services de la Direction territoriale Charlevoix demeure tout de même généralement méconnue. Un travail important est réalisé auprès des différentes directions du CIUSSS pour expliquer en quoi l'apport de cette direction favorise une modulation des services propice à l'émergence d'un juste équilibre entre les besoins du milieu et une saine gestion des capacités du CIUSSS. L'idée générale, c'est de faire en sorte que le travail de coordination de la Direction territoriale de Charlevoix expose la communauté à une cohérence organisationnelle visant le mieux-être de sa population. Les mêmes messages portent des messages empreints de cohérence en matière de recherche de solutions, comme dans le cas de la fermeture réussie d'un centre de jour au cours de la période estivale, pour laquelle un plan de match comprenant différentes mesures de contingence avait été développé à l'avance en étroite collaboration avec des acteurs clés locaux.

6. Comment décririez-vous les liens entre votre direction et les autres directions du CIUSSS?

- Nombre d'exemples décrits aux questions précédentes abordent cette question.

7. Avez-vous atteint les cibles que vous vous étiez fixées au cours de la dernière année? Comment expliquez-vous vos résultats?

- À ce jour, les cibles (et les indicateurs en découlant) de performance organisationnelle sont portées par les directions programme-services. Toutefois, des plans d'action territoriaux jumelant les enjeux sociosanitaires des RLS aux priorités apparentées identifiées par les directions programme-services seront élaborés. Dans un avenir rapproché, on aura donc un plan d'action Charlevoix, avec un tableau de bord Charlevoix et des indicateurs Charlevoix fondés sur un déploiement Charlevoix de l'offre de services. Un projet pilote est en cours en ce sens en ergothérapie pour travailler à la structure de postes et à la coordination de l'offre de services, notamment.
- Dans l'intervalle, différentes actions sectorielles réalisées en collaboration avec la Direction territoriale Charlevoix portent leurs fruits : offre de services SAD généralement adéquate, avec quelques défis du côté des priorités 3 et 4 des listes d'attente (service social et ergothérapie); amélioration de la prise charge des soins palliatifs à domicile grâce à une stratégie ciblée de communication avec les GMF; bas taux d'absentéisme, dotation globalement sous contrôle et belle qualité de vie au travail. Dans tous les cas de figure, malgré les enjeux (gardes de soir et de nuit moins attractives, par exemple), la gestion de proximité favorisée par la présence rassembleuse de la Direction territoriale de Charlevoix se révèle clairement structurante dans l'obtention de résultats favorables au bien-être des populations locales.

8. Quelle est la composition de votre équipe?

- L'équipe de la DSAPA déploie son offre de services territoriale (SAPA, SAD et autres services offerts aux personnes âgées de la région) dans le cadre d'une gestion matricielle en collaboration avec la Direction territoriale Charlevoix. La qualité et l'efficacité de ce déploiement puisent dans deux sources principales :
 - Le fort héritage interdisciplinaire préexistant chez les ressources humaines de l'ancien CSSS;
 - Une planification et un déploiement de l'offre de services résolument ancrés dans les critères de défavorisation des portraits sociosanitaires qui agissent comme vecteurs de priorisation de l'action organisationnelle.
- Sur cette base solide, des cellules de travail multidisciplinaires sont en mesure de cerner efficacement les besoins des usagers des différents milieux et d'organiser une réponse organisationnelle optimale, soit directement, soit en assurant le transfert approprié du besoin à une autre cellule de travail, soit en transférant des ressources professionnelles d'une cellule à l'autre, de manière à favoriser le maintien de l'offre de services et la disponibilité des ressources associées à l'échelle du territoire.
- D'une redoutable efficacité, cette mécanique locale, développée par le CIUSSS en réponse à des orientations ministérielles, se révèle particulièrement aidante pour assigner rapidement et judicieusement les enveloppes occasionnelles de développement en provenance du MSSS.

9. Quels sont vos principaux partenaires dans le milieu? Quels sont leurs rôles en lien avec l'accomplissement de votre mission?

- Outre les différents acteurs mis en lumière dans les questions précédentes, on peut citer la Sûreté du Québec (sensibilisation sur la maltraitance et la fraude visant les personnes âgées, arrimage avec les urgences et les services en santé mentale, travailleuse sociale du CIUSSS assignée), le comité intersectoriel en itinérance (phénomène en émergence dans la foulée de la crise du logement), Mobilité collective Charlevoix (transport public), la Direction de la santé publique (portraits

sociosanitaires, portraits de vulnérabilité en changements climatiques), les entreprises d'économie sociale (en collaboration avec la DSAPA) et l'alliance Développement social intégré de Charlevoix (collectif de solidarité territoriale travaillant en sécurité alimentaire, jeunesse, habitation, transport et mobilité et emploi). Pour leur part, les organisateurs communautaires, qui sont très actifs et contributifs dans ces dossiers intersectoriels, relèvent directement de la DGA aux partenariats, aux services sociaux et à la réadaptation.

10. Quelles stratégies de concertation avez-vous mises en œuvre pour mobiliser les forces vives du milieu autour de votre mission territoriale?

- On investit dans les mécanismes existants comme Développement social intégré de Charlevoix et ses différents chantiers, dans des tournées des tables de concertation animées par les organismes communautaires et d'autres acteurs territoriaux. Des travaux sont en cours quant à la mise en place d'autres mécanismes structurants de concertation.

SECTION APPRÉCIATIVE

ENJEUX ET OPPORTUNITÉS

11. Quels effets concrets avez-vous été en mesure de constater dans le milieu depuis la mise en œuvre de votre service?

- Les constats préliminaires issus du Plan directeur clinique et immobilier (PDCI) en cours mettent en relief une bonne adéquation entre les ressources actuelles et les enjeux sociosanitaires du moment. Pour maintenir cet équilibre, une attention prioritaire doit être portée aux enjeux de main-d'œuvre, non seulement du point de vue de l'embauche, comme signalé précédemment, mais aussi du point de vue d'une intégration visant, plus que les murs de l'établissement, un véritable enracinement territorial.

12. Quels effets avez-vous pu observer auprès des personnes âgées dans les suites de la mise en œuvre de votre pratique?

Éléments à mettre en relief dans le cadre de la discussion :

- Effets sur la santé physique (alimentation; activité physique; etc.)?
- Effets sur la santé mentale (qualité du sommeil; isolement social; etc.)?
- Effets sur certains groupes cibles (personnes vulnérables; hommes; proches aidants; etc.)

- Les travaux visant à formaliser le rôle du CIUSSS de la Capitale-Nationale comme animateur de RLS mèneront au développement d'actions territoriales et de tableaux de bord associés, incluant les indicateurs permettant de suivre l'évolution de l'état de santé des différentes clientèles en vue d'orienter et d'ajuster les actions en continu.

13. Quels ont été vos plus grands défis au moment de l'implantation de votre service?

- Le déploiement des directions territoriales est intervenu alors que la pandémie était toujours un enjeu au sein du RSSS. La gestion des éclosons de COVID-19 a ainsi été un défi territorial majeur en lien avec les enjeux de main-d'œuvre, le plan de relève de Charlevoix présentant nécessairement des limites que celui de Limoilou, par exemple, ne connaissait pas. Cela dit, ce défi a mis en place la trame de fond pour cerner les bons gestes à poser en lien avec l'implantation des directions territoriales.
- Le territoire, son envergure et sa nature présentent des défis importants qui commandent des ajustements à l'avenant. À ce chapitre, l'isolement géographique de l'Île-aux-Coudres et de Baie-Sainte-Catherine pose des enjeux plus aigus d'organisation de l'offre de services. Dans Charlevoix, agilité, créativité et gestion interdisciplinaire sont des obligations fonctionnelles ne trouvant aucune commune mesure dans les réalités des autres territoires desservis par l'établissement.
- Comme souligné précédemment, la qualité de la communication, la constance et la cohérence du message et des messagers sont des défis tout autant qu'elles sont un liant des plus structurants dans le succès et la pérennité des interventions territoriales.

14. Quels sont les principaux facteurs qui contribuent à la réussite de votre pratique? Pour les usagers? Pour l'équipe? Pour l'organisation? Pour le territoire visé?

- Outre les éléments de réponse soulevés précédemment, il convient de souligner la qualité de la présence et de la contribution de l'équipe du service des communications à différents moments clés du déploiement de l'approche

transversale privilégiée par le CIUSSS dans Charlevoix. Devant les résultats probants de cette collaboration, on souhaiterait pouvoir intégrer aux cellules territoriales des ressources dédiées en communication qui pourraient travailler à une vision territoriale globale plutôt qu'à l'échelle d'initiatives ciblées.

- De plus, une équipe locale de la Direction des ressources humaines, composée notamment d'un *partenaire RH* (conseiller-cadre responsable d'accompagner les gestionnaires du territoire) et d'une équipe de gestion des effectifs et de recrutement international, agit comme levier important d'harmonisation des pratiques et d'actions structurantes.

15. Quels sont les principaux freins à la réussite de votre pratique? Pour les usagers? Pour l'équipe? Pour l'organisation? Pour le territoire visé?

- Les questions précédentes traitent de cette question.

16. Le cas échéant, quels sont les enjeux réglementaires auxquels vous faites face?

- Il s'agit d'enjeux réglementaires indirects liés, mais comportant néanmoins des limites significatives sur la capacité organisationnelle à déployer l'offre de services. On parle par exemple de la mécanique gouvernementale inhérente à la disponibilité de logements et de services de garderie dans le milieu pouvant accommoder les nouveaux employés provenant de l'extérieur du territoire.

SECTION PROSPECTIVE

MISE EN ŒUVRE

17. Quels conseils donneriez-vous à des groupes souhaitant mettre en place une pratique similaire à la vôtre?

- Il faut y croire et s'entendre collectivement pour VÉRITABLEMENT placer l'utilisateur au centre des préoccupations de l'établissement. En effet, dans le tumulte quotidien du déploiement de l'offre de services, et à plus forte raison dans un contexte de rareté de main-d'œuvre, on n'est pas nécessairement porté à s'arrêter aux véritables préoccupations de la population. À ce chapitre, la vision commune doit être aussi claire que contagieuse en vue de créer un élan organisationnel solidement ancré dans le territoire.
- Il est important de travailler sans relâche à l'équité et à la cohérence territoriales dans la desserte des clientèles.
- Cela a été dit et mérite d'être redit : un contexte territorial de cette nature crée l'obligation d'un partenariat ouvert entre le CIUSSS et les acteurs clés locaux, régionaux et nationaux.

18. Que prévoyez-vous changer à votre pratique au cours des six prochains mois? Au cours des prochaines années?

- En collaboration avec la Direction des services professionnels adjointe Charlevoix, on souhaite implanter les soins intensifs à domicile (SIAD) en vue de réduire la nécessité, spécifiquement pour les personnes âgées, de se présenter à l'urgence pour certains problèmes de santé ciblés. On donne l'exemple d'une personne âgée avec trouble de comportement qui, requérant un traitement pour une infection urinaire, aurait de fortes chances de se désorganiser et d'être transférée à l'urgence, avec des impacts défavorables potentiels sur sa mobilité et, ultimement, sur son autonomie.
- Une revue ministérielle de l'offre de services en centre de jour va amener les CLSC à s'investir dans les situations complexes et plus exigeantes au chapitre de l'évaluation et du suivi, l'autre versant de l'offre de services devant être pris en charge dans le cadre d'alliances avec le monde communautaire. Une expérience en ce sens est actuellement déployée à l'île-aux-Coudres.
- Les succès des premières années d'implantation de l'approche suggèrent d'en peaufiner la structuration interne (partenariat interdirection) et externe (partenariat avec les différents acteurs du milieu). Il faut maintenir et développer l'agilité et s'ouvrir aux technologies comme avenue de prise en charge de certains enjeux de main-d'œuvre (optimiser le temps de déplacement du personnel soignant par une utilisation optimisée de la téléconsultation, par exemple).
- Enfin, une utilisation plus intelligente et stratégique des tableaux de bord est au programme. Plus que des véhicules de reddition de comptes, ces outils sont à la clé d'une planification stratégique territoriale réussie, à court, moyen et long terme.

19. Y a-t-il des aspects de votre pratique que nous n'avons pas couverts dans le cadre de cette entrevue et dans aimeriez nous parler?

- En matière de main-d'œuvre indépendante, les enjeux socioterritoriaux spécifiques de Charlevoix ont incité la planification et la mise en œuvre d'un plan de réduction il y a déjà plusieurs mois. La fine connaissance des enjeux sociosanitaires par la Direction territoriale Charlevoix, jumelée à l'agilité de la Direction des ressources humaines et des gestionnaires locaux ainsi qu'au leadership de la DSAPA-hébergement, a contribué à documenter les enjeux d'une manière telle qu'il a été possible d'opérer la réorganisation nécessaire sans couper dans l'offre de services.

REPÈRE 4 – RÉSUMÉS DES AVIS D'EXPERTS

Bruno Caron, directeur du Service l'urbanisme et de la gestion du territoire, Ville d'Amqui

**VIRÉSUMÉ
D'ENTREVUE
D'EXPERT**
Un produit de courtage de connaissances

INTER S4

CONSORTIUM INTERRÉGIONAL
SAVOIRS • SANTÉ • SERVICES SOCIAUX

ENTREVUE AVEC M. BRUNO CARON, DIRECTEUR DU SERVICE DE L'URBANISME ET DE LA GESTION DU TERRITOIRE, VILLE D'AMQUI – MARS 2024

MISE EN CONTEXTE

Dans les suites de son démarrage à l'automne 2022, c'est cours de l'année 2023 que l'initiative *Viellir en santé – Tirer parti des meilleures connaissances* (VES) du Consortium InterS4 (InterS4) a véritablement pris son envol. Après avoir :

- Réalisé près de 25 produits de courtage de connaissances (mobilité rurale, bienveillance, pratiques intersectorielles, saines habitudes de vie, etc.) en accompagnement des réflexions de partenaires intersectoriels de cinq régions du Québec;
- Formé quatre cohortes d'intervenants communautaires régionaux dans la recherche des meilleures connaissances;

InterS4 a souhaité aborder un sujet rassembleur pour ses membres et ses partenaires VES et qui présente un intérêt intemporel pour la population des milieux régionaux et ruraux qu'il dessert, à savoir le maintien à domicile.

L'année 2023 et le début de l'année 2024 ont vu se multiplier les réflexions, initiatives et analyses visant à soutenir le bien vieillir des Québécois à domicile. Menés tant du côté de la société civile, des chercheurs que de celui du gouvernement, ces différents travaux d'intérêt ont en commun un objectif : participer à l'atténuation des effets négatifs du vieillissement populationnel, notamment sur le plan économique. Ce faisant, peu d'attention est généralement accordée aux incidences positives que peut avoir le vieillissement dans les communautés. C'est dans ce contexte qu'InterS4 s'est intéressé au maintien à domicile des personnes âgées sous l'angle de sa *valeur ajoutée*, notamment sur les plans territorial (aménagement du territoire, vitalité des communautés, etc.), expérientiel (dimensions culturelles, sociales et environnementales) et sociétal (financement et déploiement des programmes et infrastructures, soutien aux proches aidants, inclusion et participation sociale, etc.).

Sur la base de ce qui précède et prenant acte de travaux déjà réalisés ou en cours par d'autres acteurs intéressés par le bien vieillir au Québec, le présent mandat de courtage de connaissances cherche à répondre aux deux principales questions suivantes :

- Quelle est la valeur ajoutée d'un vieillissement en santé se construisant progressivement dès l'âge de 50 ans?
- Quelle est la valeur ajoutée du maintien à domicile des personnes âgées en milieu rural?

Dans le contexte de notre rencontre, nous souhaitons plus particulièrement comprendre le rôle que peut jouer une RPA du type de celle du Château Bellevue d'Amqui sur un vieillissement réussi à domicile, autant pour les personnes qui les habitent que pour les communautés régionales ou rurales qui les accueillent.

RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTREVUE

Personne interviewée :	Bruno Caron, directeur du Service de l'urbanisme et de la gestion du territoire, Ville d'Amqui
Coordonnées	urbanisme@amqui.ca
Intervieweur :	Monique Bourget, agente de recherche
Date de l'entrevue :	20 mars 2024

Le résumé d'entrevue d'expert vise à donner un aperçu général de l'avis d'un expert sur un sujet particulier. Les personnes intéressées à obtenir des détails du présent avis d'expert sont invitées à contacter la personne-ressource.

Fiche résumé d'entrevue d'expert réalisée par Monique Bourget, 20 mars 2024, Consortium interrégional de Savoirs en Santé et Services sociaux.

1

Entrevue avec M. Bruno Caron, directeur du Service de l'urbanisme et de la gestion du territoire, Ville d'Amqui – Mars 2024

RÉSUMÉ DE L'ENTREVUE

Depuis 2019, la RPA Château Bellevue d'Amqui compte plus de 180 unités de logement (159 appartements et 30 unités de soins) localisées à la périphérie du centre-ville de la municipalité de 5 999 habitants. L'avènement de ce projet immobilier a été accueilli très favorablement par sa clientèle cible provenant à la fois de la ville d'Amqui, d'autres localités de la MRC de La Matapédia et même de l'extérieur, répondant à un souhait généralisé des personnes âgées de bien vieillir dans leur communauté d'origine en compagnie d'anciennes connaissances.

Parmi les impacts positifs de la réalisation de ce projet figure notamment l'effervescence socioéconomique générée par la disponibilité soudaine d'une quarantaine de maisons pour de jeunes familles au centre-ville. On a également constaté des effets positifs importants de cette nouvelle offre d'habitation pour contribuer à briser l'isolement social de nombreuses personnes âgées du milieu. Enfin, les contraintes territoriales spécifiques de la ville d'Amqui rendent ce type de projet des plus attrayants, leur rapport effort/effet étant difficilement égalable en matière d'optimisation des infrastructures municipales et de revenus de taxation. Ainsi, lorsque de telles occasions se présentent, il faut foncer!

ACCUEIL DE L'ANNONCE DU PROJET

1. Au moment où l'annonce de la construction de la RPA est survenue, comment la population et les acteurs locaux (par exemple, les commerçants) ont-ils accueilli la nouvelle? Comment expliquez-vous ces réactions?

Au moment de l'arrivée en poste de l'actuel directeur de l'urbanisme et de la gestion du territoire, le projet du promoteur de la [RPA Château Bellevue](#) se trouvait dans une phase préconceptuelle relativement avancée, de telle sorte qu'il ne possède pas l'ensemble de l'historique du dossier. On sait toutefois que les autorités de la Ville d'Amqui s'étaient renseignées auprès de collègues de la Côte-Nord qui avaient eu, avant eux, à gérer l'accueil d'un projet de nature comparable dans leur communauté.

Le projet réalisé par le groupe Château Bellevue compte plus de 180 unités de logement (159 appartements et 30 unités de soins). On avait anticipé un certain intérêt pour cette nouvelle offre auprès des personnes âgées de la communauté d'Amqui, lesquelles ont répondu bien au-delà des attentes. Un engouement inattendu s'est par ailleurs fait sentir de la part de personnes âgées d'autres municipalités de la MRC de La Matapédia et même hors Bas-Saint-Laurent, alors que d'anciens résidents ont vu dans l'avènement de ce projet l'occasion de venir bien vieillir dans leur communauté d'origine en compagnie d'anciennes connaissances.

Pour ce qui est de l'accueil citoyen réservé à ce projet, les riverains préoccupés ont pu rapidement obtenir du promoteur un éclairage pertinent et rassurant en regard de craintes (intensification de la circulation, réduction du couvert végétal, etc.) associées à l'empreinte au sol des sept étages (une hauteur inédite de bâtiment dans la communauté) de la nouvelle construction.

2. Comment l'emplacement de la RPA a-t-il été choisi? Y a-t-il des considérations réglementaires particulières à respecter?

Le site retenu s'est rapidement imposé, principalement en raison de contraintes géospatiales (un centre-ville relativement dense localisé au point le plus bas d'une vallée) et d'affectation des sols (un territoire agricole assujéti à une réglementation exigeante situé à la périphérie immédiate du centre-ville) de la ville d'Amqui. Ce contexte particulier génère une faible disponibilité de terrains en zone desservie (infrastructures d'aqueduc et d'égout).

C'est ainsi que la RPA est localisée à la périphérie du centre-ville, sur la route 195, tout près de l'Hôpital d'Amqui (voir figure 1). L'emplacement, en surplomb de la vallée, offre une vue panoramique sur la communauté de 5 999 habitants, laquelle est composée d'un peu plus de 30 % de personnes de plus de 65 ans (Statistiques Canada 2021). Son éloignement relatif (au moins 20 minutes de marche sur la pente appréciable d'une voie de circulation passablement achalandée) des commerces de proximité n'est généralement pas soulevé comme un obstacle de la part des résidents du Château Bellevue. D'une part, nombre de ces derniers possèdent encore un véhicule ou peuvent profiter de l'aide de parents et amis ou des [services de transport collectif offerts par la MRC](#). D'autre part, il est possible de se rendre à pied au centre-ville de façon sécuritaire en empruntant un parcours par paliers par les rues résidentielles avoisinantes.

EFFETS CONSTATÉS

2

Entrevue avec M. Bruno Caron, directeur du Service de l'urbanisme et de la gestion du territoire, Ville d'Amqui – Mars 2024

3. Quelques années après l'implantation, quelles sortes d'impacts ont été constatés dans la communauté sur les dimensions suivantes :

- Attraction et rétention des personnes âgées à Amqui?
- Achalandage dans les commerces locaux et les infrastructures de loisirs?
- Participation des personnes âgées à la vie communautaire?
- Assiette fiscale de la municipalité?

Comme mentionné à la question 1, l'attraction et la rétention des personnes âgées a clairement été favorisée par l'arrivée de cette RPA à Amqui. Et, hormis la période de turbulence associée à la pandémie, l'engouement pour une telle formule de *home se* maintient fermement chez les résidents et se consolide comme option d'intérêt au sein la communauté.

En ce qui a trait aux impacts sur l'économie locale, l'avènement de cette RPA a eu un impact positif indirect mais considérable sur nombre de commerces du milieu. Avec les quelque 40 ménages du centre-ville d'Amqui qui ont choisi le Château Bellevue comme nouveau lieu de résidence, c'est autant de maisons qui sont devenues disponibles pour de jeunes familles qui ont ainsi pu s'établir dans la communauté et réaliser des rénovations souvent majeures à coût somme toute très avantageux (période des tout débuts de la pandémie). Ces nouveaux ménages consommant davantage que les ménages plus âgés, c'est toute la communauté qui a pu profiter des retombées de ces mouvements populationnels sur le territoire.

Pour la Ville d'Amqui, cette effervescence s'est traduite par une requalification de ses quartiers centraux et, partant, une bonification non négligeable de sa richesse foncière. Par ailleurs, l'emplacement privilégié a amené la ville à devancer un projet majeur et nécessaire de rehaussement des infrastructures municipales dans ce secteur. Il est certain que l'envergure du projet du Château Bellevue a été un facilitateur dans l'amortissement financier de cet investissement, et ce, au bénéfice de l'ensemble des citoyens. Enfin, entre les accommodements fiscaux (congé de taxes) autorisés le cadre réglementaire municipal et accordés au promoteur et les retombées fiscales ayant suivi la construction de la résidence, le projet révèle en bout de piste des gains nets appréciables pour une communauté de la taille de celle d'Amqui.

En parallèle, comme le Château Bellevue offre, sur place, des activités et des équipements variés de loisirs (dont un salon de quilles et un cinéma), aucun impact perceptible n'a été constaté sur l'utilisation des infrastructures municipales de loisirs. Par ailleurs, le boisé qui ceinture la RPA accueille des sentiers aménagés de longue date connus et appréciés des résidents.

Du côté de la participation sociale, l'avènement de la RPA aurait permis à nombre de résidents de briser leur isolement et de reprendre goût à la vie, confinés qu'ils étaient par des obstacles physiques ou sociaux à leur ancien domicile du centre-ville. On entend régulièrement des commentaires du type « Avoir su, je l'aurais fait avant! »

PERSEPECTIVES

4. Quel (s) conseil (s) donneriez-vous à une municipalité qui souhaiterait accueillir une RPA sur son territoire?

Lorsque de telles occasions se présentent, il faut foncer! Les orientations de développement territorial du gouvernement du Québec privilégient la densification des milieux urbanisés et de tels projets présentent un rapport effort/effet difficilement égalable du point de vue de la gestion des infrastructures municipales. Au surplus, dans le cas de la ville d'Amqui, le potentiel de développement territorial est, pour les raisons évoquées précédemment, extrêmement limité, de telle sorte que les rares options à de tels projets – résidentiels ou autres – ne réussissent pas souvent à voir le jour.

Mais au-delà de ces considérations d'aménagement du territoire et de finances publiques, l'effet le plus important constaté (pas mesuré, toutefois) par les autorités municipales dans la foulée de ce projet réside dans le levier salvateur qu'il a constitué pour briser l'isolement de nombreuses personnes âgées de la communauté.

5. Y a-t-il des éléments que je n'ai pas mentionnés et dont vous aimeriez me parler en lien avec ce sujet?

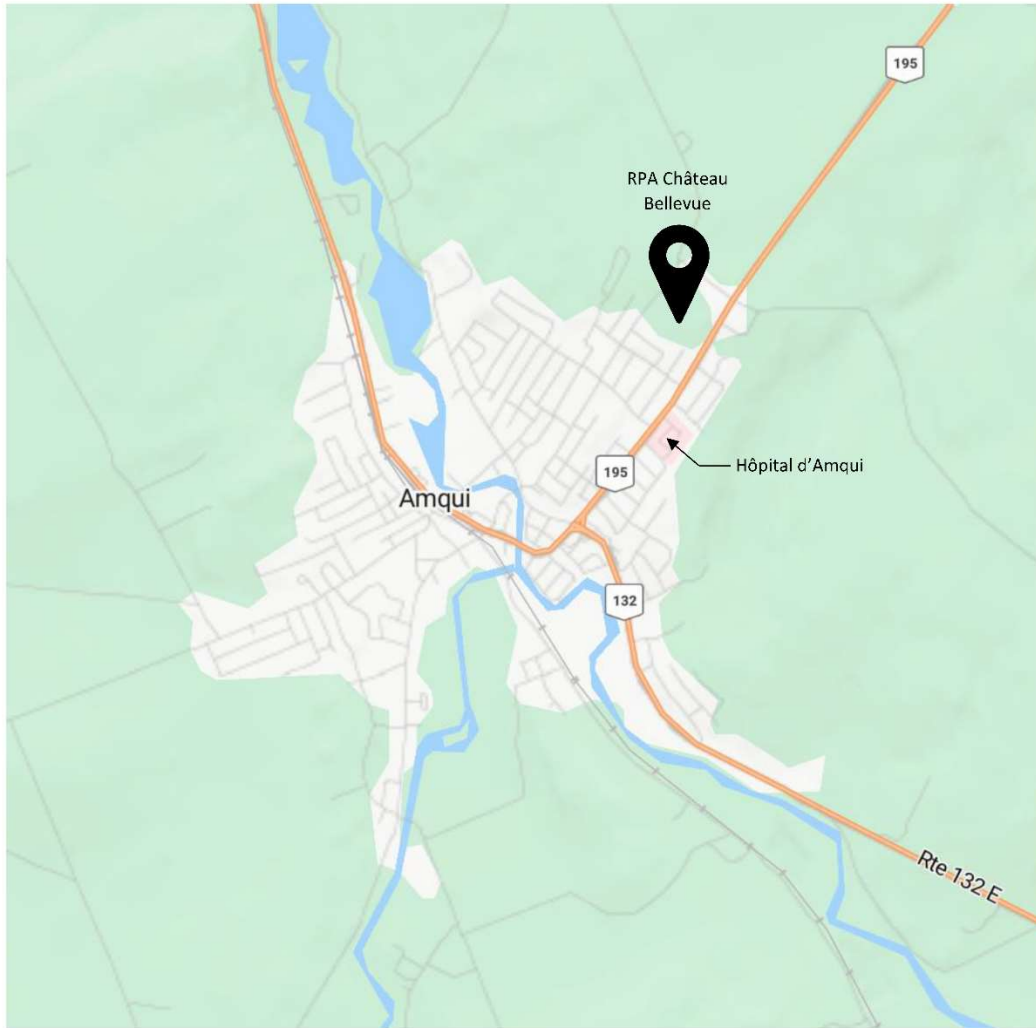
Il est certain que le contexte socioéconomique pré-pandémique qui prévalait au moment de la mise en œuvre du projet a créé des conditions optimales aux retombées en tous genres constatées à Amqui au cours des cinq dernières années. Cela dit, et bien que des événements hors normes puissent toujours se produire sur la durée de la planification et de la mise en œuvre de tels projets,

3

Entrevue avec M. Bruno Caron, directeur du Service de l'urbanisme et de la gestion du territoire, Ville d'Amqui – Mars 2024

une judicieuse compréhension des dynamiques populationnelles et territoriales est de nature à optimiser les retombées économiques, mais également les retombées sociales d'initiatives.

Figure 1 : Localisation de la RPA Château Bellevue dans la Ville d'Amqui (Bourget 2024, sur la base d'un visuel tiré de Microsoft Bing)



Guy Lacroix, professeur titulaire à la Chaire de recherche en évaluation économique des programmes publics, Université Laval

RÉSUMÉ D'ENTREVUE D'EXPERT

Un produit de courtage de connaissances



CONSORTIUM INTERRÉGIONAL
SAVOIRS • SANTÉ • SERVICES SOCIAUX

VALEUR AJOUTÉE DU MAINTIEN À DOMICILE

ENTREVUE AVEC M. GUY LACROIX – MARS 2024

MISE EN CONTEXTE

Dans les suites de son démarrage à l'automne 2022, c'est cours de l'année 2023 que l'initiative *Vieillir en santé – Tirer parti des meilleures connaissances* (VES) du Consortium InterS4 (InterS4) a véritablement pris son envol. Après avoir :

- Réalisé près de 25 produits de courtage de connaissances (mobilité rurale, bienveillance, pratiques intersectorielles, saines habitudes de vie, etc.) en accompagnement des réflexions de partenaires intersectoriels de cinq régions du Québec;
- Formé quatre cohortes d'intervenants communautaires régionaux dans la recherche des meilleures connaissances;

InterS4 a souhaité aborder un sujet rassembleur pour ses membres et ses partenaires VES et qui présente un intérêt intemporel pour la population des milieux régionaux et ruraux qu'il dessert, à savoir le maintien à domicile.

L'année 2023 et le début de l'année 2024 ont vu se multiplier les réflexions, initiatives et analyses visant à soutenir le bien vieillir des Québécois à domicile. Menés tant du côté de la société civile, des chercheurs que de celui du gouvernement, ces différents travaux d'intérêt ont en commun un objectif : participer à l'atténuation des effets négatifs du vieillissement populationnel, notamment sur le plan économique. Ce faisant, peu d'attention est généralement accordée aux incidences positives que peut avoir le vieillissement dans les communautés. C'est dans ce contexte qu'InterS4 s'est intéressé au maintien à domicile des personnes âgées sous l'angle de sa *valeur ajoutée*, notamment sur les plans territorial (aménagement du territoire, vitalité des communautés, etc.), expérientiel (dimensions culturelles, sociales et environnementales) et sociétal (financement et déploiement des programmes et infrastructures, soutien aux proches aidants, inclusion et participation sociale, etc.).

Sur la base de ce qui précède et prenant acte de travaux déjà réalisés ou en cours par d'autres acteurs intéressés par le bien vieillir au Québec, le présent mandat de courtage de connaissances cherche à répondre aux deux principales questions suivantes :

- Quelle est la valeur ajoutée d'un vieillissement en santé se construisant progressivement dès l'âge de 50 ans?
- Quelle est la valeur ajoutée du maintien à domicile des personnes âgées en milieu rural?

RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTREVUE

Personne interviewée :	Guy Lacroix, professeur titulaire à la Chaire de recherche en évaluation économique des programmes publics
Coordonnées	Guy.Lacroix@ecn.ulaval.ca
Intervieweur :	Monique Bourget, agente de recherche, Consortium InterS4
Date de l'entrevue :	21 mars 2024

Le résumé d'entrevue d'expert vise à donner un aperçu général de l'avis d'un expert sur un sujet particulier. Les personnes intéressées à obtenir des détails du présent avis d'expert sont invitées à contacter la personne-ressource.

Fiche résumé d'entrevue d'expert réalisée par Monique Bourget, 21 mars 2024, Consortium Interrégional de Savoirs en Santé et Services sociaux.

1

Entrevue avec M. Guy Lacroix – Mars 2024

RÉSUMÉ DE L'ENTREVUE

Au Québec, à l'approche de l'horizon 2040, qui marquera la fin du vieillissement populationnel attribuable aux babyboomers, les enjeux de viabilité des programmes et mesures destinés aux personnes âgées résonnent avec plus d'acuité. En collaboration avec d'autres chercheurs, le Pr Guy Lacroix a eu l'occasion de prendre part à diverses réflexions de nature économique visant à identifier des pistes d'atténuation des effets combinés d'une certaine candeur sociétale en matière de vieillissement et d'une croissance économique insuffisante pour soutenir une offre de services adéquate et équitable pour les générations actuelles et futures de personnes âgées.

Les conclusions de ses travaux mettent en relief la valeur ajoutée économique du maintien à domicile des personnes âgées et, plus spécifiquement, d'une offre de soutien à domicile pertinente et robuste comme rempart à une surconsommation des services de santé hospitaliers. Des investissements gouvernementaux massifs sont ainsi recommandés pour retarder l'apparition d'un véritable besoin d'hébergement et de soins spécialisés pour les plus vulnérables. Pour ce faire, il convient de déployer une judicieuse combinaison (soutien infirmier et aide à la vie domestique, par exemple) d'interventions, de mettre en place les conditions propices à la constance (régularité des visites et familiarité des visages des acteurs de l'offre de services) de ces interventions et de bonifier substantiellement le soutien (répit et rémunération, notamment) offert aux proches aidants.

PARTIE A – QUESTIONS RELATIVES AU CONTEXTE DE LA DEMANDE

RÉSUMÉ DE NOS TRAVAUX À CE JOUR

1. Nous avons d'abord cherché à cerner les balises du concept de maintien à domicile chez les personnes âgées (*ageing in place* ou *staying at home*, qui serait plus fidèle à la perspective des personnes âgées) avec l'aide d'écrits scientifiques et gris récents (2018-2024, pour l'essentiel) Québec et d'ailleurs. Nous retenons de ces lectures les quelques repères suivants :

- Au Québec, 91 % des 65 + vivent à domicile (Institut de la statistique du Québec 2023), dont 69 % en propriété et 32 % en location (excluant les RPA). Il est à noter que notre réflexion inclut également la cohorte des 50-64 ans, interpellée par la construction hâtive et progressive d'un vieillissement en santé.
- Nombre de réflexions en cours s'appuient sur les préférences, besoins et désirs de la génération silencieuse, alors que les babyboomers les supplanteront bientôt en nombre et en exigences sociales de toutes sortes (Bigonnesse and Chaudhury 2021). Le vieillissement n'étant pas une maladie, il faut cesser de le traiter comme telle en privilégiant « une approche sociétale de maintien de l'autonomie plutôt qu'une approche médicale de soutien à celle-ci » (Commissaire à la santé et au bien-être 2024).
- La décision des personnes âgées de changer de milieu de vie est motivée, dans l'ordre (Roy, Dubé et al. 2018), par 1) les attributs de l'environnement bâti et naturel du *home*, 2) la dimension espace-temps qui caractérise ce dernier, 3) les dimensions expérientielles et identitaires du milieu de vie, 4), les attributs sociaux de ce dernier, 5) les aspects économiques du logement, 6) le statut socioéconomique et l'état de santé de la personne.
- Les défis rencontrés par les personnes âgées vivant en milieu rural résident du côté d'une offre de santé et de services sociaux et de services de proximité (incluant le transport public et les infrastructures socioculturelles) mal adaptée à la réalité socioterritoriale de la ruralité. Ces défis sont à la mesure de l'attachement des personnes âgées de ces territoires à leur *home* privé (voir puce précédente) et à leur *home* communautaire (sentiment identitaire fort lié au capital social) (Boldy, Grenade et al. 2013). Le sentiment d'appartenance à la communauté et la propension de ses citoyens à agir à la fois comme gardiens et acteurs engagés de sa prospérité agissent comme moteur d'une destinée décisionnelle communautaire soutenue par des réseaux sociaux humains particulièrement forts (Napier 2021).

Comment accueillez-vous ce portrait du maintien à domicile? À votre avis, que faut-il lui ajouter? Lui retrancher?

Le portrait esquissé ci-dessus semble bien rassembler les éléments pertinents à la caractérisation de la notion de maintien à domicile. Toutefois, pour l'essentiel, les travaux du Pr Lacroix ne prennent pas en compte les spécificités des populations régionales ou rurales, l'attention étant plutôt portée sur des considérations de haut niveau en lien avec le financement public des programmes et mesures destinées aux personnes âgées, principalement dans une perspective de *soutien à domicile*.

2

Entrevue avec M. Guy Lacroix – Mars 2024

Cela dit, et en lien avec le troisième repère décrit ci-dessus, des travaux réalisés en collaboration de la chercheuse France Légaré¹ (architecte et médecin) apparaissent susceptibles d'apporter un éclairage pertinent sur la dimension du soutien à la décision d'une relocalisation d'une personne âgée lorsque cette dernière franchit la frontière d'une évaluation IsoSMAF de 10. Ces travaux incluent les populations régionales.

2. Dans une perspective d'ouverture optimale de nos horizons, nous avons cherché à inclure des publications aux perspectives inusitées. Voici les conclusions que nous tirons de deux de ces publications :
- Au Singapour, la lutte au diabète a fait l'objet d'une prise en charge énergique de la part du gouvernement. Les politiques publiques se sont attaquées directement à l'industrie de la malbouffe pour agir à la source sur la prévalence du diabète de type II, passée du simple au double entre 1980 et 2014 au sein de la population (Ow Yong and Koe 2021). De façon contre-intuitive, l'industrie a adhéré à la stratégie gouvernementale, proposant diverses innovations atténuant les risques de leurs produits pour la santé. L'originalité de cette initiative réside dans le fait qu'on se soit attaqué directement à l'offre industrielle pour réguler la demande populationnelle, une posture politique exigeante qui donne déjà des résultats probants. Découlant de cette stratégie, la réduction significative de la prévalence du diabète de type II présente une valeur ajoutée majeure et durable sur la consommation – et les coûts! – de services de santé pour cette pathologie aux multiples ramifications (incidence plus élevée de maladies du rein, du système cardiovasculaire, des yeux, etc.).
 - Malgré un discours ambiant présentant le vieillissement de la population mondiale comme le plus grand défi du XXI^e siècle, il est plutôt permis d'avancer l'hypothèse du vieillissement de la population comme étant le plus grand cadeau jamais fait à la planète. Ainsi, malgré un mauvais moment économique (productivité; pensions; etc.) à passer, la mitigation des enjeux d'accès démocratisé aux ressources naturelles et de lutte aux changements climatiques trouverait une réponse efficace et durable dans cette évolution de l'humanité (Götmark, Cafaro et al. 2018).

Comment accueillez-vous ces points de vue atypiques?

La seconde publication inusitée a davantage retenu l'attention du Pr Lacroix.

S'il est raisonnable d'avancer que les personnes âgées sont généralement de moins grands consommateurs *commerciaux*, du point de vue des services de santé et de services sociaux, c'est plutôt le contraire. En effet, les personnes âgées sont souvent les plus grandes consommatrices de programmes et mesures (hébergement, médicaments, soins) que chaque année les rapprochant de la fin de vie rend plus coûteux. Que l'on souscrive ou non à la thèse décrite dans la publication de Götmark, Cafaro et al. (2018), au Québec, le « mauvais moment économique à passer » qui y est annoncé a de fortes chances de perdurer dans le temps. En effet, la co-occurrence de différents phénomènes impliquera au cours des prochaines années des décisions lourdes de conséquences en matière de financement public des programmes et mesures destinés aux personnes âgées, à savoir, principalement :

- La croissance phénoménale prévisible de la cohorte des 65 + d'ici 2040;
- Un accroissement assurément insuffisant de la richesse collective en raison d'une productivité des entreprises et des travailleurs moins élevée que la moyenne;
- L'attrait soutenu des travailleurs pour une retraite hâtive qui accentue cet enjeu de productivité;
- La rareté de main-d'œuvre qui, avec des impacts sur l'ensemble de l'activité économique, présente des enjeux spécifiques majeurs dans le domaine de la santé et des services sociaux.

Ces enjeux, connus et documentés depuis des décennies, n'ont généralement reçu l'attention requise ni des gouvernements ni de la population. L'effervescence actuelle en matière de projection de l'évolution du soutien à domicile tient donc pour une bonne part à l'acuité de ces enjeux à l'approche de l'horizon 2040.

PARTIE B – QUESTIONS RELATIVES À VOTRE EXPERTISE EN LIEN AVEC L'OBJET DE NOS RÉFLEXIONS

ASPECTS FINANCIERS DU VIEILLISSEMENT

¹ Pour d'autres publications d'intérêt de cette chercheuse, consulter le lien suivant : <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/?term=france+%C3%A9gar%C3%A9>

Entrevue avec M. Guy Lacroix – Mars 2024

3. C'est votre participation, en 2020, au document de réflexion « La santé au cœur de la relance économique du Québec » produit par CIRANO, qui a attiré notre attention sur vos travaux. Dans cette publication, vous consignez avec M. Kossi Thomas Golo, de l'INESSS, un texte portant sur le rôle des soins à domicile comme rempart à une certaine *surconsommation* des services de santé hospitaliers (urgence et hospitalisation) avec, en filigrane, les impacts majeurs qu'a eus la pandémie sur les personnes âgées du Québec. Je retiens de ce texte les principales conclusions suivantes :
- Chaque heure d'une offre pertinente de soins à domicile a des impacts importants et ramifiés sur la consommation des services de santé par les personnes âgées.
 - Lorsque différents types (soutien infirmier et aide domestique, par exemple) de soutien à domicile sont combinés, les résultats présentent des bénéfices immédiats qui retardent le véritable besoin pour des services hospitaliers ou pour l'admission en CHSLD.

Vos conclusions de 2020 trouvent-elles toujours écho dans la réalité de 2024? Pouvez-vous expliquer?

Oui, ces conclusions trouvent toujours écho dans la réalité de 2024. Bien que les données utilisées soient antérieures à la pandémie, elles demeurent brûlantes d'actualité.

Ces réflexions ont été menées à la demande du ministère des Finances et s'intéressent à la fois aux dimensions horizontale (pauvres et riches) et verticale (jeunes et vieux) de l'équité du financement des programmes et mesures de l'État.

4. Différentes publications québécoises récentes abordent, directement ou non, la question du soutien à domicile :
- MSSS (2023). Orientations en soutien à domicile, Actualisation de la Politique de soutien à domicile "Chez soi : Le premier choix". Québec, Gouvernement du Québec: 77.
 - Clavet, N.-J. H., Réjean; Navaux, Julien; Raïche, Michel; sous la direction de Michaud, Pierre-Carl (2023). Horizon 2040 : Projection des impacts du soutien à l'autonomie au Québec. Montréal, HEC Montréal: 33.
 - MSSS (2024). Approche intégrée de proximité pour les personnes âgées, Cadre de référence - Agir précocement ensemble là où ça compte: 66.
 - Commissaire à la santé et au bien-être (2024). Bien vieillir chez soi - Tome 4 : Une transformation qui s'impose, Faire du maintien de l'autonomie une priorité collective. Québec: 280.
 - Ministère des Finances (2024). Budget 2024-2025, Priorités Santé | Éducation, Discours sur le budget : 34.

Pour celles que vous avez eu l'occasion de consulter, comment recevez-vous la vision ou les propositions qui y sont formulées?

Le Pr Lacroix a eu l'occasion de collaborer directement ou indirectement à une de ces publications (Clavet 2023).

5. En réponse aux besoins documentaires de la thématique plus large du maintien à domicile que nous privilégions dans le cadre de notre réflexion, nous avons inclus à notre recension d'écrits des publications portant sur des thématiques aux résonances plus ou moins affirmées avec l'économie et les politiques publiques :
- En France, la Filière Silver Économie (leur graphie) a attiré notre attention en raison de sa finalité, qui réside dans le soutien aux initiatives des petites collectivités territoriales souhaitant favoriser le bien vieillir chez elles (Filière Silver Économie 2023). On souhaite ainsi aller au-delà de l'aménagement de logements adaptés pour aller vers une adaptation concrète de l'environnement de proximité (l'accès aux services publics, le vivre-ensemble, soutien de l'initiative citoyenne, l'action culturelle, la gestion des dispositifs consacrés aux plus fragiles) des milieux de vie des personnes âgées.
 - Certaines initiatives européennes (Wittevrongel and Faubert 2022) (Flood, DeJean et al. 2021) et américaines (Szanton and Gajardo 2017) misent sur des formules d'allocation santé (*cash for care*) apparentées au concept privilégié par le Dr Réjean Hébert au début des années 2010 pour réduire la pression sur le système de santé tout en améliorant la santé physique, mentale et cognitive des personnes âgées demeurant à domicile. Dans certains cas, et à l'opposé des approches très paramétrées déployées au Canada par les réseaux gouvernementaux de santé, les sommes sont versées directement aux personnes âgées qui choisissent eux-mêmes leurs priorités dans le cadre d'une économie de marché. Dans d'autres cas (Pays-Bas, par exemple), les proches aidants (même lorsqu'ils sont de la famille) signent des contrats de services avec l'État, qui leur verse près du quart des deniers publics en soutien à domicile.

4

INTER S4
CONSORTIUM INTERRÉGIONAL
SAVOIRS - SANTÉ - SERVICES SOCIAUX

Entrevue avec M. Guy Lacroix – Mars 2024

- Une des préoccupations dominantes des juridictions présentant des populations vieillissantes réside dans la mitigation des impacts économiques de l'évolution démographique prévisible sur la croissance des revenus gouvernementaux. Certaines écoles de pensée prônent des voies de passage favorisant tantôt l'équité intergénérationnelle (Achou 2022), tantôt la solidarité intergénérationnelle (Rodrigues-Rouleau, Bchi et al. 2022). Entre les deux apparaissent des initiatives misant sur la générativité des personnes âgées, que ce soit dans la perspective utilitariste de leur contribution à la résolution d'enjeux de main-d'œuvre (Conseil du patronat du Québec 2022) (Reyes Uribe 2023) ou dans un modèle progressiste d'écologie humaine qui construit la richesse sociétale des nations (Calvo-Sotomayor and Atutxa 2022).
- Les territoires suburbains québécois (Sainte-Julie, en Montérégie, par exemple) accueillant des initiatives de type Municipalité amies des aînés (MADA) connaissent des résultats généralement convaincants, structurants et pérennes (McNeil-Gauthier, Milot et al. 2023). Les territoires ruraux de faible densité (le nord-est de l'Ontario et certains secteurs côtiers de Terre-Neuve, par exemple) accueillant des initiatives de type MADA connaissent des résultats initialement enthousiasmants, mais généralement décevants, éphémères et démobilisants à moyen et long terme pour les communautés (Colibaba, McCrillis et al. 2020).
- La culture de la donnée et de la mesure apparaît comme une piste prometteuse pour résoudre les enjeux liés au déploiement d'initiatives de type MADA dans les milieux ruraux. En effet, le recours à des indicateurs spatiaux quantifiables (Davern, Winterton et al. 2020) permet d'apprécier la valeur structurante de la présence des personnes âgées au sein de leur communauté : leurs déplacements de proximité encouragent le commerce local; leur engagement communautaire consolide le tissu social de leur milieu; leur capacité effective à accéder à des services de proximité en santé et services sociaux agit comme baromètre de problématiques territoriales structurelles méritant l'attention des élus locaux, régionaux et nationaux.

Comment recevez-vous les constats préliminaires que nos lectures nous ont permis de dégager? Selon votre œil expert, y a-t-il des dimensions absentes de ce portrait qui mériteraient notre attention?

Sur la question de la France et de la Silver Économie, il faut voir que les leviers de taxation municipale sont beaucoup plus diversifiés là-bas qu'au Québec, créant les conditions propices au fleurissement de ce genre d'initiative. Cette souplesse vient toutefois avec ses contraintes intrinsèques, les régions moins prospères étant en quelque sorte condamnées à taxer davantage pour offrir les mêmes services. Il en va globalement de même aux États-Unis. Ainsi, malgré l'attrait apparent de telles avenues, le Québec doit regarder ailleurs.

En ce qui a trait au concept d'allocation santé, évoqué par la Commission Clair au tournant des années 2000 et repris par le Dr Réjean Hébert en 2012, il aurait fallu, pour en assurer à ce moment-ci la pertinence et la viabilité, la constituer en une espèce de RRQ-Santé (une forte capitalisation fondée sur des projections réalistes des rendements des actifs), et ce, très tôt suivant l'avènement de l'assurance maladie, dans les années 1960. Dans l'état actuel de l'économie et du cadre fiscal et à l'approche de l'horizon 2040, le provisionnement nécessaire à un déploiement même minimal d'une telle mesure ne peut réalistement tenir la route. On n'a qu'à penser au coût moyen d'un loyer avec soins en RPA pour s'en convaincre! Cela dit, il y a lieu de considérer les avenues de transférabilité d'initiatives étrangères porteuses en matière de reconnaissance et de soutien tangible (y compris financier) à l'apport des proches aidants dans les stratégies de soutien à domicile. Ces acteurs souvent involontaires – parmi lesquels les femmes sont clairement surreprésentées – de l'offre de services en santé et services sociaux seront vraisemblablement davantage sollicités au cours des années à venir et tout doit être mis en œuvre pour les préserver des effets cumulés d'une telle charge sur leur propre vieillissement.

Si la question de l'horizon 2040 est omniprésente dans les réflexions actuelles sur le financement du soutien à domicile, c'est parce que la nature et la portée des enjeux de société vont changer du tout au tout avec, à ce moment, la fin du pic du vieillissement populationnel attribuable aux babyboomers. Dans cette perspective, une forme d'équité intergénérationnelle doit être déployée pour pallier les effets des décisions du passé et atténuer les impacts indésirables de la courbe démographique à venir. Pour cette raison, et bien que séduisante dans l'absolu, l'approche de solidarité intergénérationnelle soulevée ci-dessus ne peut réalistement s'installer dans le Québec actuel, les personnes âgées d'aujourd'hui, mieux nanties que celles d'hier et n'ayant pas tant payé pour elles) et les personnes âgées de demain étant dans l'immédiat davantage préoccupées par les enjeux environnementaux, économiques et géopolitiques inédits qui les attendent. Sur ce dernier point, un politologue nous rappellerait que « les vieux votent » et, ce faisant, sont davantage susceptibles d'influencer l'orientation des politiques publiques dans le sens d'une augmentation du financement des services aux personnes âgées, ce qui n'a rien pour rallier les jeunes au concept de solidarité intergénérationnelle.

Parmi les pas d'équité intergénérationnelle à franchir figure celui d'une rétention accrue des travailleurs expérimentés sur le marché de l'emploi. En ce sens, des mesures comme le crédit d'impôt au prolongement de la carrière (qui, depuis 2017, semble

5

Entrevue avec M. Guy Lacroix – Mars 2024.

avoir eu un certain effet sur la rétention) et, à l'instar de ce qui se fait en Suède, l'octroi de crédits d'impôt aux entreprises, apparaissent susceptibles d'avoir des effets structurants à court et moyen terme pour contribuer à créer la richesse collective nécessaire à la viabilité des politiques publiques destinées aux personnes âgées.

6. Quelle est votre opinion sur les perspectives d'évolution du modèle d'affaires des RPA?

Soumises aux aléas d'un cadre réglementaire exigeant (installation de gicleurs et autres) et de rareté de main-d'œuvre, beaucoup de RPA de petite échelle ont fermé leurs portes depuis la pandémie. Les RPA à bannière (Groupe Maurice, Château Bellevue, etc.) semblent mieux tenir le coup pour l'instant. Mais dans tous les cas de figure, plus la clientèle a besoin de soins, moins la viabilité de ce modèle d'affaires est à portée de main, le juste équilibre entre le coût réel et la capacité financière des résidents étant plus difficile à atteindre. Il apparaît donc prévisible qu'un groupe de plus en plus restreint de personnes âgées puisse continuer à se payer un tel modèle d'habitation. À moyen et long terme, cela pose la question de l'équité horizontale du modèle, même dans le contexte d'un soutien accru de l'État (annonce de janvier 2024 du gouvernement du Québec) au volet soins de l'offre de services.

RÉFÉRENCES

Achou, B. D., Y.; Godbout, L.; Michaud, P.-C.; Navaux, J. et St-Cerny, J. (2022). "Finances of the Nation, Mitigating the economic impacts of population aging on growth and public revenues - Can the tax mix help?" Canadian Tax Journal **70**(4): 9.

Bigonnesse, C. and H. Chaudhury (2021). "Ageing in place processes in the neighbourhood environment: a proposed conceptual framework from a capability approach." European Journal of Ageing: 1-12.

Boldy, D., et al. (2013). "Ageing in place in rural areas of Western Australia: actions, choices and preferences." Journal of Rural and Community Development **8**(1): 117-124.

Calvo-Sotomayor, I. and E. Atutxa (2022). "Reviewing the benefits of aging populations: Care activities provided by the older people as a commons." Frontiers in public health **10**: 792287.

Clavet, N.-J. H., Réjean; Navaux, Julien; Raïche, Michel; sous la direction de Michaud, Pierre-Carl (2023). Horizon 2040 : Projection des impacts du soutien à l'autonomie au Québec. Montréal, HEC Montréal: 33.

Colibaba, A., et al. (2020). "Exploring rural older adult perspectives on the scope, reach and sustainability of age-friendly programs." Journal of Aging Studies **55**: 100898.

Commissaire à la santé et au bien-être (2024). Bien vieillir chez soi - Tome 4 : Une transformation qui s'impose, Faire du maintien de l'autonomie une priorité collective. Québec: 280.

Conseil du patronat du Québec (2022). Projet "Séduction 60-69 ans", Revue de la littérature et sondage d'opinion. Montréal: 36.

Davern, M., et al. (2020). "How can the lived environment support healthy ageing? A spatial indicators framework for the assessment of age-friendly communities." International journal of environmental research and public health **17**(20): 7685.

Filière Silver Économie (2023). Bien vieillir dans les petites villes, Guide à destination des élus: 33.

Flood, C. M., et al. (2021). Assessing cash-for-care benefits to support aging at home in Canada, IRPP.

6



Entrevue avec M. Guy Lacroix – Mars 2024

Götmark, F., et al. (2018). "Aging human populations: good for us, good for the earth." Trends in ecology & evolution **33**(11): 851-862.

Institut de la statistique du Québec (2023). Portrait des personnes âgées au Québec. Québec: 269.

McNeil-Gauthier, A.-L., et al. (2023). "How environments can promote active aging: results from a case study of two municipalities in Quebec, Canada." Canadian Journal of Public Health: 1-15.

Napier, S. (2021). The Age-friendly Attributes of Warkworth: A Case Study of a Rural Town in New Zealand, Auckland University of Technology.

Ow Yong, L. M. and L. W. P. Koe (2021). "War on Diabetes in Singapore: a policy analysis." Health research policy and systems **19**(1): 1-10.

Reyes Uribe, A. C. (2023). "Advancing the human ecology approach on productive aging." Educational Gerontology **49**(2): 121-130.

Rodrigues-Rouleau, P., et al. (2022). "Des travailleurs âgés privilégiés? Une réflexion éthique sur l'équité intergénérationnelle en emploi." Éthique publique. Revue internationale d'éthique sociétale et gouvernementale **24**(1).

Roy, N., et al. (2018). "Choosing between staying at home or moving: A systematic review of factors influencing housing decisions among frail older adults." PloS one **13**(1): e0189266.

Szanton, S. and J. Gajardo (2017). "CAPABLE: FINDINGS, COST SAVINGS, AND SCALING FROM AN AGING-IN-PLACE DEMONSTRATION." Innovation in aging **1**(Suppl 1): 1391-1392.

Wittevrongel, K. and E. B. Faubert (2022). "Aging at Home: Cash-for-Care Models Reduce Institutionalization." AGING.

7



Monique Chartrand, directrice générale de Communautique

RÉSUMÉ D'ENTREVUE D'EXPERT

Un produit de courtage de connaissances

INTER S4

CONSORTIUM INTERRÉGIONAL
SAVOIRS • SANTÉ • SERVICES SOCIAUX

VALEUR AJOUTÉE DU MAINTIEN À DOMICILE

ENTREVUE AVEC MME MONIQUE CHARTRAND, DIRECTRICE GÉNÉRALE DE COMMUNAUTIQUE – MARS 2024

MISE EN CONTEXTE

Dans les suites de son démarrage à l'automne 2022, c'est cours de l'année 2023 que l'initiative *Vieillir en santé – Tirer parti des meilleures connaissances* (VES) du Consortium InterS4 (InterS4) a véritablement pris son envol. Après avoir :

- Réalisé près de 25 produits de courtage de connaissances (mobilité rurale, bien-être, pratiques intersectorielles, saines habitudes de vie, etc.) en accompagnement des réflexions de partenaires intersectoriels de cinq régions du Québec;
- Formé quatre cohortes d'intervenants communautaires régionaux dans la recherche des meilleures connaissances;

InterS4 a souhaité aborder un sujet rassembleur pour ses membres et ses partenaires VES et qui présente un intérêt intemporel pour la population des milieux régionaux et ruraux qu'il dessert, à savoir le maintien à domicile.

L'année 2023 et le début de l'année 2024 ont vu se multiplier les réflexions, initiatives et analyses visant à soutenir le bien vieillir des Québécois à domicile. Menés tant du côté de la société civile, des chercheurs que de celui du gouvernement, ces différents travaux d'intérêt ont en commun un objectif : participer à l'atténuation des effets négatifs du vieillissement populationnel, notamment sur le plan économique. Ce faisant, peu d'attention est généralement accordée aux incidences positives que peut avoir le vieillissement dans les communautés. C'est dans ce contexte qu'InterS4 s'est intéressé au maintien à domicile des personnes âgées sous l'angle de sa *valeur ajoutée*, notamment sur les plans territorial (aménagement du territoire, vitalité des communautés, etc.), expérientiel (dimensions culturelles, sociales et environnementales) et sociétal (financement et déploiement des programmes et infrastructures, soutien aux proches aidants, inclusion et participation sociale, etc.).

Sur la base de ce qui précède et prenant acte de travaux déjà réalisés ou en cours par d'autres acteurs intéressés par le bien vieillir au Québec, le présent mandat de courtage de connaissances cherche à répondre aux deux principales questions suivantes :

- Quelle est la valeur ajoutée d'un vieillissement en santé se construisant progressivement dès l'âge de 50 ans?
- Quelle est la valeur ajoutée du maintien à domicile des personnes âgées en milieu rural?

RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTREVUE

Personne interviewée :	Monique Chartrand, directrice générale, Communautique
Coordonnées	direction@communautique.quebec
Intervieweur :	Monique Bourget, agente de recherche, Consortium InterS4
Date de l'entrevue :	28 mars 2024

Le résumé d'entrevue d'expert vise à donner un aperçu général de l'avis d'un expert sur un sujet particulier. Les personnes intéressées à obtenir des détails du présent avis d'expert sont invitées à contacter la personne-ressource.

Fiche résumé d'entrevue d'expert réalisée par Monique Bourget, 28 mars 2024, Consortium Interrégional de Savoirs en Santé et Services sociaux.

1

Entrevue avec Mme Monique Chartrand, directrice générale de Communautique – Mars 2024

RÉSUMÉ DE L'ENTRETIEN

Depuis près de 25 ans, Communautique déploie une offre de services visant l'amélioration de la participation citoyenne en lien avec l'appropriation des technologies par des clientèles moins favorisées sur le plan numérique. Au fil du temps, son action a évolué et s'est diversifiée à la faveur des innovations technologiques et sociales du secteur des technologies de l'information et des communications. S'étant d'abord intéressé aux *Living Labs* et aux *Fab Labs*, Communautique multiplie les rencontres inusitées et fertiles entre le monde communautaire et le génie. Différentes idées prometteuses ont ainsi émergé, avec un potentiel d'intérêt pour soutenir le maintien à domicile des personnes âgées dans des milieux de vie caractérisés par une présence accrue et structurante du numérique. Le maillage avec l'entreprise demeure toutefois un enjeu pour favoriser la matérialisation et la mise à l'échelle des différentes innovations mises au jour.

PARTIE A – QUESTIONS RELATIVES AU CONTEXTE DE LA DEMANDE

RÉSUMÉ DE NOS TRAVAUX À CE JOUR

1. Nous avons d'abord cherché à cerner les balises du concept de maintien à domicile chez les personnes âgées (*ageing in place* ou *staying at home*, qui serait plus fidèle à la perspective des personnes âgées) avec l'aide d'écrits scientifiques et gris récents (2018-2024, pour l'essentiel) du Québec et d'ailleurs. Nous retenons de ces lectures les quelques repères suivants :
 - Au Québec, 91 % des 65 + vivent à domicile (Institut de la statistique du Québec 2023), dont 69 % en propriété et 32 % en location (excluant les RPA). Il est à noter que notre réflexion inclut également la cohorte des 50-64 ans, interpellée par la construction hâtive et progressive d'un vieillissement en santé.
 - Nombre de réflexions en cours s'appuient sur les préférences, besoins et désirs de la génération silencieuse, alors que les babyboomers les supplanteront bientôt en nombre et en exigences sociales de toutes sortes (Bigonnesse and Chaudhury 2021). Le vieillissement n'étant pas une maladie, il faut cesser de le traiter comme telle en privilégiant « une approche sociétale de maintien de l'autonomie plutôt qu'une approche médicale de soutien à celle-ci » (Commissaire à la santé et au bien-être 2024).
 - La décision des personnes âgées de changer de milieu de vie est motivée, dans l'ordre (Roy, Dubé et al. 2018), par 1) les attributs de l'environnement bâti et naturel du *home*, 2) la dimension espace-temps qui caractérise ce dernier, 3) les dimensions expérientielles et identitaires du milieu de vie, 4), les attributs sociaux de ce dernier, 5) les aspects économiques du logement, 6) le statut socioéconomique et l'état de santé de la personne.
 - Les défis rencontrés par les personnes âgées vivant en milieu rural résident du côté d'une offre de santé et de services sociaux et de services de proximité (incluant le transport public et les infrastructures socioculturelles) mal adaptée à la réalité socioterritoriale de la ruralité. Ces défis sont à la mesure de l'attachement des personnes âgées de ces territoires à leur *home* privé (voir puce précédente) et à leur *home* communautaire (sentiment identitaire fort lié au capital social) (Boldy, Grenade et al. 2013). Le sentiment d'appartenance à la communauté et la propension de ses citoyens à agir à la fois comme gardiens et acteurs engagés de sa prospérité agissent comme moteur d'une destinée décisionnelle communautaire soutenue par des réseaux sociaux humains particulièrement forts (Napier 2021).

Comment accueillez-vous ce portrait du maintien à domicile? À votre avis, que faut-il lui ajouter? Lui retrancher?

Cette question a été abordée indirectement par la présentation de l'historique, de la mission et de l'évolution connue par Communautique depuis sa fondation, au tournant des années 2000.

Depuis le départ, le cœur de l'action de Communautique se situe dans le soutien à la participation citoyenne « favorisant la maîtrise de l'information et des communications et la contribution à leur développement », le tout s'appuyant sur des valeurs « d'émancipation, d'épanouissement et d'engagement individuel et collectif ». Par ses différents projets, Communautique œuvre à l'appropriation des technologies par des clientèles moins favorisées sur le plan numérique (personnes à faibles revenus, personnes âgées, proches aidants et, plus récemment, nouveaux arrivants). On a par exemple développé le projet PING qui, avec la participation active d'organismes locaux, offre des formations itinérantes ou en ligne aux personnes souhaitant consolider des compétences et des connaissances de base en utilisation des outils numériques (fonctionnement d'un ordinateur portable, recherches sur le Web, sélectionner des sources fiables d'information, communiquer par courriel et clavardage, faire des transactions en ligne, comprendre les enjeux d'identité numérique et de sécurité de l'information). Le projet a particulièrement bien performé pendant la pandémie, notamment pour l'approvisionnement de Zoom qui permettait de briser l'isolement social.

2



Entrevue avec Mme Monique Chartrand, directrice générale de Communautique – Mars 2024

Au fil de l'évolution des enjeux numériques et à la faveur de programmes de financement de diverses sources (gouvernement du Québec, Fondation Mirella et Lino Saputo, etc.), Communautique s'est investi dans les *Living Labs*, puis dans les *Fab Labs*, qui est en quelque sorte le pendant physique des *Living Labs*. C'est ainsi que, par son action, Communautique multiplie les rencontres inusitées et fertiles entre le monde communautaire et le génie, le tout au bénéfice indirect du maintien à domicile de personnes âgées en processus continu d'intégration numérique.

2. Dans une perspective d'ouverture optimale de nos horizons, nous avons cherché à inclure des publications aux perspectives inusitées. Voici les conclusions que nous tirons de trois de ces publications :
- Au Singapour, la lutte au diabète a fait l'objet d'une prise en charge énergique de la part du gouvernement. Les politiques publiques se sont attaquées directement à l'industrie de la malbouffe pour agir à la source sur la prévalence du diabète de type II, passée du simple au double entre 1980 et 2014 au sein de la population (Ow Yong and Koe 2021). De façon contre-intuitive, l'industrie a adhéré à la stratégie gouvernementale, proposant diverses innovations atténuant les risques de leurs produits pour la santé. L'originalité de cette initiative réside dans le fait qu'on se soit attaqué directement à l'offre industrielle pour réguler la demande populationnelle, une posture politique exigeante qui donne déjà des résultats probants. Découlant de cette stratégie, la réduction significative de la prévalence du diabète de type II présente une valeur ajoutée majeure et durable sur la consommation – et les coûts! – de services de santé pour cette pathologie aux multiples ramifications (incidence plus élevée de maladies du rein, du système cardiovasculaire, des yeux, etc.).
 - Malgré un discours ambiant présentant le vieillissement de la population mondiale comme le plus grand défi du XXI^e siècle, il est plutôt permis d'avancer l'hypothèse du vieillissement de la population comme étant le plus grand cadeau jamais fait à la planète. Ainsi, malgré un mauvais moment économique (productivité; pensions; etc.) à passer, la mitigation des enjeux d'accès démocratisés aux ressources naturelles et de lutte aux changements climatiques trouverait une réponse efficace et durable dans cette évolution de l'humanité (Götmark, Cafaro et al. 2018).
 - L'apport des technologies au maintien à domicile des personnes âgées est appelé à une croissance phénoménale, tant dans une perspective de santé (appareils auditifs, robotique, applications mobiles de suivi de glycémie, etc.) qu'au quotidien (transactions en ligne et par terminal, application mobile en transport, domotique, Zoom comme vecteur de socialisation, etc.). Malgré des limites réelles en matière de littératie numérique et de véritable accès Internet en région, les personnes âgées adoptent les technologies, dans la mesure où elles répondent à leurs besoins (santé et quotidien, comme décrit ci-dessus) et désirs (caractère intuitif, résultats immédiats et tangibles et protection des données) (Lovarini, O'Loughlin et al. 2023).

Comment accueillez-vous ces différents points de vue?

Sur le dernier point, le déploiement du projet « Matière Grise » a bénéficié d'un réseautage avec des vis-à-vis français qui travaillaient à une initiative apparentée dans le cadre de la filière de la Silver Économie. Rapidement, on a voulu établir des collaborations avec des organismes de recherche, notamment en vue de devenir un acteur du mouvement *Age-Well*. C'est à ce moment que l'École de technologie supérieure s'est associée au projet « Matière Grise ». Une foire de vieillissement créatif a été organisée avec le laboratoire Aging + Communication + Technologies (ACT) de l'Université Concordia, en vue d'en réinvestir les résultats auprès du milieu de l'entreprise qui s'était par ailleurs montrée hésitante à s'investir dans le mouvement.

Éventuellement, une collaboration a été établie avec le Réseau Sélection, qui était très innovant. Le groupe souhaitait notamment favoriser l'impalntation de *Fab Labs* dans leurs installations, avec la participation de conférenciers.

Le maintien de l'initiative exigeant un apport continu de financement, on a cherché à importer le concept de Silver Valley à Montréal, sans succès.

Avec l'École de technologie supérieure, on a proposé de développer un édifice intelligent pour les personnes âgées. De façon générale, on veut faire de la cocréation de solutions pour répondre aux besoins et aux désirs de la vie de tous les jours chez les personnes âgées. Un tel brassage d'idées communautaires dans le creuset du génie paraît, au surplus, de nature à mener à des vocations d'entrepreneurs, ce qui a valu à Communautique l'octroi de financements ponctuels de la part des ministères québécois et canadien voués à l'innovation. Toutefois, le programme Municipalités amies des aînés n'a pas, à ce jour, manifesté d'intérêt au soutien de telles initiatives. Par exemple, dans le cadre d'ateliers de *brainstorming* avec des étudiants en génie, on a imaginé développer des drones capables d'aller chercher le chat de la « mère Michel » dans un arbre. Plusieurs idées

3

Entrevue avec Mme Monique Chartrand, directrice générale de Communautique – Mars 2024

prometteuses ont émergé de ces rencontres, mais en l'absence d'entrepreneurs pour pousser les concepts, on n'y arrive pas. On a établi des ponts avec des incubateurs de *start-up* qui pourraient prendre le relais.

PARTIE B – QUESTIONS RELATIVES À VOTRE EXPERTISE EN LIEN AVEC L'OBJET DE NOS RÉFLEXIONS

ASPECTS FINANCIERS DU VIEILLISSEMENT

3. En réponse aux besoins documentaires de la thématique plus large du maintien à domicile que nous privilégions dans le cadre de notre réflexion, nous avons inclus à notre recension d'écrits des publications portant sur des thématiques aux résonances plus ou moins affirmées avec l'économie et les politiques publiques :
- En France, la Filière Silver Économie (leur graphie) a attiré notre attention en raison de sa finalité, qui réside dans le soutien aux initiatives des petites collectivités territoriales souhaitant favoriser le bien vieillir chez elles (Filière Silver Économie 2023). On souhaite ainsi aller au-delà de l'aménagement de logements adaptés pour aller vers une adaptation concrète de l'environnement de proximité (l'accès aux services publics, le vivre-ensemble, soutien de l'initiative citoyenne, l'action culturelle, la gestion des dispositifs consacrés aux plus fragiles) des milieux de vie des personnes âgées. On y traite également des enjeux de fracture numérique et des initiatives déployées dans les milieux ruraux pour en mitiger les effets et pour mieux exploiter le levier des technologies comme vecteurs de développement des écosystèmes régionaux du bien vieillir.
 - Une des préoccupations dominantes des juridictions présentant des populations vieillissantes réside dans la mitigation des impacts économiques de l'évolution démographique prévisible sur la croissance des revenus gouvernementaux. Certaines écoles de pensée prônent des voies de passage favorisant tantôt l'équité intergénérationnelle (Achou 2022), tantôt la solidarité intergénérationnelle (Rodrigues-Rouleau, Bchi et al. 2022). Entre les deux apparaissent des initiatives misant sur la générativité des personnes âgées, que ce soit dans la perspective utilitariste de leur contribution à la résolution d'enjeux de main-d'œuvre (Conseil du patronat du Québec 2022) (Reyes Uribe 2023) ou dans un modèle progressiste d'écologie humaine qui construit la richesse sociétale des nations (Calvo-Sotomayor and Atutxa 2022).
 - Les territoires suburbains québécois (Sainte-Julie, en Montérégie, par exemple) accueillant des initiatives de type Municipalité amies des aînés (MADA) connaissent des résultats généralement convaincants, structurants et pérennes (McNeil-Gauthier, Milot et al. 2023). Les territoires ruraux de faible densité (le nord-est de l'Ontario et certains secteurs côtiers de Terre-Neuve, par exemple) accueillant des initiatives de type MADA connaissent des résultats initialement enthousiasmants, mais généralement décevants, éphémères et démobilisants à moyen et long terme pour les communautés (Colibaba, McCrillis et al. 2020).
 - La culture de la donnée et de la mesure apparaît comme une piste prometteuse pour résoudre les enjeux liés au déploiement d'initiatives de type MADA dans les milieux ruraux. En effet, le recours à des indicateurs spatiaux quantifiables (Davern, Winterton et al. 2020) permet d'apprécier la valeur structurante de la présence des personnes âgées au sein de leur communauté : leurs déplacements de proximité encouragent le commerce local; leur engagement communautaire consolide le tissu social de leur milieu; leur capacité effective à accéder à des services de proximité en santé et services sociaux agit comme baromètre de problématiques territoriales structurelles méritant l'attention des élus locaux, régionaux et nationaux.

Comment recevez-vous les constats préliminaires que nos lectures nous ont permis de dégager? Selon votre œil expert, y a-t-il des dimensions absentes de ce portrait qui mériteraient notre attention?

Voir les autres questions pour des éléments de réponse en lien avec cette question.

4. Au fil de notre recension d'écrits, nous avons pris connaissance du projet de *Loi sur l'adaptation de la société au vieillissement* porté par le gouvernement français au milieu des années 2010. En cherchant sur le Web des renseignements sur l'adoption effective de ce projet de loi et sur ses retombées, nous avons vu une publication sur le projet *Matière grise* que vous avez commencé à peu près à la même époque sur un sujet apparenté. Or, lorsque je me rends sur votre site Web, le projet semble avoir pris une tout autre tournure, s'intéressant moins à l'apport des personnes âgées à la Silver Economy qu'à l'économie des nouvelles technologies. Enfin, en parcourant votre rapport annuel 2022-2023, je constate que votre action se situe, pour l'essentiel, dans la démocratisation du numérique dans une visée d'inclusion sociale et économique auprès de différents groupes de la société.

Entrevue avec Mme Monique Chartrand, directrice générale de Communautique – Mars 2024

Quelle a été votre contribution au projet Matière Grise, dont je comprends par ailleurs qu'il était piloté par l'École de technologie supérieure? Quels résultats ont découlé de ce projet?

Parmi vos autres réalisations, je vois « Age 3.0 – La foire du vieillissement créatif ». Pouvez-vous nous en parler brièvement?

Quels acteurs québécois de la *Silver Economy* avez-vous eu l'occasion de côtoyer dans le cadre de vos différentes initiatives?

En fait, comme expliqué précédemment, le projet « Matière Grise » est une initiative de Communautique à laquelle l'École de technologie supérieure a été associée, à la demande de l'organisme.

5. Est-il prévu que Communautique s'investisse éventuellement dans la question de l'intelligence artificielle? En lien avec le vieillissement? En lien avec l'économie sociale¹? D'autres dimensions?

Le fil conducteur des réflexions menées par Communautique peut se résumer comme suit : « Comme citoyens, peut-on contribuer concrètement au développement de l'IA ou sommes-nous destinés à n'agir que comme simples figurants? » Dans le cadre d'un événement hybride réalisé avec les Fab Cities des Amériques, on a invité le spécialiste en IA, [Dave Anctil](#), qui confirme que les citoyens peuvent effectivement contribuer à la structuration de l'IA.

On s'est intéressé aux robots. On a par exemple organisé la « Nuit des robots » avec une professeur en génie en vue de définir les balises de ce qu'il serait pertinent de développer pour la clientèle cible de Communautique. Des démarches avec une chercheuse ont par la suite été entreprises, mais n'ont finalement pas abouti. On s'est également intéressé aux données et on a exploré la [cartographie des communs](#).

Un projet est en cours pour participer au suivi de la qualité de l'air. Équipé d'un capteur, le promeneur urbain partage les données qu'il recueille avec des plateformes de connaissances de partout sur le globe concernant la qualité de l'air.

Parmi ses projets de *Fab Labs*, Communautique souhaite réaliser bientôt une initiative visant à développer et à démocratiser l'électronique souple comme fibre textile dans une perspective de développement durable, la fabrication de vêtements constituant une industrie parmi les plus polluantes de la planète.

Communautique a déposé un projet auprès de l'Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'IA et du numérique (OBVIA) en lien avec le sujet des services gouvernementaux. On espère mettre en œuvre d'autres initiatives connexes au cours des 3 à 5 prochaines années.

Fait à signaler, le Cégep de Rivière-du-Loup opère un *Fab Labs* et le [Bas-Saint-Laurent](#), entre autres grâce aux initiatives du Cégep de Rivière-du-Loup, occupe la première position au Canada pour son avant-gardisme en matière de *Fab Labs*.

RÉFÉRENCES

Achou, B. D., Y.; Godbout, L.; Michaud, P.-C.; Navaux, J. et St-Cerny, J. (2022). "Finances of the Nation, Mitigating the economic impacts of population aging on growth and public revenues - Can the tax mix help?" *Canadian Tax Journal* **70**(4): 9.

Bigonnesse, C. and H. Chaudhury (2021). "Ageing in place processes in the neighbourhood environment: a proposed conceptual framework from a capability approach." *European Journal of Ageing*: 1-12.

Boldy, D., et al. (2013). "Ageing in place in rural areas of Western Australia: actions, choices and preferences." *Journal of Rural and Community Development* **8**(1): 117-124.

¹ Voir à ce propos [The Social Economy and the Fourth Industrial Revolution \(ssir.org\)](#).

Entrevue avec Mme Monique Chartrand, directrice générale de Communautique – Mars 2024

Calvo-Sotomayor, I. and E. Atutxa (2022). "Reviewing the benefits of aging populations: Care activities provided by the older people as a commons." Frontiers in public health **10**: 792287.

Colibaba, A., et al. (2020). "Exploring rural older adult perspectives on the scope, reach and sustainability of age-friendly programs." Journal of Aging Studies **55**: 100898.

Commissaire à la santé et au bien-être (2024). Bien vieillir chez soi - Tome 4 : Une transformation qui s'impose, Faire du maintien de l'autonomie une priorité collective. Québec: 280.

Conseil du patronat du Québec (2022). Projet "Séduction 60-69 ans", Revue de la littérature et sondage d'opinion. Montréal: 36.

Davern, M., et al. (2020). "How can the lived environment support healthy ageing? A spatial indicators framework for the assessment of age-friendly communities." International journal of environmental research and public health **17**(20): 7685.

Filière Silver Économie (2023). Bien vieillir dans les petites villes, Guide à destination des élus: 33.

Götmark, F., et al. (2018). "Aging human populations: good for us, good for the earth." Trends in ecology & evolution **33**(11): 851-862.

Institut de la statistique du Québec (2023). Portrait des personnes âgées au Québec. Québec: 269.

Lovarini, M., et al. (2023). Technology to support ageing in place in Australia. Care Technologies for Ageing Societies, Policy Press: 49-71.

McNeil-Gauthier, A.-L., et al. (2023). "How environments can promote active aging: results from a case study of two municipalities in Quebec, Canada." Canadian Journal of Public Health: 1-15.

Napier, S. (2021). The Age-friendly Attributes of Warkworth: A Case Study of a Rural Town in New Zealand, Auckland University of Technology.

Ow Yong, L. M. and L. W. P. Koe (2021). "War on Diabetes in Singapore: a policy analysis." Health research policy and systems **19**(1): 1-10.

Reyes Uribe, A. C. (2023). "Advancing the human ecology approach on productive aging." Educational Gerontology **49**(2): 121-130.

Rodrigues-Rouleau, P., et al. (2022). "Des travailleurs âgés privilégiés? Une réflexion éthique sur l'équité intergénérationnelle en emploi." Éthique publique. Revue internationale d'éthique sociétale et gouvernementale **24**(1).

Roy, N., et al. (2018). "Choosing between staying at home or moving: A systematic review of factors influencing housing decisions among frail older adults." PloS one **13**(1): e0189266.

6

INTER S4

CONSORTIUM INTERRÉGIONAL
SAVOIRS • SANTÉ • SERVICES SOCIAUX